

S. Didier, év. et confesseur.

BEAU ET DOUX

Minimum 44
Maximum 60

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILON

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HÉROUX

"Vous avez une double mission : premièrement, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national ; deuxièmement, la mission de répandre cet héritage. L'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Hildebrand Antonietti, délégué apostolique au Canada

VOL. XL — No 252

MONTREAL, VENDREDI, 28 OCTOBRE 1949

Cinq sous le numéro

UN AVION D'AIR-FRANCE S'ABAT AUX AÇORES LE REDACTEUR EN CHEF DU "CANADA" ETAIT A BORD AVEC SA MERE

L'avion avait à son bord 48 personnes

LISBONNE, 28 (Reuter). — Un bulletin de dernière heure venant de Santa-Maria, aux Açores, signale que l'appareil d'Air-France qui transportait le journaliste montrealais Guy Jasmin, sa mère, le boxeur français Marcel Cerdan et la violoniste Ginette Neveu était en flammes quand on a aperçu ses débris sur un pic de l'île Sao-Miguel. Le même bulletin laisse entendre qu'il peut y avoir des survivants à cet écrasement d'un avion qui portait 48 personnes.

PARIS, 28. (A.P.). — Après 8 heures de recherche on a enfin aperçu sur un pic de l'île Sao-Miguel, dans les Açores, les débris d'un avion d'Air-France qui transportait vers l'Amérique 48 personnes dont un journaliste montrealais bien connu, M. Guy Jasmin, rédacteur en chef de notre confrère du matin, "Le Canada", et sa mère, Mme Ruth Jasmin. (C'était le premier voyage à longue distance à l'étranger de Mme Jasmin, nous apprend-on par ailleurs).

A bord se trouvait également le célèbre boxeur français Marcel Cerdan, ancien champion mondial des poids moyens, qui devait rencontrer le 2 décembre au Madison Square Garden de New-York son heureux adversaire du 18 juin dernier à Détroit, Jake LaMotta.

On compte 11 membres d'équipage et 37 passagers.

Les premiers rapports venant des Açores, au centre de l'Atlantique, voulaient qu'on ait aperçu quelques survivants; mais un bulletin postérieur d'Air-France ne mentionne pas ces rumeurs.

Parmi les passagers, notons encore la violoniste française Ginette Neveu et le peintre-illustrateur Louis Boutet de Monville.

M. Jasmin, un célibataire qui dépassait de peu la quarantaine, s'était rendu en France et en Italie pour y prendre des vacances en même temps que pour y préparer une série d'articles en prévision des fêtes de l'Année Sainte de 1950 à Rome.

L'avion aurait frappé le pic de l'Algarve, haut de 1,100 mètres (3,500 pieds) au nord-est de l'île Sao-Miguel. Ce point est situé à 90 milles de l'aéroport Santa-Maria, fréquent point d'escale des appareils transatlantiques. Les Açores sont situées à 1,200 milles à l'ouest de l'Espagne.

On ignore que a pu être la cause de l'accident; quoique les autorités d'Air-France avouent que la température était particulièrement mauvaise au moment probable de sa disparition. L'avion avait signalé son passage pour la dernière fois à 10 h. 50 p.m. hier, en annonçant qu'il allait atterrir à Santa-Maria dans les cinq minutes suivantes.

18 acclamations au Manitoba

Le gouvernement de coalition est assuré de quatre autres sièges

Winnipeg, 28 (C.P.). — Dix-huit candidats du gouvernement ont été élus par acclamation hier et le principal porte-parole de l'opposition a concédé hier que le premier ministre Douglas Campbell, chef du gouvernement de coalition, retournera au pouvoir le 10 novembre, lors de l'élection générale.

Le premier ministre, six membres de son cabinet et sept autres membres du gouvernement de coalition ont été élus par acclamation. De plus, le parti du gouvernement est assuré de quatre autres victoires lors de l'élection.

Le parti libéral-progressiste, dirigé par M. Campbell, a obtenu onze acclamations et les progressistes-conservateurs, quatre. Winnipeg-Sud, un comité qui compte quatre sièges à la législature, enverra certainement un membre de la coalition au parlement vu que trois candidats de l'opposition seulement ont présenté leur bulletin. De plus, dans les comtés de Killarney, Lansdowne et Hamiota, seuls des candidats favorisant le gouvernement de coalition sont sur les rangs.



M. Guy JASMIN

M. Guy Jasmin et sa carrière

Guy Jasmin, journaliste de Montréal, était parmi les passagers de l'avion Constellation de la compagnie Air-France qui s'est abattu dans l'archipel des Açores. Jasmin revenait d'un voyage en Europe où il avait été se documenter en vue d'une série d'articles sur l'Année Sainte.

Jasmin avait quitté le Canada, en compagnie de sa mère, il y a près de trois semaines pour visiter, en sa qualité de rédacteur en chef du journal "Le Canada", les lieux de pèlerinage de France et d'Italie.

Né à Lachine, en 1908, où son père exerçait la profession d'avocat, Jasmin avait fait ses études au Collège Notre-Dame de Montréal, au Séminaire de Sainte-Thérèse et à l'Université de Montréal.

Il était entré au "Canada", en qualité de reporter en 1933 et 3 ans plus tard il était correspondant parlementaire à Québec. En 1940 il passa au Service d'information en temps de guerre pour revenir au "Canada", en 1944, où il occupa les fonctions d'assistant-rédacteur en chef. Il y a trois ans il avait été promu rédacteur en chef.

OCTROIS AUX LOISIRS DU COMTE SAINT-MARIE

M. Aimé Gendron, député provincial du comté de Ste-Marie, a remis hier des chèques se totalisant à \$1500 aux organisateurs des loisirs de trois paroisses de ce comté, octrois du gouvernement provincial à ces oeuvres de bienfaisance.

La cérémonie qui a marqué la remise de ces chèques s'est déroulée au club Canadien en présence de M. l'abbé J.-B. Moreau, curé de St-Eusèbe de Verceil, M. Lucien Ménard, président des loisirs de cette paroisse, et M. l'abbé R. Gagnon, aumônier des loisirs de St-Eusèbe, M. Adolphe Morin, président des loisirs du Sacré-Coeur, M. Jacques Champagne, représentant le président des loisirs de St-Pierre-Apôtre, le R. P. R. Groulx, O.M.I., aumônier des loisirs de cette paroisse, et M. l'abbé Simon Vanier, aumônier des loisirs de la paroisse du Sacré-Coeur.

Ces trois chèques ont été fournis par le ministère du bien-être social et de la jeunesse, présidé par l'hon. Jean-P. Sauvé, sur instances de M. Gendron, qui a fait valoir la nécessité de tels octrois pour les jeunes de ces paroisses populaires de Montréal.

Recomptage officiel dans Laurier et Mercier

Hier a eu lieu, dans les comtés de Laurier et Mercier, le recomptage officiel des votes des élections complémentaires de lundi dernier. M. Jean Morin, officier-rapporteur du comté de Laurier, a déclaré hier après-midi que M. Eugène Lefrançois, candidat libéral officiel, avait été élu par une majorité de 9,451. Le député de Laurier a obtenu 10,164 votes, son adversaire Pierre Gélinas, candidat ouvrier-progressiste, 713. Il y a eu 236 bulletins d'annulés. Laurier comptait 35,994 électeurs.

Dans Mercier c'est chez M. le notaire Avila Beauchamp, officier-rapporteur de ce comté qu'a eu lieu le recomptage. M. Marcel Monette, candidat libéral officiel, a obtenu 8,337 voix; M. Wilfrid Lafrance, libéral indépendant, 2,065 et M. Léon Bertrand, indépendant, 1200. M. Monette a été élu par une majorité de 6,872 sur son plus proche adversaire. L'on comptait 42,560 électeurs dans ce comté.

Lundi aura lieu le recomptage officiel dans le comté de Jacques-Cartier.

Six morts dans un accident d'aviation survenu à Londres
Londres, 28 (C.P.). — Six personnes ont été tuées hier matin, au moment où leur hydravion s'est écrasé près de l'aéroport de Londres, quelques instants après avoir décollé.

M. Attlee obtient sa plus faible majorité

M. Truman congédie brusquement le chef de l'Etat-major naval, l'amiral Denfeld

Celui-ci s'était plaint amèrement que la marine américaine fut sacrifiée à l'armée et réduite à un rôle secondaire

Washington, 28 (A.P.). — Chassé hier de son poste de chef du bureau des manoeuvres de la marine américaine, l'amiral Louis Denfeld fait aujourd'hui savoir qu'il n'a pas modifié pour cela son attitude sur les questions qui lui ont valu son brusque congédiement par le président des Etats-Unis, M. Harry Truman.

L'amiral Denfeld se dit toutefois prêt à quitter entièrement le service armé de son pays si cela peut aider au triomphe de sa cause et au bien de son pays. Il n'a pas voulu indiquer aux journalistes s'il est prêt à accepter un poste inférieur à celui qu'il détenait jusqu'ici et qui en faisait le chef virtuel de l'armée navale de nos voisins.

Son renvoi n'a pas été entièrement une surprise pour les milieux avertis. On l'avait plus ou moins anticipé — mais moins brusque — depuis que l'amiral Denfeld avait blâmé la façon dont les autorités civiles de Washington appliquent la récente loi d'unification dans le haut commandement des trois services armés et qu'il s'était plaint dans la marine fut dangereusement sacrifiée à l'armée et au corps d'aviation dans l'octroi des crédits.

Un groupe de 60 officiers de réserve de la marine lui a rendu hier une visite collective imprévue. L'amiral les a remerciés de ce témoignage d'affection et d'estime personnelle, en assurant que le sort de la marine américaine doit encore l'emporter sur le sien propre.

C'est à son entrevue hebdomadaire de presse, hier, que le président Truman a fait connaître le congédiement de l'amiral Denfeld. Il a alors révélé avoir approuvé un mémoire du secrétaire à la Marine, Francis Matthews, recommandant de transférer l'amiral à un autre poste important.

Le comité des Affaires militaires à la Chambre des représentants a aussitôt fait savoir qu'il désapprouvait la mesure. On peut donc s'attendre qu'à la session de janvier prochain se rouvre avec plus de violence que jamais le débat sur l'unification des trois armées.

M. Matthews assurait dans son mémoire qu'il lui était devenu impossible de maintenir des relations harmonieuses avec l'amiral Denfeld. "Il faut à tout prix, ajoutait-il, faire triompher le principe de la suprématie des autorités civiles sur les militaires dans l'organisation de la défense".

En approuvant ce mémoire, M. Truman avait eu des mots sévères pour affirmer qu'une formation militaire n'est pas une démocratie politique. "L'intégrité du haut commandement est une nécessité absolue de tous les temps, a-t-il ajouté. Il ne peut y avoir de mesure dans la loyauté et le respect envers les supérieurs existant aux divers échelons du service armé. C'est le bien de la chose militaire et de tout le pays qui le commande. Une désobéissance à cet égard disqualifierait aussi bien n'importe lequel d'entre nous."

L'amiral Denfeld a appris la nouvelle à l'issue d'une réunion du conseil des chefs d'état-major des trois armées, quand un aide-camp lui a remis une dépêche fraîchement inscrite sur le télétype. Il s'est abstenu à ce moment de tout commentaire, tout comme M. Truman a refusé de prédire si l'amiral démissionnera ou demeurera en service.

Un peu plus tôt dans la journée, le secrétaire à la défense, qui englobe celui de la marine, avait réduit le personnel des trois armées infligeant ainsi une coupure de 11 pour cent pour sa part à l'armée navale.

LE CONGRES DE LA CANADIAN CHAMBER A PRIS FIN HIER

Le congrès de la Canadian Chamber of Commerce, qui a réuni quelque huit cents délégués ces trois derniers jours en l'hôtel Windsor, s'est terminé hier après-midi par l'assermentement de l'exécutif.

C'est le juge en chef de la province de Québec, M. Séverin Lortie, qui a présidé la cérémonie. On sait que le nouveau président de la Canadian Chamber est M. R. A. Bryce, de Toronto; il remplace M. Henry G. Birks, de Montréal.

On a annoncé, hier après-midi, la nomination de M. D. L. Morrell, secrétaire de l'exécutif, au poste de gérant de la Chambre.



La guigne s'est acharnée à Marcel Cerdan, ancien champion mondial des poids moyens, depuis qu'il a perdu le titre contre Jake LaMotta, à Détroit, le 18 juin dernier. Dans son combat dans la capitale du Michigan, Cerdan s'est apparemment blessé à une épaule au cours de la première ronde et il dut concéder la victoire par "knockout" technique en ne répondant pas à l'appel au commencement de la dixième ronde. Cerdan devait avoir un match revanche le 28 septembre au stade des Yankees, à New-York, mais la bataille dut être retardée à cause d'une blessure subie par LaMotta au cours de son entraînement et le 24 octobre le combat fut de nouveau remis au 2 décembre et c'était en vue de cette rencontre que le pugiliste français s'était embarqué à bord d'un avion pour venir remplir son engagement, mais ce matin les dépêches annoncent que le Français est probablement parmi les passagers qui ont pris place dans l'avion que l'on croit s'être écrasé sur une des îles de l'archipel des Açores.

Des bandits raflent \$666 au cours de 2 vols à main armée: capture d'un suspect

Au cinéma Rosemont et à la lingerie Pauline

Deux vols à main armée ont été commis hier, à Montréal. Ils ont rapporté \$666 à leurs auteurs. Mais la police a capturé un suspect que l'on croit avoir monté l'une de ces affaires.

Lingerie Pauline

La première vol a eu lieu vers 3 h. de l'après-midi, dans un magasin qui s'appelle "Lingerie Pauline", situé à 1315 est, Ontario. La gérante, Mlle Jacqueline Hénault, était seule dans l'établissement quand un individu masqué et portant des lunettes fumées s'est approché d'elle et lui a intimé l'ordre de descendre dans la cave.

Ce bandit faisait mine de garder un revolver dans sa poche. Mlle Hénault ne voulut pas quitter les lieux mais l'individu vida quand même le tiroir-caisse des \$166 qu'il contenait.

Il a, ensuite, pris la fuite et, une demi-heure plus tard, la police arrêta un individu que l'on soupçonne être l'auteur du vol. Il s'agit de Paul-Henri Cloutier, 37 ans, sans domicile connu.

Vers 11 h. 30, hier soir, quel que temps après la fermeture du cinéma Rosemont, 3240, Masson, deux bandits armés sont entrés dans l'établissement où le gérant, M. Roger Lamoureux, 3554, Adam, se trouvait alors seul.

Ils se sont dirigés vers le bureau et ont pointé un revolver sur M. Lamoureux. Puis ils l'ont ligoté, bâillonné, et assommé d'un coup de lampe de poche. Ensuite, ils se sont emparés d'une somme de \$500 en billets de banque et ont pris la fuite. Le gérant a réussi à se défaire de ses liens, une vingtaine de minutes plus tard.

Un inconnu d'environ 40 ans a volé, hier soir, \$1750 à un garçonnet de 10 ans.

Celui-ci, Claude Roy, était allé livrer une commande pharmaceutique de \$248 à une adresse de la rue St-Denis. L'homme qui lui a répondu a commencé par exiger la monnaie de \$10. Il a renvoyé, ensuite, le garçon à la pharmacie pour chercher un article qui manquait.

Mais lorsque le petit livreur est revenu avec l'article en question, portant avec lui la monnaie de \$10 et le billet de dix dollars lui-même.

Congé lundi pour les écoles de la province

Lundi, 31 octobre, veille de la Toussaint, sera jour de congé pour toutes les écoles catholiques du Québec sous le contrôle des commissions scolaires.

Cette décision a été prise par le comité de l'instruction publique. Mais samedi, le 5 novembre, contrairement à l'habitude, les écoles et leurs maîtres prendront le chemin de l'école.

Les cours de perfectionnement pour les instituteurs de la région de Montréal qui ont lieu le samedi, seront remis à plus tard.

Donald Perreault sera pendu le 25 novembre

Donald Perreault, trouvé coupable du meurtre d'un policier lors d'un vol à main armée commis à une succursale de la Banque canadienne nationale, le 23 septembre 1948, sera pendu le 25 novembre prochain.

Son appel en effet a été rejeté par cinq juges de la Cour du banc du roi, hier après-midi. La lecture du jugement a été faite par l'hon. juge Garon Pratte.

La Cour d'appel a décidé que la preuve de culpabilité était suffisante. Par ailleurs le témoignage de Perreault à l'effet qu'il crut ne participer qu'à une affaire de "grab and run" et qu'il s'est enfui dès qu'il s'est aperçu qu'il s'agissait d'un vol à main armée, ne tient pas debout.

En Ontario

Un programme de construction de \$35,000,000

Toronto, 28 (C.P.). — Un programme de construction de \$35,000,000 donnera à la province d'Ontario d'ici cinq ans, 4,000 lits de plus dans les hôpitaux pour le traitement des maladies mentales. C'est ce qu'annonce le premier ministre d'Ontario, M. Frost, ainsi que le ministre de la santé, M. Kelly.

On construira deux nouveaux hôpitaux, d'une capacité de mille lits chacun, dans le nord de l'Ontario.

M. Kelly a également déclaré que l'on ajoutera environ 2,000 lits aux hôpitaux de la région de Toronto-Hamilton, pour recevoir les malades de la partie centrale de la province.

Les hôpitaux dans la zone Kingston-Brockville auront également mille lits supplémentaires ou pourront se diriger les patients de l'est-central et de l'est de l'Ontario.

Le premier ministre Frost décrit ce projet comme étant le "plus vaste programme jamais entrepris au Canada dans ce domaine du traitement des malades mentales".

Parce que sans dossier, Desaulniers ne reçoit qu'une sentence de 10 ans

Tout en se déclarant peiné d'avoir à le faire, le juge Wilfrid Laune a imposé ce matin une sentence de 10 ans de pénitencier à Joseph Desaulniers, pour tentative de meurtre.

Desaulniers est un homme d'une cinquantaine d'années, sans dossier judiciaire. C'est d'ailleurs à cause de ce fait qu'il n'a pas été condamné à l'emprisonnement à vie.

L'accusé avait blessé, en janvier dernier son ancienne "blonde", Marie-Claire Ouellet, et un beau frère de cette dernière. Le beau-frère avait reçu une balle dans la jambe; il est encore à l'hôpital. Quant à la jeune fille, Desaulniers lui avait tiré quatre balles dont trois l'avaient atteinte; elle n'a échappé à la mort que par un cheveu.

En défense, Desaulniers avait allégué qu'il ne se rappelait pas avoir tiré sur la jeune fille. Quant à la balle qui avait atteint le beau-frère, il prétendait ne l'avoir tiré que par erreur.

Avant de prononcer la sentence, le juge Laune a dit qu'il ne lui était pas agréable d'imposer une sentence dans le cas de Desaulniers. C'est, dit-il, à l'accusé, une chose accidentelle dans votre vie; vous avez toujours été un bon citoyen respectueux des lois. Ça n'a été qu'un moment de folie. Mais il n'en demeure pas moins que c'est

Londres, 28 (C.P.). — Le gouvernement travailliste britannique pousse plus énergiquement que jamais aujourd'hui à la réalisation de son nouveau programme de réduction des dépenses administratives et d'austérité accrue de vue pour ses commettants. On peut même prévoir que de nouvelles coupures vont suivre bientôt celles que le premier ministre, M. Clement Attlee, a fait connaître au début de la semaine.

Un débat sur ces coupures se poursuivra depuis deux jours aux Communes de Westminster. Il a atteint son apogée hier soir quand le cabinet a réussi à faire rejeter par 353 voix contre 222 une motion de censure soumise par l'opposition conservatrice qui trouve insuffisantes et mal distribuées les réductions annoncées dans les dépenses de l'Etat.

On a particulièrement remarqué dans les milieux ministériels que les conservateurs ont réussi à grouper sur le vote de cette motion le plus fort nombre de voix opposantes qu'ils aient encore réunies en huit occasions du genre depuis quatre ans. Ils en ont obtenu dix de plus qu'ils avaient jamais pu en recueillir auparavant.

Le nombre des votes travaillistes est inférieur de 40 à la force parlementaire totale du parti. En faisant la part des députés malades ou en voyage, il reste que plusieurs ministériels se sont absentés plutôt que de voter pour des mesures qu'ils critiquent eux-mêmes. Certains d'entre eux ont même refusé d'être présents en ordonnant une coupure de 3 p.c. dans les dépenses administratives.

Les conservateurs ont préféré s'abstenir à leur tour de voter sur une seconde motion, ministérielle celle-ci, de confiance au cabinet Attlee. Le cabinet a alors triomphé par 337 voix contre 5. L'opposition a pu se consoler en voyant que sur sa propre motion elle a réussi à faire l'unanimité des députés, des nationaux et des 14 indépendants.

Où l'on voit que les tissus ont une fonction déterminée

Je ne m'y entends pas beaucoup en tissus mais j'ai pu voir et admirer ce que de véritables artistes tirent de la matière quand ils y appliquent leur esprit.

"Atelier Textiles", dirigé par Mmes Andrée Elliott-Trudeau et Helme Ehasalu, présente une exposition de pièces tissées, œuvres dans lesquelles le souci pratique se mêle à la grâce exquise. "Les textiles", m'explique le sentiment Mme Andrée Trudeau, sont des éléments de décoration, ils doivent être conçus pour un lieu déterminé, pour des personnes également déterminées. Toutes pièces que nous créons sont en rapport avec leur fonction propre, c'est-à-dire en réponse à un problème précis: tissus destinés à telle personne, dans telle maison, pour telle pièce, sur tel meuble."

L'idéal, ajoute mon aimable guide, serait que l'architecte et le décorateur travaillent en étroite collaboration.

Ce que l'on veut éviter ici c'est le banal, la standardisation, la pièce qui attrape facilement l'oeil, que l'on retrouve partout et qui

perd toute valeur, non seulement de ce fait, mais aussi parce qu'elle n'a pas été conçue pour contribuer à un équilibre.

Je comprends que le but d'une belle création de textiles ou de tissus n'est pas tant non plus que chaque individu possède des pièces que personne d'autre n'a, mais plutôt de répondre à un problème spécifique de décoration. Les tissus ont une fonction propre, déterminée, précise.

Mme Andrée Trudeau a étudié pendant plus de trois ans à Boston et elle a fréquenté tous les grands ateliers américains. Sa collaboration, Mme Ehasalu, est une Suédoise reconnue comme une experte dans l'art du tissage. Elle a introduit ici les fameuses techniques Rya et Flossa.

L'exposition se tient à 1201 ouest, rue Sherbrooke, angle Drummond, et est ouverte tous les jours de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

Charles Daudelin a exécuté pour l'exposition des motifs décorateurs de la plus haute originalité que tout homme de goût se flattera d'avoir vus.

J.-P. H.

Les ouvriers s'opposent à la hausse des tarifs du téléphone

Le Conseil Central des syndicats nationaux de Montréal, à son assemblée tenue hier soir, sous la présidence de M. Horace Laverdure, s'est opposé à la hausse des tarifs de la compagnie Bell Telephone. Les délégués ont décidé de soumettre la question au comité d'étude du Conseil Central qui l'on a chargé d'énumérer les raisons pour lesquelles les ouvriers sont justifiés de s'opposer à cette augmentation.

Le délégué Lucien Croteau, conseiller municipal, a expliqué que la ville de Montréal et plusieurs autres municipalités s'étaient opposées à une hausse des tarifs de la Bell Telephone et que les tra-

vailleurs se devaient de s'opposer également à cette hausse des tarifs de ce service d'utilité publique.

Appui aux employés de tramways

Les délégués ont aussi adopté une résolution appuyant la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer et autres transports, section des employés de tramways, dans sa lutte contre la décision de la Compagnie des Tramways de Montréal qui veut remplacer les voitures à deux employés par des solotrans sur les circuits Notre-Dame ouest et Mt-Royal.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

Monsieur Duplessis jouera-t-il le grand rôle qui s'impose?

par André LAURENDEAU

L'Ecole d'apprentissage en pêcheries officiellement ouverte aux pêcheurs

Le ministre de la chasse et des pêcheries, le Dr C.E. Pouliot, annonce que l'Ecole d'apprentissage en pêcheries que son ministère a construite à Grande-Rivière, important centre de pêcheries de la Gaspésie, fonctionne maintenant régulièrement.

Les cours de cette école sont libres et gratuits et sont destinés à tous les éléments de notre population maritime qui ont le souci d'acquiescer les méthodes modernes de la pêche en haute mer et de se mieux préparer à exercer leur métier de pêcheur.

M. Louis Bérubé, B.Sc., directeur de l'Ecole supérieure de pêcheries de Ste-Anne de la Pocatière, a été chargé par le ministre de la direction des cours de la nouvelle école.

Les cours libres qui ont été donnés en juillet et août ont été suivis par 88 élèves et les séances de projections cinématographiques présentées le soir comme complément des cours du jour ont attiré des assistances de 250 personnes. Ces cours d'été portaient sur l'art culinaire, la mécanique, la menuiserie, la natation et les premiers soins aux blessés.

Le visage français de notre Amérique

Le comité de la survivance française présente "Le visage français de l'Amérique du nord" dans son calendrier 1950.

Chaque mois nous dévoile un aspect de la vie française dans des villes différentes. Au janvier nous conduits sur le flanc du mont Royal d'où un skieur et une skieuse contemplant la première ville française d'Amérique. Février nous transporte dans un important centre franco-américain, à Woonsocket, où est situé le quartier général de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. Puis la feuille du mois de mars nous montre une vue aérienne de la ville de Québec, tandis qu'avril met en opposition deux aspects de la compagnie Paquet, de cette ville: d'un côté, le passé, modeste établissement ouvert par M. Zéphirin Paquet, en 1850; de l'autre, l'avenir, le magasin de la compagnie Paquet, tel qu'il apparaît lorsque seront terminés les travaux d'agrandissement.

L'Acadie est également une région bien française et mai nous présente le spectacle d'un pêcheur acadien. Juin est le mois qui couronne tous les efforts scolaires de la jeunesse studieuse, espoir de demain. Et comme juillet est l'époque par excellence des voyages, l'on retrouve un groupe de la survivance à la dévotion apostolique, puis au mois d'août, à Manchester, à l'Association canado-américaine.

Avec septembre, c'est le retour aux études, et cette feuille du calendrier de la survivance française nous donne une vue générale du collège Sainte-Anne, en Nouvelle-Ecosse. En octobre, des compatriotes font la prière à la croix de Cartier, à Painscourt, centre francocanadien. Novembre nous ramène à Québec, à la cote de la montagne. Pour terminer, nous trouvons à la dernière page du calendrier, décembre, une photo commémorative de la visite cardinale au pays de la Vérendrye.

Les membres et les amis de la Survivance française ne devraient pas manquer de se procurer ce calendrier pour 1950 qui les informera grandement, nous en sommes sûrs.

La température

Ensoleillé et chaud à Montréal (Par la Canadian Press)

Le long du Saint-Laurent des couches de nuages empêchent la température de tomber plus bas ce matin qu'hier matin. Des vents sud-ouest venant des Grands Lacs apporteront au Québec-Sud sa plus chaude journée du Lac-Saint-Jean. Dans la région du Lac-Saint-Jean, la température sera plus froide. Il fera beau et chaud dans la région du Saint-Laurent samedi.

Montréal, région des Cantons de l'Est et Laurentides: ensoleillé et chaud. Température aujourd'hui à Montréal, 55; Ottawa, 55; Sherbrooke 55; Sainte-Agathe, 50.

Ville de Québec, Saint-Maurice et régions sud de Baie-Comeau, généralement ensoleillé, quoique nuageux par intervalle. Température aujourd'hui à Québec, 50; La Tuque, 50; Rivière-du-Loup, 50.

Lac-Saint-Jean et région au nord de Baie-Comeau, nuageux aujourd'hui avec pluies intermittentes. Plus chaud qu'hier. Température aujourd'hui à Chicoutimi, 45.

Gaspé, nuageux et plus chaud, avec orages, s'éclaircissant tard dans la soirée. Température aujourd'hui à Mont-Joli et à Matane, 45.

Avis de décès

VAILLANT. — A Montréal, le 28 octobre 1949, à l'âge de 84 ans, est décédé Louis Vaillant, époux de Délima Lacombe, demeurant à 7237, De La Roche. Les funérailles auront lieu lundi, le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires René Thériault, 7149, rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.



L'Ecole d'apprentissage en pêcheries du département provincial de la chasse et des pêcheries, érigée à Grande-Rivière fonctionne maintenant normalement, annonce le ministre des pêcheries, le Dr C.E. Pouliot. Les cours sont libres et gratuits et on y enseigne tous les métiers connexes à la pêche en haute mer depuis la construction des barges jusqu'à la navigation. Les élèves de tout âge y sont admis. (Cliché Service de Ciné-Photographie)

Young écope de quatre ans

Johnny Young, un ancien lutteur de 35 ans, a écopé, hier, d'une sentence de quatre ans de pénitencier pour avoir aidé Donald et Douglas Perreault à se sauver de la police, après le célèbre vol à main armée.

On sait que Johnny Young doit subir un autre procès, cette fois sous plusieurs accusations résultant de la saisie de \$140,000 de narcotiques dans son appartement.

Avant le prononcé de la sentence, Young a prononcé un long discours pour dire qu'il n'avait jamais offert de cacher Donald Perreault.

Me Alexandre Chevalier, C.R., procureur de Young, a déclaré qu'il en appellait de la sentence.

Vaste mouvement d'épargne lancé dans nos écoles

Amicales maristes à Notre-Dame-du-Cap

Objectif: \$150,000

Nouvelle importance accordée aux caisses d'épargne scolaire — Véritable oeuvre d'éducation entreprise par la Commission des écoles — Les administrateurs sont les élèves eux-mêmes

Dimanche dernier, le 23 octobre, le conseil général de la Fédération des amicales maristes canadiennes tenait son assemblée annuelle et faisait en même temps un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame du Rosaire du Cap, patronne de leur association.

A cette réunion, on remarquait des délégations des amicales de Saint-Pierre (Montréal), de Rosemont (Montréal), de Lévis, de Chicoutimi, d'Iberville, de Saint-Jean, de Montmorency, du collège Laval (Saint-Vincent-de-Paul), de Dorval, de Champagnat (Montréal), de Saint-Félicien (Lac-Saint-Jean), de Charlesbourg, des Saints-Martyrs (Québec), de Saint-Malo (Québec), de La Tuque, de Waterloo.

Il y a eu messe au sanctuaire du Cap. Après le dîner, les délégués se réunirent en assemblée générale à la salle Sainte-Madeleine.

Dès le début de la réunion, après avoir souhaité la bienvenue à tous, M. Albéric Cantin, président de la Fédération, proposa un vote de félicitation au Père Laurent, nouveau provincial de la province mariste de Lévis. Puis on procéda aux élections. M. Albéric Cantin, de Québec, président, fut réélu ainsi que M. Charles Brosseau, de Verdun. M. Raymond Paquet, de l'amicale des Saints-Martyrs de Québec et M. Laurent Potvin, de l'amicale de Saint-Félicien furent tous deux élus directeurs.

On décida en outre de former le plus tôt possible deux unions au sein de la fédération, afin de rendre les réunions plus accessibles à tous et de faciliter la mise à exécution de diverses activités d'intérêt plus local. Ces deux unions: l'une pour Lévis, l'autre pour Iberville, correspondront aux divisions territoriales des deux provinces religieuses maristes de Lévis et d'Iberville.

On étudia aussi les moyens pour assurer la publication mensuelle de la revue "Sûr".

On se rendit ensuite au sanctuaire pour assister à la bénédiction du Très Saint-Sacrement, durant laquelle M. Albéric Cantin, président de la fédération, lut un acte de consécration à Notre-Dame du Rosaire du Cap.

La conservation du château de Ramezay est un devoir national

On sait que le château de Ramezay est l'un des plus intéressants lieux historiques de la ville de Montréal. A plusieurs reprises, l'importance de la restauration et de l'entretien des bâtiments du Château de Ramezay avait été signalée par les experts. C'est ainsi que l'Association des architectes de la province de Québec a remis hier soir un chèque de \$500, à la société d'archéologie et de numismatique.

Au cours d'une cérémonie intime tenue au Château de Ramezay, le président de l'Association des architectes, M. Meadowcroft, a remis le chèque en même temps qu'il a offert ses encouragements au président de la Société d'Archéologie et de Numismatique, M. Victor Morin. "Notre société, a notamment déclaré M. Meadowcroft,

est fermement décidée à maintenir des liens avec le passé, auquel nous devons tant dans le domaine de l'architecture. L'Association des architectes de la province de Québec connaît la situation difficile dans laquelle se trouve le Château de Ramezay et espère que sa modeste contribution permettra d'y remédier quelque peu".

De son côté, M. Victor Morin a chaleureusement remercié l'Association des architectes et a souligné le prestige historique en même temps que les nombreux souvenirs que représente le château de Ramezay. On sait qu'après avoir été construit sous le régime français, le Château fut ensuite occupé par les Anglais et finalement converti en Université. M. Morin notamment déclare qu'il a fait ses études de droit dans l'un des salles du musée actuel.

La campagne en faveur de l'épargne scolaire a été lancée officiellement hier après-midi à l'Auditorium Le Plateau par M. Eugène Doucet, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Assistait à la cérémonie: Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, Son Honneur le maire M. Camille Houde, M. J.-O. Desautels, surintendant de l'Instruction publique, Mgr Albert Valois, directeur de l'Action catholique, Mgr Paul-Emile Gauthier, vicaire en chef des écoles, M. Tréfiel Boulanger, directeur général des études, des membres de la Commission et autres personnalités du monde de l'enseignement.

Des centaines d'écopiers avaient pris place dans l'auditorium avec directeurs et professeurs. Un groupe d'élèves de l'école Chénier, pour jeunes filles, ont donné une démonstration fort intéressante du fonctionnement des caisses d'épargne placées sous la direction de M. Emile Girardin.

M. Eugène Doucet a d'abord rappelé que nos pères avaient hérité de la France la vertu d'économie et que grâce à elle ils comment, dans bien des cas, la sécurité, l'indépendance, voire la fortune.

"Les Canadiens, continue le président, comprennent-ils encore la valeur et l'importance de l'épargne, en sentent-ils la nécessité, se soumettent-ils à ses exigences, en apprécient-ils les avantages? Il semble bien qu'il y ait, à ce sujet, un glissement. L'épargne a fait place chez nous à une dépense effrénée, capricieuse, inutile, quand elle n'est pas décidément un obstacle à la scrupuleuse observance des commandements de Dieu et de l'Eglise."

Puis M. Doucet explique que l'oeuvre de la Caisse d'épargne scolaire "ne consiste pas dans la simple récolte des épargnes des enfants, mais elle se propose un but éducatif et moral: apprendre aux jeunes générations à imposer une discipline librement consentie... En ce domaine précis de l'épargne, notre population redevenue scolaire si la jeunesse qui fréquente l'école prend l'habitude agissante de l'épargne."

Un peu d'histoire
M. Tréfiel Boulanger, directeur général des études, a rappelé que la première commission scolaire de la province à instituer les caisses d'épargne scolaire, a été la commission de Ville Saint-Louis, communément appelée Mile-End, le 19 février 1908. L'année suivante, la législature adoptait une loi autorisant les caisses d'épargne et en 1910 et 1911 les villes de Limoilou et de Montréal instituaient dans leurs écoles les caisses d'épargne. Elles connurent dès le début un grand succès. En 1944, 1,534 écoles ont déposé \$125,000. Mais depuis il y a eu

LES RUES NE SERONT PAS CONVERTIES EN TERRAINS DE JEUX

Quelques conseillers municipaux avaient demandé la fermeture de certains secteurs de rues pendant les mois d'été, afin de permettre aux enfants d'y jouer librement certaines périodes de la journée, et cela dans les quartiers populaires où les terrains de jeux sont rares. Le conseil municipal avait même adopté une résolution dans ce sens, sur la proposition des échevins Dave Rochon et Max Seigler.

Toutefois, le service de police s'oppose à cette mesure et a présenté au comité exécutif un rapport défavorable à ce sujet. On y représente que ce régime nuirait à la circulation déjà congestionnée, et qu'au surplus le service de la police ne dispose pas d'un personnel suffisant pour effectuer une surveillance effective de ces nouveaux endroits de récréation juvénile qui seraient d'ailleurs appelés à se multiplier.

FRANCE-LIVRE

tous les nouveaux livres parus ainsi qu'un grand choix de livres d'occasion

VENTE et LOCATION
1325 est, Ontario - CH. 5471

MESSAGER DEMANDE

Messageur débrouillard et connaissant bien la ville de Montréal. S'adresser au "Devoir" (Service des annonces), 434 est, rue Notre-Dame.

CHANGEMENTS AUX HORAIRES

En vigueur
dimanche
le 30 octobre, 1949

Tous renseignements des agents
CANADIEN PACIFIQUE
NATIONAL CANADIEN

Rapide de livraison

sur toutes commandes téléphoniques
DE 8 HEURES DU MATIN A MINUIT

8 LIVRAISONS PAR JOUR AUX ENDROITS SUIVANTS:
OUTREMONT, WESTMOUNT, ROSEMONT, N.-D.-G. VERDUN, ST-HENRI, MAISONNEUVE, HOCHELAGA, NORD DE LA VILLE. Dans le centre de la ville, nous livrons CONTINUÉMENT. HUIT VOITURES à votre service.

LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE

TEL: PL. 9622

COURS DE VENTE SPECIALISEE

Pour voyageurs de commerce, agents d'assurance et autres, et pour tous ceux qui se destinent à la vente par sollicitation.

11 professeurs d'expérience pratique

6 professionnels dans le domaine de l'art de la vente.
5 spécialistes: économie politique, droit commercial, analyse des états financiers, développement de la personnalité, publicité.

Cours de deux ans, 88 heures, \$25.00 par année, diplômes décernés par l'Université Laval. Ces cours sont donnés le samedi après-midi à 2.30 à l'Ecole Centrale des Arts et Métiers, 1265, rue St-Denis.

Ouverture des cours, le 22 octobre, l'inscription est prolongée jusqu'au samedi le 29 octobre.

Assurez-vous d'un avenir meilleur, inscrivez-vous dès maintenant.

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

Pour renseignements, s'adresser au secrétaire de l'A.P.C.V., 1371 est, rue Laurier, Montréal. Téléphone: Chénier 8371. (Le soir, CL. 5298)

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE CATHOLIQUE
DES VOYAGEURS DE COMMERCE DU CANADA

FOURNAISES A L'HUILE

Nous offrons en vente deux fournaises à l'huile ayant servi une saison seulement.

1 DUO THERM avec souffleur électrique
1 DUO THERM sans souffleur.

Pour informations, s'adresser à M. JEAN GRENIER,

LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame

BE. 3361

PELERINAGE GRATUIT en EUROPE!...

Voilà ce que vous offre le "Devoir" en reconnaissance du support, sans cesse accru, que lui apportent ses lecteurs.

Un coupon paraîtra dans le journal, une fois par semaine. Pour augmenter vos chances, abonnez un de vos parents ou amis. Car pour chaque nouvel abonnement d'un an que vous nous ferez parvenir, CINQ coupons vous seront donnés.



à la demande générale

les CIGARETTES de VIRGINIE

PALL MALL

Bout Un



Avez-vous savouré la douceur, la délicatesse des nouvelles Pall Mall (à bout uni)? Leur goût surfin évoque les plantations ensoleillées de la Virginie... et vous saurez tout de suite que ces cigarettes de grande classe sont dignes d'un nom depuis longtemps fameux. Papier imperméable, n'adhérant pas aux lèvres. Prix populaire. Exigez la Pall Mall, dans son paquet luxe—rouge et or.

20 pour 38¢
TAXE PROVINCIALE INCLUSE

POUR ENLEVER LA CELLOPHANE, SOULEVEZ LA LANGUETTE ET TIRIEZ

Les Communes votent la loi sur la Constitution

A la conférence fédérale-provinciale se jouera la manche décisive

Ottawa, 27. — Le débat sur la réforme constitutionnelle s'est terminé après onze heures ce soir et la résolution du premier ministre Saint-Laurent qui demande au Parlement de Westminster d'accorder au Parlement canadien d'amender lui-même la constitution en ce qui a trait aux matières exclusivement fédérales, a été adoptée par un vote de 133 à 38. Les socialistes ont voté avec les libéraux tandis que les conservateurs et les créditistes se sont prononcés contre la mesure. MM. Paul-Edmond Gagnon, député indépendant de Chicoutimi, et Raoul Poulin, député indépendant de Beauce, ont également voté contre la mesure, de même que les deux députés conservateurs de langue française, MM. Léon Balcer et Henri Courtemanche. Tous quatre avaient prononcé, au cours du débat, des discours pour se rapprocher au gouvernement d'avoir ainsi procédé à cette réforme constitutionnelle sans tenir compte des provinces.

Les conservateurs ont fait preuve d'une certaine combativité à la fin du débat et on a pris trois votes au cours de la soirée. M. Donald Fleming, député de Toronto-Eglinton, appuyé par M. Léon Balcer, a proposé un amendement demandant au Parlement de Westminster d'accorder au Canada le droit d'amender sa constitution, mais seulement après un accord entre le pouvoir central et les provinces. L'amendement fut rejeté par un vote de 136 à 38. Le président de la Chambre a refusé de recevoir un amendement créditiste qui aurait pour effet d'obliger la Chambre à reprendre l'étude de la résolution en comité plénier. Le président a également refusé de recevoir un amendement de M. T. L. Church, député conservateur de Toronto-Broadview, à l'effet de ne pas adopter la résolution.

La voix de l'Europe

Comme lors du débat sur l'abolition des appels au Conseil privé, M. Church a combattu jusqu'au dernier moment la mesure de réforme constitutionnelle au nom de la sécurité impériale. Son amendement avait pour but d'obtenir un vote de principe contre la mesure au lieu d'avoir à se prononcer sur la consultation des provinces. Il a reproché à ses collègues conservateurs de n'avoir livré qu'un simulacre de bataille et il n'a pu empêcher de prendre la parole avant le vote après que le premier ministre Saint-Laurent eut clos le débat.

M. Church n'a pas été le seul à prendre une position impérialiste. M. Howard Green, député conservateur de Vancouver-Quadra, s'est plaint de ce que sa province de Colombie perdait la protection du Parlement de Westminster après avoir perdu la protection du conseil judiciaire du Conseil privé. M. Chester McLeure, député conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard, a accusé le gouvernement de vouloir rompre tous les liens avec le Commonwealth. Les trois autres députés conservateurs qui ont pris part au débat, MM. Donald Fleming, Arthur Smith et J. A. Ross, s'en sont tenus à l'attitude officielle du parti en réclamant la consultation des provinces.

M. Fleming a réussi une improvisation de cinq minutes en français pour résumer l'argumentation de son discours anglais. Ce n'était pas, comme on le sait, la première fois que le député d'Eglinton parlait notre langue, mais c'était la première fois qu'il se risquait sans texte. Il s'est fort bien tiré de cette improvisation qui démontre quel soin il se donne pour bien apprendre notre langue.

La thèse centralisatrice

Du côté ministériel, il n'y a eu que deux discours: l'un du nouveau ministre des postes, M. Edouard Rinfret, et l'autre du premier ministre lui-même. Tous deux ont défendu la thèse fédérale et centralisatrice en matière constitutionnelle. Tous deux ont insisté sur le fait que les provinces ne sont pas représentées uniquement par leurs premiers ministres provinciaux, mais aussi par les députés qu'ils élisent au parlement fédéral. Tous deux ont également insisté sur le fait que la politique libérale constituerait une politique de compromis entre l'union législative et l'omnipotence provinciale.

Rinfret a affirmé que les provinces de Québec et d'Ontario n'existaient pas au temps de la Confédération puisque l'acte d'union avait fusionné le Bas-Canada et le Haut-Canada. Il a cité à cet effet le jugement de l'historien Chapsais, qui fut ministre dans le cabinet Duplessis: "L'œuvre essentielle (des Pères de la Confédération) c'est bien d'avoir institué l'Etat provincial, cette législature qui est absolument nôtre, où nous sommes les curateurs de nos plus intimes intérêts."

M. Saint-Laurent n'a prononcé qu'un assez bref discours. Il s'est, paraît-il, préparé à traiter à fond toute la question, mais il s'est ravisé à la dernière minute, peut-être en raison de l'heure tardive, et il s'est presque contenté de s'en prendre aux conservateurs de les mettre en contradiction avec eux-mêmes et de se moquer de leur attitude qui consiste à approuver le gouvernement sur le fond des questions en le combattant sur la procédure suivie. Il a notamment pris à partie les conservateurs qui emploient la formule vague de la consultation pour laisser croire qu'ils sont favorables au consentement des provinces mais qui ont refusé de s'engager lorsque la question s'est posée au cours du débat sur la protection de Terre-Neuve. Ce discours aggrava la déception de la nombreuse députation ministérielle qui a fait au premier ministre une ovation prolongée à la fin de son discours.

"Trois théories"

Sur le fond de la question, M. Saint-Laurent a été très bref, mais il n'en a pas moins fait quelques déclarations qui méritent d'être retenues. Il existe, dit-il, trois théories constitutionnelles qui ont chacune leurs défenseurs. La première veut qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des provinces pour tous les amendements, même les plus insignifiants, parce que la constitution serait un contrat. La deuxième soutient que le parlement fédéral a le droit de décider n'importe quel amendement à la constitution sans consulter les provinces. En réalité, techniquement, c'est peut-être la véritable situation légale, mais ce n'est pas la position du parti que j'ai l'honneur de diriger. La troisième soutient que le parti libéral dans le passé, la théorie qui a continué de soutenir aujourd'hui, c'est que les pouvoirs souverains de la nation canadienne ont été partagés à la Confédération entre le parlement central et les législatures provinciales et que les pouvoirs non expressément mentionnés doivent revenir au parlement central.

Après l'adoption de cette mesure qui assurera au Parlement fédéral le même privilège dont jouissent déjà les législatures provinciales, celui de modifier la constitution en ce qui a trait aux matières exclusivement fédérales, de conclure M. Saint-Laurent, il restera à s'entendre sur la procédure à suivre pour modifier la Constitution dans les matières qui intéressent à la fois l'autorité centrale et les provinces. Quand cette entente aura été conclue, il faudra faire un autre pèlerinage au Parlement de Westminster pour la faire incorporer à la Constitution canadienne. Cette entente donnera des garanties qui n'existent pas aujourd'hui pour les droits des provinces et des minorités. La résolution actuelle n'assure pas ces garanties. Mais elle interdit au Parlement canadien de toucher à ces droits. Quand nous aurons conclu une entente avec les provinces, nous ferons faire le dernier amendement par le Parlement de Londres et cet amendement final donnera de vraies garanties et fournira les meilleures sauvegardes possibles pour les droits provinciaux, les droits minoritaires et les droits démocratiques de la nation canadienne.

La première manche de la lutte engagée autour de la réforme de la Constitution est donc terminée. Le débat qui se déroulera au Sénat ne sera que la répétition de ce qui vient de se terminer à la Chambre des communes. La manche décisive se jouera à la conférence fédérale-provinciale.

130 articles au feuillet

La séance régulière du Conseil municipal montréalais, qui s'ouvrira mercredi matin, à 10 h. 30, comportera quelque 130 articles. Soixante-cinq auront trait à des approbations de travaux pour fins d'améliorations locales. Les conseillers seront invités à voter un crédit au montant de \$750,000 pour l'agrandissement des trois édifices municipaux: un étage additionnel à l'hôtel de la rue de Fleurimont, deux nouveaux garages et deux nouveaux entrepôts, avenue Western et rue des Carrières.

L'ordre du jour comprendra aussi une nouvelle liste d'octrois à des œuvres philanthropiques pour un total de \$52,250. Le Comité exécutif demandera également au conseil d'approuver le plan de construction d'un nouveau viaduc à la rue Wellington, entre les rues Richmond et de la Congrégation.

Décès du R. Frère G.-E. Charbonneau, C.S.V.

Le 26 octobre courant est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal le R. Frère G.-E. Charbonneau, C.S.V. Le défunt était né à Rawdon le 1er décembre 1915 et était entré chez les Clercs de Saint-Viateur le 5 juillet 1934, pour y faire ses vœux perpétuels le 24 juillet 1938. Après avoir obtenu son brevet élémentaire anglais au Scolasticat de Saint-Denis, il fut neuf ans professeur au collège Bourget. Il était directeur de l'école Saint-Viateur, puis fut terrassier, puis, au cours des vacances, il s'employait comme terrassier, puis, après avoir donné à tous l'exemple d'une vie religieuse admirable.

Le Pacifique Canadien a obtenu hier le droit d'en appeler à la Cour suprême

Ottawa, 28 (C.P.). — Le Pacifique Canadien a obtenu hier le droit d'en appeler à la Cour suprême au sujet des taxes de transport des marchandises.

Après trois heures et demie de témoignages, à la Commission des transports, dans une brève décision, a permis au Pacifique Canadien d'en appeler à la Cour suprême sur une question de droit relative à un jugement rendu le 20 septembre dernier par la commission, accordant au chemin de fer une hausse générale de 8 pour cent.

Le Pacifique Canadien, ainsi que d'autres compagnies de chemins de fer, avaient demandé une augmentation de 20 p.c. Il le désire maintenant que la Cour suprême décide de si oui ou non la commission a manqué à son devoir statuaire en n'accordant qu'une augmentation temporaire, remettant à plus tard la décision finale, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle ait complété des études supplémentaires et reçu le rapport de la Commission royale d'enquête sur les transports.

Sept des gouvernements provinciaux — Ontario, Québec et Terre-Neuve exceptés — ont lutté contre la démarche du Pacifique Canadien pour la réouverture de sa cause devant la Cour suprême. Toutefois, à la fin des témoignages, le commissaire en chef, M. B. Archibald, lui-même juge à la Cour de l'Échiquier, a déclaré que la commission aimerait à avoir l'opinion de la Cour suprême sur cette question de droit.

La Cour suprême ne peut pas renverser la décision de la commission. Elle ne peut pas non plus ordonner à la commission de modifier sa décision. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de dire si la commission était ou non justifiée, en vertu de la loi des chemins de fer de rendre la décision qu'elle a rendue le 20 septembre dernier. Si la Cour suprême décide que la commission a manqué à son devoir, tel que s'en plaignent les chemins de fer du Pacifique Canadien, il est probable que la commission prendra de nouveau la cause en considération.

Après que l'on eut accordé au Pacifique Canadien la permission d'en appeler à la Cour suprême, les d'avis de cette compagnie ont été vécus qu'ils se rendraient à la Cour le plus tôt possible, probablement aujourd'hui, pour faire les arrangements nécessaires. Cela peut prendre des semaines. L'avocat qui représente les sept provinces qui ont lutté contre la démarche du Pacifique Canadien n'avait pas encore décidé hier si oui ou non ces provinces continueraient la lutte en Cour suprême. On s'en était toutefois que quelques-unes de ces provinces n'abandonneront pas la partie.

ZONAGE MODIFIÉ DANS AHUNTSIC

À la séance échevinale de mercredi prochain, le Comité exécutif de Montréal proposera un amendement au règlement de zonage affectant la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens dans le quartier Ahuntsic. Cette modification avait fait l'objet de demandes répétées de la part du Comité des citoyens de cette localité.

La France se donne un gouvernement

Après la plus longue crise ministérielle depuis 50 ans — M. Bidault obtient le plus fort vote de confiance donné depuis deux ans — Ministres déjà choisis

Paris, 28. (A.P.). — La plus longue crise ministérielle depuis 50 ans, a pris fin hier quand le chef du Mouvement républicain populaire, M. Georges Bidault, a fait confirmer à l'Assemblée nationale le choix de son second cabinet par 367 voix contre 163.

À l'inverse des personnages politiques qui se sont essayés avant lui à résoudre cette crise, M. Bidault avait constitué son cabinet avant de réclamer un vote de confiance. Il a ainsi déjoué l'obstacle qui a fait reculer MM. Jules Moch et René Mayer avant lui.

Le nouveau chef du gouvernement français n'est âgé que de 50 ans. On peut dire que la roue de la fortune politique a fait un tour entier avant de le ramener au pouvoir. Chef de la résistance pendant l'occupation allemande en France, M. Bidault avait abandonné son poste de professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, à Paris, pour devenir premier ministre de juin à décembre 1946. Déjà ministre des Affaires étrangères depuis 1945 il avait conservé ce portefeuille jusqu'en juillet 1948.

Le gouvernement Bidault en sera lui aussi un de coalition. Comme ses alliés socialistes et radicaux, le M.R.P., un groupement de tendances socialisantes, recommandant la justice pour tous, après avoir donné à tous l'exemple d'une vie religieuse admirable.

C'est la question du gel des salaires et des prix qui avait fait sombrer le gouvernement Queuille le 6 du mois courant.

M. Bidault a obtenu la plus forte majorité qu'un premier ministre de la Quatrième République se soit assurée depuis que M. Robert Schuman a remporté 412 votes en novembre 1947. M. Bidault en a recueilli, lui, 367 quand il lui en fallait seulement 310.

Le second cabinet Bidault ressemble fort au cabinet Queuille démissionnaire, car il en conserve 10 des 18 ministres à leurs anciens postes. Le Dr Henri Queuille y rentra lui-même comme premier ministre adjoint, sans portefeuille. M. Bidault garde M. Schuman comme ministre des Affaires étrangères. Il a aussi conservé M. Moch à l'Intérieur et M. Maurice Petsche aux Finances.

Parmi les changements importants, notons que M. Paul Ramadier perd son portefeuille de la Défense, qui va à M. René Pléven, de l'Union démocratique socialiste. M. Bidault, un petit parti du centre, M. René Mayer remplace à la Justice M. Robert Lecourt, du M.R.P. Enfin le socialiste Pierre Ségelle devient ministre du Travail à la place de son copartisan Daniel Mayer. C'est à M. Daniel Mayer qu'on attribue la chute du cabinet Queuille. Vu son impopularité personnelle, M. Mayer avait demandé hier de ne pas être inclus dans le prochain cabinet.

L'Ouest français du pays possède un pouvoir d'achat de \$175,000,000

Au club Richelieu, le président de Radio-St-Boniface dit que les gens du Québec devraient songer à leur avenir en regardant du côté des provinces de l'Ouest

Au cours d'une brillante causerie prononcée hier devant les membres du club Richelieu, M. Roland Couture, président et directeur-gérant du poste C.K.S.B. de Saint-Boniface, affirmait que les 200,000 Canadiens de langue française établis dans les quatre provinces de l'Ouest possèdent un pouvoir d'achat annuel de 160 à 175 millions de dollars.

Le conférencier s'adressait à des hommes d'affaires et il citait ces chiffres dans l'intention de leur faire comprendre que des avantages économiques réels les attendaient s'ils nouaient des relations commerciales plus étroites avec leurs compatriotes français de l'Ouest.

M. Couture insiste sur la valeur indiscutable de ce marché et il précise le fait en décrivant la manière dont s'y prennent les firmes de langue anglaise pour y prendre pied et le conquérir. C'est ainsi que les émissions commerciales de Radio-Saint-Boniface sont commanditées, en grande partie, par des compagnies de Toronto.

Mais le poste C.K.S.B. a été fondé pour servir de bastion aux groupes français de l'Ouest. Et son directeur, M. Couture, est venu à Montréal pour offrir à nos maisons de commerce d'être mieux représentées là-bas, en utilisant les services de la radio française de Saint-Boniface. On rétablirait ainsi un équilibre conforme à la mission dont C.K.S.B. a été chargée, tout en permettant aux Québécois de s'imprimer plus solidement dans l'Ouest.

Sous un autre angle encore, M. Couture estime que nous devrions nous intéresser plus aux quatre provinces occidentales du pays. Cette fois, il se demande pour quel motif nous laissons à des Américains, par exemple, le soin d'exploiter les dépôts d'huile de l'Alberta? Si, au contraire, nous voulons dire un mot dans l'économie de notre pays, il importe que nous posions immédiatement les gestes nécessaires et que nous plaçons des capitaux dans le développement économique du Canada.

Au début de sa causerie, M. Couture disait combien le poste C.K.S.B. était écouté dans la région. Les chiffres qu'il cite sont révélateurs: après 6 h. du soir, sur les 55,000 postes récepteurs des environs, il y en a 34,800 branchés sur C.K.S.B.; ce qui veut dire que deux foyers étrangers pour chaque foyer français écoutent la radio de Saint-Boniface.

Cette proportion est encore plus accusée dans le nombre des demandes de renseignements qui sont envoyées par écrit: 20 lettres en anglais pour chaque lettre en français. Notons qu'à l'intention des auditeurs de langue anglaise, C.K.S.B. a inauguré une émission dont le succès est très vite "Let's speak French". Il s'agit d'un cours de français, diffusé une fois par semaine, et dont plus de 2,500 personnes demandent chaque fois la copie.

M. Couture avait été présenté par R. P. Roméo Bergeron, S.J. Il a été remercié par M. Paul-A. Leclerc. Le déjeuner a été présidé par M. Lucien Bélaïr. A souligner que la réunion a été marquée de façon spéciale par une conférence-débat de M. Ben Bédard, dont la vie semble évoluer autour du chiffre "5".

Le prix Nobel de médecine va aux docteurs Egas Moniz et Rudolf Hess

Le premier, un Portugais, est l'inventeur de la lobotomie frontale qui permet de corriger, chirurgicalement, certains types de folie

Stockholm, 28 (Reuter). — Pour la 40e fois depuis 1901, l'Institut Caroline de Médecine, de Stockholm, en Suède, vient de décerner le prix Nobel de médecine, la plus haute distinction mondiale du genre. Les bénéficiaires cette fois en sont deux savants étrangers, le Dr Walter Rudolf Hess, de l'université de Zurich, en Suisse, et le Dr Antonio Egas Moniz, de Lisbonne, au Portugal, qui se partageront également ce prix de 156,000 couronnes (environ \$30,000).

Le Dr Hess obtient sa part du prix pour ses découvertes des fonctions du diencéphalon (une partie du cerveau) dans la coordination de l'activité des organes internes du corps. Il est âgé de 68 ans tandis que le Dr Moniz l'est de 75 ans.

Ce dernier s'est illustré en tentant et réalisant avec succès en 1935 la première opération chirurgicale visant à guérir certains types de folie. Le professeur Moniz a inventé ainsi ce qu'on appelle la lobotomie frontale, qui consiste à trancher les liens entre les lobes frontaux et le reste du cerveau. On a pu de la sorte corriger plus de 10,000 schizophrènes et para-

Grâce à l'intervention de M. Barrette il n'y aura pas de grèves à la Canadair

Après une longue séance de conciliation, aux bureaux du ministre du Travail, représentants patronaux et ouvriers en viennent à un compromis — L'assemblée des membres de la loge 712 décidera ce soir en dernier ressort

Québec, 28 (D.N.C.). — La menace de grève qui planait sur la Canadair, une des très importantes aviations de Montréal, où travaillent 2,800 ouvriers, est maintenant dissipée, grâce à l'intervention du ministre du Travail, l'hon. M. Antonio Barrette. Après une longue entrevue, hier après-midi, au bureau du ministre, qui agissait comme conciliateur, entre les représentants de la compagnie et les représentants des ouvriers, une entente a finalement été conclue. Celle-ci sera définitive, quand les porte-parole des ouvriers l'auront fait accepter ce soir par leurs unions.

Grâce à la conciliation, a dit le ministre, dans une brève déclaration, la menace de grève est écartée à la Canadair. Nous avons entendu les représentations des patrons et des ouvriers, nous les avons étudiées dans un esprit de coopération, une proposition a été faite et les parties se sont engagées à l'accepter.

Comme cette proposition doit être soumise ce soir aux unions, le ministre n'a pas voulu donner d'autres décisions. À la suite d'une sentence arbitrale, rendue récemment, une menace de grève très sérieuse existait à la Canadair. Un vote de grève avait été pris, lorsque le cas fut soumis au ministre du Travail, mardi dernier. L'exécution de la loge 712 de l'Union internationale des machinistes avait toute autorité pour déclarer une grève, qui aurait été légale.

La sentence arbitrale accordait une augmentation de 10 cents et la Canadair en offrait une de 4 cents.

L'hon. M. Barrette avait convoqué les parties en cause et demandé aux ouvriers de ne pas déclarer la grève avant de l'avoir rencontrée, avec les représentants de la compagnie, pour discuter les offres de la Canadair et toute la situation. Patrons et ouvriers ont répondu hier à cette convocation. Les ouvriers étaient représentés par M. Giroux, président de l'union, M. Laberge, agent d'affaires, et M. Adrien Villeneuve. Les porte-parole de la compagnie étaient M. Hugh O'Donnell et M. Neil, McDougall et Armstrong.

La Canadair a accepté de payer la rétroactivité au 1er juin, c'est-à-dire à l'expiration du contrat, d'accorder une augmentation de 7 pour cent, de donner trois jours de congé payé, au choix de l'union, ainsi que deux semaines de congé payé, après 5 ans de service.

Les représentants des ouvriers se sont engagés à recommander ce soir à leur union l'acceptation de ces conditions.

Signation que M. Barrette est revenu mardi à son bureau, après une maladie qui l'avait forcé à prendre deux mois de repos. Il s'est remis à la besogne avec toute l'énergie qui le caractérise. Les circonstances ne lui ont pas permis de suivre, au moins pour les premiers jours, les ordres de ses médecins, qui lui prescrivaient des journées courtes. Celle d'hier a été nécessairement très longue. Les délégués sont entrés à 4 heures au bureau de M. Barrette et n'en sont sortis qu'à 7 heures. Le ministre paraissait quelque peu fatigué, quand il a reçu les journalistes, mais il n'a pas caché sa satisfaction d'avoir réussi à conduire les délibérations à bonne fin.

AU SENAT

Des sénateurs cherchent un moyen d'examiner les dépenses de l'Etat

Le débat sur la Constitution

Ottawa, 28. (D.N.C.). — Avant de reprendre le débat sur l'abolition des appels au Conseil privé de Londres, le Sénat a consacré une partie de sa séance d'hier à discuter de la façon qui serait la plus expéditive et la plus efficace d'examiner les crédits et les dépenses du gouvernement avant de les approuver.

Cette discussion a été soulevée à l'occasion d'un nouveau bill de crédits provisoires, rendu nécessaire parce que la Chambre des communes n'a pas encore terminé l'examen des crédits de l'année en cours. Le bill a subi successivement les trois lectures réglementaires pour être ensuite l'objet de la sanction royale, apposée par le très hon. Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada.

Deux autres bills ont été sanctionnés en même temps que celui des crédits de novembre: celui qui modifie certaines règles de procédure de la Cour de l'Échiquier et celui qui modifie la loi du ministre de la justice pour que le sous-ministre de la justice puisse exercer officiellement les fonctions de procureur général adjoint du Canada.

Le Sénat s'est ensuite ajourné à lundi soir prochain.

Les crédits

Les débats sur la procédure d'examen et d'approbation des finances de l'Etat a été provoqué par l'hon. John T. Haig, leader de l'opposition. Il a été conclu par l'hon. Wishart McL. Robertson, leader du gouvernement, qui a fait part à ses collègues de son intention de soumettre, dès lundi prochain, une résolution dont l'adoption aurait pour effet de permettre à un comité du Sénat d'entreprendre l'examen des crédits déposés par le gouvernement en même temps que l'étude en est poursuivie par les Communes, au lieu d'attendre que la Chambre basse en ait entièrement disposé.

M. Haig avait voulu faire écho à un débat soulevé la veille, aux Communes, sur le même sujet à l'occasion du même bill. Il avait formulé l'opinion que l'examen des crédits serait plus efficace et plus expéditif si on les distribuait à divers comités des deux chambres. Il avait reçu l'appui de l'hon. Arthur W. Roebuck, libéral de Toronto, qui avait comparé la procédure adoptée jusqu'ici par le parlement canadien à celle qui est suivie au Congrès des États-Unis.

Mais l'hon. A. C. Hardy, libéral ontarien, avait interjeté l'observation que le Sénat du Canada n'a pas le pouvoir de refuser une dépense déjà approuvée par les Communes. Plusieurs sénateurs, dont M. Robertson, avait exprimé l'avis contraire. Le leader libéral disant que le Sénat pouvait fort bien rejeter un bill de finance et l'avait, en vérité, déjà fait. Puis, disant qu'il ne pouvait changer la procédure des Communes, M. Robertson dit que le Sénat pouvait toutefois modifier la sienne. Et il annonça son intention de proposer une résolution pour autoriser le dépôt des crédits au Sénat en même temps qu'aux Communes et leur renvoi à un comité pour examen.

La Constitution

Lorsque le Sénat reprit ensuite le débat sur l'abolition des appels au conseil privé, trois de ses membres continuèrent le débat, annulant tous le projet de loi en principe.

Après avoir, le Dr Moniz avait mis au point en 1927 l'angiographie cérébrale, qui permet d'examiner les vaisseaux sanguins du cerveau en plein fonctionnement et de diagnostiquer promptement les tumeurs cérébrales. Le professeur Moniz a aussi joué un rôle politique important en son pays, dont il a été tour à tour l'ambassadeur à Madrid et le ministre des Affaires étrangères.

Lui et le Dr Hess recevront leur prix à une cérémonie qui doit avoir lieu à Stockholm le 10 décembre. Par la même occasion Lord John Boyd-Orr recevra le Prix Nobel de la Paix qu'on lui a décerné ces jours derniers pour son rôle comme ancien directeur général de l'organisme agricole et vivrier des Nations Unies.

Il reste encore à choisir le 3 novembre les prochains titulaires des prix Nobel de physique, de chimie et de littérature. Tous ces prix ont été fondés jadis par le Suédois Alfred Nobel, l'inventeur de la dynamite.

Un hôtel somptueux au coeur des Laurentides

● Vivoir somptueusement meublé de divans et de fauteuils de luxe.
● Repas délicieux préparés par un chef de renom et servis par un personnel courtois.
● Chambres confortables et bien meublées.

CLIENTELE CHRÉTIENNE ET CHOISIE.

L'endroit idéal pour congrès, conventum, repos et vacances d'été.

Retenez votre chambre en écrivant, télégraphiant ou en téléphonant.

L'HOTEL CHEZ MAURICE

Ste-Agathe-des-Monts, prov. de Québec, Canada
Téléphone: Ste-Agathe, 326

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 431-434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie populaire compagne & responsable limitée qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. Le Canadian Press est autorisé à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières de "Le Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (dont Montréal et la banlieue) \$10.00, États-Unis & Empire britannique \$10.00; Union postale \$12.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): Canada \$10.00, États-Unis & Empire britannique \$10.00; Union postale \$12.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361*

VENDREDI, 28 OCTOBRE 1949

Monsieur Duplessis jouera-t-il le grand rôle qui s'impose ?

L'atmosphère a changé. Il y a six semaines on avait l'impression de crier dans le désert quand on disait les dangers de la procédure adoptée par M. Saint-Laurent, pour les amendements constitutionnels et la Cour suprême. Aujourd'hui, tout un public en est devenu conscient. Les journaux indépendants ont ajusté leur tir. Une opinion comode d'exister.

Pourquoi cependant la résistance du début, et des objections qui persistent? Parce que, dans l'idée de plusieurs, la discussion reste académique, juridique, tant que l'autonomie ne se réalisera pas davantage dans les faits — dans les faits auxquels ils tiennent.

Car les États provinciaux sont loin d'avoir assumé toute la tâche qu'ils prétendent être leur.

Restons-en au Québec, et à une époque récente; mais l'enquête pourrait remonter au début du siècle.

Le rapport Rowell-Sirois, c'est la thèse centralisatrice, pensée par des esprits de valeur, fouillée et illustrée par d'excellents techniciens. Peu nombreux sont ceux qui osent attaquer à cette masse énorme; mais des hauts fonctionnaires fédéraux, des universitaires, des publicistes s'en sont inspirés et la monnayent depuis dix ans. Ainsi le Canada n'est-il pas en termes de centralisation. A ce mouvement, aucune réplique provinciale ne correspond. Seul un gouvernement pouvait l'entreprendre, et dresser en face de lui des arguments aussi serrés, des documents aussi abondants et plus significatifs? Cent mille dollars, au maximum un demi-million — le deux-centième d'un budget annuel —, et encore, distribué sur deux ou trois ans, y auraient pleinement suffi. On a proposé cette tâche au ministère québécois des 1945, et plusieurs fois depuis; il ne l'a pas entreprise. Aussi dans cette lutte, les décentralisateurs ressemblent-ils souvent à des amateurs, pas toujours brillants, aux prises avec des professionnels.

Est-il normal que la fortune des parents décide de la vocation des enfants? Non. C'est pourtant ce qui se produit encore dans la majorité des cas. Comment y remédier? Par un système généralisé de bourses d'études. Cela fut proposé au gouvernement de Québec. Il s'est contenté de hausser les épaules et de dire: "Nous donnons déjà beaucoup de bourses", ce qui est vrai, mais pas assez pour modifier la situation. Aussi se tournent-ils de plus en plus vers Ottawa.

Nous avons un office provincial du film, un bureau de publicité. Ils font peu de chose, auprès de ce qui s'accomplit à Ottawa. Qu'est-ce que notre office du cinéma? trop souvent l'agent distributeur des films montés... par le fédéral.

Il fallait que la radio exprimât "la voix du Québec". D'où, en 1945, la fondation de Radio-Québec — créature de papier, qui ne s'est jamais déchargée des statuts. Dans l'ordre culturel, il importait cependant que l'Etat provincial s'exprimât par un poste — comme par un cinéma. Radio-Québec a dormi dans nos lois. Un beau jour, M. C. D. Howe annonça qu'Ottawa ne tolérerait pas l'existence d'une radio provinciale; ce que tel capitaliste bien argenté peut accomplir, on l'interdit aux États provinciaux; M. Maurice Duplessis, simple individu, pourrait exploiter un poste ou une chaîne de postes, mais pas M. Maurice Duplessis premier ministre du Québec. Pourtant, il n'y a pas eu de lutte, même pas d'escarmouche. Durant l'élection d'août 1948, le premier ministre déclarait: "Mais le jour n'est pas loin où le peuple du Québec pourra avoir sa liberté complète en matière de radio". Il n'en a pas

été question depuis. Était-ce une oraison funèbre?

Restent les autres domaines, plus concrets, dont nous avons souvent parlé. Par exemple, le logement, ou l'action provinciale fut si évidemment insuffisante. Et l'abominable scandale des taudis, déshonneur permanent de nos villes, qu'il n'a pas seulement abordé.

Peut-être est-il plus révélateur de signaler l'état de la colonisation, fonction plus traditionnelle de l'Etat provincial, et nécessité nationale. La colonisation, c'est l'établissement d'une partie des jeunes ruraux. C'est la fondation d'arrière-pays qui consolident le territoire provincial. C'est le renouvellement du grand réservoir humain. — Or, de colonisation effective, il ne s'en pratique plus depuis dix ans avec envergure. C'est une catastrophe dont nous mesurerons un jour les dimensions, et un autre rôle que le gouvernement escamote.

L'attitude revêche du gouvernement vis-à-vis les syndicats ouvriers fut telle qu'elle provoqua l'an dernier un front commun des trois grandes unions ouvrières. Le phénomène est d'importance: deux de ces syndicats réclamaient déjà un code fédéral du travail. La mauvaise volonté de Québec entrainera-t-elle le troisième hors de l'orbite provinciale?

Ainsi de la santé publique — malgré les constructions d'hôpitaux, qui n'épuisent pas la question; de sorte que l'on continue de réclamer une assurance-santé fédérale. Ainsi de l'hygiène industrielle, dont la quasi-absence en plusieurs secteurs a causé des hécatombes.

Ainsi même des domaines où l'Etat intervient: celui de la taxation directe. Le gouvernement provincial a dit NON aux propositions d'Ottawa, en quoi il avait cent fois raison. Mais il n'a jamais rien proposé de concret, il n'a jamais révélé ce qu'il veut, il ne s'est engagé sur aucune réforme. Il a même refusé de faire sien le projet, rationnel et positif, de la Chambre de Commerce de Montréal.

L'Etat provincial n'est pas M. Duplessis, comme l'Etat central n'est pas M. Saint-Laurent: ils ne sont l'un et l'autre qu'un moment de notre vie politique. Aussi est-il absurde de condamner l'Etat provincial parce que tel de ses chefs n'exerce pas à point nommé ses fonctions comme on pense qu'il le devrait.

Mais les hommes sont impatients, ils passent volontiers de la censure du ministre à la censure du régime dont le ministre incarne l'une des phases.

Aussi l'Etat provincial devra-t-il occuper son domaine, s'il entend le conserver. L'occuper à sa manière, et non en copiant servilement les démarches qu'Ottawa prépare. Mais l'occuper indiscutablement.

S'il est tard, il n'est pas trop tard encore. Devant le rôle historique que veut jouer M. Saint-Laurent sur le plan fédéral, un autre rôle s'offre sur le plan provincial, aussi grand, aussi nécessaire, aussi pressant.

Quelques personnes affirment que M. Duplessis ne voudra pas le jouer et qu'il se présentera aux conférences fédérales-provinciales avec pour seul programme le mot NON. Nous souhaitons de toutes nos forces qu'elles se trompent.

Les autonomistes doivent faire front sur deux terrains à la fois. A Ottawa, il leur faut défendre le terrain provincial. Et à Québec, réclamer que le terrain soit ouvert; de manière que nous n'ayons pas seulement un Etat provincial, mais encore une politique provinciale adaptée à l'époque.

André LAURENDEAU

Echos des événements qui se passent dans le monde

Un pays dont on n'entend pas souvent parler: le Kurdistan

M. Kamuran Ali Bédîr-Khan était invité l'été dernier à prononcer une conférence sur son pays, le Kurdistan, devant le "Royal Institute of International Affairs" à Londres.

Quelques semaines plus tard, il résumait lui-même ses propos dans le numéro d'août du Bulletin mensuel du centre d'études Kurdes, que l'on publie à Paris. Voici quelques extraits de cet article, qui jette une vive lumière sur un pays où vivent plus de 8 millions de Kurdes dans un territoire de 500.000 kilomètres carrés.

La situation actuelle

"Le Kurdistan, divisé entre la Turquie, l'Irak et l'Iran, représente une entité géographique. Sa division n'est due qu'à un partage politique conventionnel. Sa situation est similaire à celle de la Pologne d'avant la première guerre mondiale.

"En Turquie et en Iran, les Kurdes n'ont pas le droit de parler publiquement leur langue, encore moins de l'écrire ou de la lire. Ils n'ont pas d'écoles, pas de journaux, pas de livres ni de revues. Ces deux États refusent de reconnaître les Kurdes comme entité nationale. En Irak, du fait qu'ils jouissent de la liberté culturelle, leur situation morale est moins pénible. Leur liberté politique est inexistant.

Une solution s'impose

"J'ai fait ressortir que la solution juste et équitable de la question kurde est intimement liée à la sécurité, à la prospérité et au progrès du pays du Proche-Orient. Cette partie du monde ne peut

au strict minimum; elle n'a toujours engagé que les dépenses rigoureusement nécessaires. Son emploi des instituteurs congréganistes, hommes et femmes, lui a permis de faire, au chef de l'enseignement proprement dit, de sensibles économies et elle n'a jamais pu attribuer à ses professeurs laïques le traitement qu'elle aurait voulu. Mercredi soir encore, elle recevait de la part des instituteurs et institutrices des réclamations dont elle reconnaissait la justice, sans pouvoir toutefois y donner satisfaction.

Mais elle est victime d'un régime absurde, dont nous avons plus d'une fois parlé, mais sur lequel il est à propos de revenir, parce que beaucoup de gens, dans notre province, n'en peuvent comprendre l'économie interne.

Le fait que, dans l'Ontario comme dans le Québec, il existe deux régimes scolaires incline ces gens à croire que les deux régimes ont le même sort, jouissent des mêmes bénéfices.

Il n'en est rien. Chez nous les protestants ont la maîtrise absolue de leurs écoles, considérées comme les égales des nôtres, disposent des contributions de leurs coreligionnaires et de leur juste part des taxes des compagnies par actions.

En Ontario, les écoles dites séparées sont considérées comme le privilège d'une minorité, et pour que les membres de cette minorité puissent verser leurs contributions au fonds des écoles séparées, il faut qu'ils en expriment l'intention formelle. S'ils ne disent rien, ils sont automatiquement traités comme contribuables des écoles publiques. Il y a plus, et cela a son importance dans une province où les mariages mixtes sont malheureusement assez nombreux, le père protestant dont les enfants catholiques sont instruits à l'école catholique (ou séparée) n'a même pas le droit de verser ses taxes à cette école.

D'où une double conséquence: non seulement les ressources de la Commission des écoles séparées sont diminuées du fait qu'elle est privée des contributions de ces protestants bien disposés et de celles des catholiques distraits ou négligents, mais de celles aussi, malheureusement, de catholiques conscients et peu scrupuleux qui, voulant éviter des taxes trop lourdes, se laissent ou se font délibérément inscrire parmi les contribuables des écoles publiques. Chacune année, l'autorité ecclésiastique rappelle expressément, sans grand succès, hélas! parfois, à leur devoir ces catholiques inconséquents.

Mais il y a autre chose: nous vivons, si l'on peut dire, sous le régime des sociétés par actions. Une loi ontarienne, vieille de plus de soixante ans, croyons-nous, reconnaît bien le principe du partage, mais en soumet l'application à des conditions qui le rendent pratiquement à peu près inopérant. Les écoles séparées peuvent en effet, sur une recommandation expresse, bénéficier d'une part des taxes correspondant au nombre prouvé des actionnaires catholiques. Comment faire cette preuve dans le cas des grandes compagnies qui ont un peu partout répandues et dont les actions changent presque quotidiennement de mains?

Beaucoup de non-catholiques reconnaissent l'injustice pratique de ce régime, qui affecte tous les catholiques, quelle que soit leur langue ou leur origine ethnique. M.

Heppner entreprit d'y porter remède; la loi qu'il proposait était malheureusement insuffisante.

Il voulut se reprendre, mais à la dernière heure fit machine arrière, non point par timidité, mais par tactique.

Les raisons d'un geste

En effet, quelques jours à peine avant que la question vint devant l'Assemblée, Mitch, comme tout le monde disait, était tellement disposé à risquer la partie (nous ne croyons pas que ce récit puisse être contesté) qu'il avait dit à l'un des députés canadiens-français, qui était à la fois l'un des meilleurs orateurs de la Chambre et l'un des plus grands spécialistes de la question scolaire: I want you to make the speech of your life — Je veux que vous fassiez le discours de votre vie...

A la dernière heure, il avertit ce député de son changement de front. — J'ai fait mener une enquête, lui dit-il, et je ne suis pas sûr que nous puissions l'emporter à la Chambre, ni même, en cas de défaite au Parlement, devant le peuple. Si mon projet satisfaisait tous les catholiques, nous pourrions peut-être prendre le double risque de la défaite, devant la Chambre et devant le peuple; mais tel, vous le savez, n'est pas le cas. Si nous sommes battus, après une lutte violente, il se passera peut-être des années avant que nous puissions reprendre le combat. Je vais procéder autrement, je vais retirer le projet et briser entre les mains des adversaires une arme dangereuse. Nous pourrions nous rendre...

Mitch disparut de la politique et le projet ne revint pas devant la Chambre. Mais les efforts n'avaient pas été inutiles.

Des concessions partielles, qui n'auraient malheureusement pas l'essentiel quand à une ville comme Ottawa, ont tout de même été obtenues.

Le cas d'Ottawa

Mais revenons au cas particulier d'Ottawa.

Pour compenser les pertes que comporte pour Ottawa le fait que les propriétés gouvernementales ne sont point imposables, le gouvernement fédéral attribuerait à la capitale un octroi spécial qui, de \$300.000, serait, dit-on, prochainement porté à \$650.000.

De cet octroi, la Commission des Écoles séparées, pas plus que celle des écoles publiques, du reste, ne reçoit pas un sou.

La Commission des écoles séparées, et tel doit être le cas de sa partenaire, estime qu'il ne serait que juste qu'elle en recût sa part. Nous ignorons si la question peut soulever des problèmes juridiques; mais, du point de vue d'équité, elle paraît claire et simple.

Nous y reviendrons, du reste, lundi.

Pour les Fêtes

Nous sommes presque à la veille des Fêtes.

Il n'est sûrement pas trop tôt pour rappeler que nous devrions dans toute la mesure du possible, utiliser à cette occasion des cartes et des formules françaises.

Rappelons-nous toujours le mot d'ordre déjà ancien de l'illustre archevêque de Saint-Boniface, Mgr Beliveau: "Si nous voulons du français dans ce pays, c'est à nous d'en mettre."

O. H.

L'objecteur de conscience

par François Mauriac

Pierre de Grandpré a dit aux lecteurs de "Le Devoir" les intentions de Garry Davis, "le premier citoyen du monde", en faveur des objecteurs de conscience.

Ces objecteurs, qui comprennent des catholiques, sont actuellement derrière les verrous. L'Etat français en paraît singulièrement embarrassé (un ennemi de plus; et pas de gouvernement depuis trois semaines...).

La presse a discuté passionnément plusieurs aspects du problème. "Témoignage chrétien" lui consacra presque un numéro spécial, assés nuancé. Un parlementaire, l'abbé Pierre, interpellera le gouvernement français sur le sujet dès qu'il y aura un gouvernement français.

Voici la réaction de François Mauriac, dans le "Figaro":

L'Etat n'a pas d'adversaire plus digne de respect que l'objecteur de conscience; aussi n'en a-t-il pas de plus redoutable. L'Etat doit combattre sans trêve, mais implacablement l'objecteur de conscience qui, lui, doit se réjouir d'être persécuté; car son consentement à souffrir est le signe de sa bonne foi. Sa prédication, ce sont ses chaînes. Il ne saurait avoir de meilleure tribune qu'un cachot, qu'une cellule. Le soldat spécial que certains souhaitent pour lui le dépouillerait du seul privilège qu'il doit ambitionner: être traité comme un scélérat alors qu'il est un homme vertueux.

Mais nous aurions tort de n'être pas attentifs à ce que signifie sa présence au milieu de nous. L'objecteur de conscience, c'est un homme qui, par sa présence, nous rappelle que nous sommes des hommes.

sources: On établit des organisations économiques, sanitaires, sociales et culturelles; un réseau routier; que l'industrie soit développée, les forces hydrauliques et les richesses minières exploitées.

"Ces droits, sans aucun doute, sont reconnus à tous les peuples du monde. Ceux des colonies peuvent même en jouir. Ces revendications font partie du droit naturel correspondant aux aspirations de toutes les communautés."

Dans le même numéro de ce Bulletin, on relève une information du journal "Vatan", selon laquelle les autorités russes seraient sur le point de constituer un gouvernement kurde en Azerbaïdjan soviétique.

On en serait au choix des ministres et du drapeau, qui comporterait trois étoiles, symbolisant les groupes kurdes de Turquie, d'Irak et d'Iran.

Le Bulletin ajoute que cette information semble confirmée par de récentes émissions de la radio soviétique, en langue kurde, qui annoncent que "le jour du passage à l'action est proche."

F. Z.

Faites ça... et vous vivrez!

Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui le pain nécessaire à notre subsistance. Remettez-nous nos dettes, comme nous remettons les leurs à ceux qui nous doivent. Et ne nous induisez point en tentation, mais délivrez-nous du mal.

(Mt. 6, 9-13)

Cette divine prière, c'est l'abrégé de l'Évangile. Comment Dieu n'exaucerait-il pas une prière dans laquelle il reconnaît les sentiments et les paroles de son propre Fils? La récitation nous sauve... et avec foi?

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

L'ACTUALITÉ

Le Sénat et la météorologie

Voici deux mots qui jurent de se voir associés, car s'il existe des gens qui sur le plan politique, économique et social, sont à l'abri des intempéries, qui sont protégés contre "a rainy day", ce sont bien nos sénateurs nommés à vie à une fonction peu exigeante, et qui touchent une pension de vieillesse de luxe. Pour eux, le temps n'est-il pas un "beau fixe"?

Pourtant ils ne se sentent pas tout à fait rassurés, car de temps à autre surgissent des rumeurs de réforme du Sénat. Certains sénateurs éprouvent même le remords d'avoir été dans leur imprudent jeunesse des partisans de telles réformes. De ce point de vue, la météorologie au sens figuré continue de les intéresser, et peut-être pourrait-elle, au sens propre, leur apporter une supplémentaire sécurité.

C'est que la science et l'art politique consistent dans une large mesure à prévoir les tempêtes électorales, à surveiller les zones de dépression politique, à conjurer les nuages qu'amorcellent les adversaires dans le ciel démocratique, à parer aux vents de fronde dans le sein du parti. L'on parle de stratégie politique, mais l'art d'y survie est bien plus près de la météorologie que de la science militaire. Comme les sénateurs sont presque tous des vétérans de cette carrière toujours incertaine et périlleuse (jusqu'au seuil du

Sénat) nous avons là un groupe d'hommes qui ont fait preuve d'un flair au-dessus de la moyenne.

Le président Truman vient d'apporter une confirmation de ce rapprochement. Allant rendre visite à M. et Mme Stanton Woodward, en Virginie, tout récemment, il arriva au moment où le ciel était chargé de nuages. Mme Woodward craignait de la pluie, mais le président les rassura et offrit de parier \$4 contre cinq sous qu'il ferait beau soleil le lendemain matin. L'hôte ayant accepté le pari, le président les rassura et offrit de parier \$4 contre cinq sous qu'il ferait beau soleil le lendemain matin. L'hôte ayant accepté le pari, le président les rassura et offrit de parier \$4 contre cinq sous qu'il ferait beau soleil le lendemain matin.

Après quoi M. Truman dit aux journalistes qu'il n'aurait pas dû parier parce qu'il le faisait à coup sûr. Et il leur révéla que la météorologie était depuis 40 ans l'un de ses amusements. Sur quoi il alla chercher dans sa serviette deux grandes cartes du "Weather Bureau" qu'il étendit sur l'herbe; et il donna aux journalistes une causerie fort savante avec tout le vocabulaire technique sur les zones de basse pression et leurs déplacements. A un moment il leva la tête et indiqua dans les nuages que la zone de dépression était en train de se briser à tel endroit, et en effet il s'y trouvait un coin de ciel bleu. Le président expliqua même à ses auditeurs que si les météorologistes voient juste en général, ils se

trouvent souvent dans les prévisions locales parce que le nombre des postes d'observation n'est pas suffisant.

N'y aurait-il pas un lien entre le "hobby" de M. Truman et son flair politique remarquable de la dernière élection présidentielle où il annonça sa victoire contre la quasi-unanimité des pronostics adverses? De là à conclure que nos sénateurs auraient toutes les aptitudes voulues, avec un rapide entraînement technique, pour nous prédire le temps du lendemain, il n'y a qu'un pas. Ayant ainsi un rôle tout de la population pourrait quotidiennement apprécier l'utilité, ces bons serviteurs du parti n'auraient pas à craindre de réforme dans leur retraite dorée. Et comme, de l'aveu même du spécialiste qu'est M. Truman, les météorologistes ne sont pas assez nombreux, les chefs politiques seraient à même de récompenser un plus grand nombre de leurs dociles députés en augmentant le nombre des sénateurs.

Peut-être qu'avec cette prédiction politique, et la multiplication des observations transmises par... télégraphe, nous en viendrions à faire de la météorologie une science exacte, ce qu'elle n'est pas encore, ainsi qu'en témoigne l'Observatoire de Dorval.

SANSOUCY

Mangeons du FROMAGE

de chez nous

Toute préparation à base de fromage doit être cuite à chaleur modérée



Depuis l'antiquité la plus reculée, on a fabriqué du fromage dans tous les pays d'élevage. Actuellement, le nombre des espèces de fromage dans le monde est tel, qu'aucune énumération, si longue soit-elle, ne peut se flatter d'être complète. Chaque pays, chaque région a son fromage particulier. Ici au Canada, nous avons différents types de fromage, mais celui qui tient le haut du pavé est le "cheddar canadien". Nous produisons chaque année plus de cent millions de livres de fromage; malheureusement, les Canadiens en consomment très peu, nous l'exportons en grande partie en Angleterre. Notre consommation est moins de quatre livres de fromage par individu par année.

Nous devrions découvrir la valeur nutritive et économique de ce produit qui est sans contredit l'un de nos meilleurs aliments. Il faudrait donner au fromage la place qui lui revient dans les repas des adultes et des enfants. Peu d'aliments peuvent se servir d'autant de façons que le fromage; à cause de sa valeur protéique il entre dans la catégorie de la viande, du poisson, des œufs, de la volaille, il peut être mangé nature ou il peut être combiné dans des préparations à base de féculé, macaronis, spaghetti, ou avec des œufs, des légumes etc.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du Ministère Fédéral de l'Agriculture présentent des recettes intéressantes, mais elles recommandent de surveiller la cuisson de ces mets. Toute préparation à base de fromage doit être cuite à chaleur modérée.

MUFFINS AU FROMAGE

1 1/2 tasse de farine à toutes fins
3 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
3/4 tasse de fromage râpé
Pincée de paprika
1 œuf
1 tasse de lait ou jus de tomate
2 c. à table de gras fondu

Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel. Ajouter le fromage et le paprika. Battre l'œuf et ajouter le lait. Faire une fontaine au centre de la farine, y verser le mélange d'œuf et de lait et le gras fondu. Mélanger en brassant le

moins possible. Mettre dans de petits plats à muffins, emplir au 2/3; saupoudrer d'un peu de fromage additionnel. Cuire à four chaud 400°F., 20 à 25 minutes. Quantité: 1 douzaine de muffins de grosseur moyenne.

MACARONI AU FROMAGE

2 tasses de macaroni, coupé en morceaux d'un pouce
1 1/2 tasse de fromage râpé
Sel et poivre et paprika
1 tasse de lait
2 tranches de bacon, coupées en petits morceaux

Cuire le macaroni dans l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'il soit tendre. Egoutter. Placer le macaroni alternant avec le fromage, dans un plat graissé allant au four, finissant avec du fromage. Assaisonner chaque rangée de macaroni avec du sel, du poivre et du paprika. Ajouter suffisamment de lait pour le voir à travers la couche de macaroni à la surface, environ 1 à 1 1/2 tasse. Recouvrir la surface des morceaux de bacon. Cuire dans un four modéré, 350°F., pendant 30 minutes.

Quantité: six portions.

POTAGE AU FROMAGE

4 tasses de lait
2 ou 3 tranches d'oignons
2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
1 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de poivre
2 jaunes d'œufs
3/4 tasse de fromage râpé

Chauffer le lait avec les oignons. Enlever les oignons. Fendre le beurre dans la partie supérieure du bain-marie, mélanger la farine, ajouter le lait chaud et les assaisonnements, brassant constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Cuire pendant 5 minutes. Ajouter un peu du mélange chaud aux jaunes d'œufs puis ajouter le fromage râpé. Battre avec une batteuse à œufs rotatoire et servir immédiatement.

Quantité: six portions.

NOTE: On peut supprimer les jaunes d'œufs, mais ils font un potage plus riche et plus délicieux.

Feuilleton du "Devoir"

PEUR D'AIMER

par Hélène d'HERCHEU

21 (Suite)

Celle-ci était descendue avec Gilbert chez leur vieille cousine, près de Saint-Sulpice, en arrivant à Paris, le 10 octobre, et avait fait prévenir Thierry par son élève. Dartnac les avait priés de patienter quelques jours avant d'aller voir leur futur logis, prétextant un retard des précédents locataires, mais en réalité désireux de laisser ignorer à Mlle Laurent-Meynial les travaux qu'il avait fait faire à son compte.

Enfin, quant tout fut prêt, Dartnac alla chercher les deux cousins chez leur parente et les conduisit à leur futur logis.

Il faisait ce jour-là un délicieux et mélancolique temps de début d'automne. Sous le ciel nacré de Paris, le petit jardin qui entourait le pavillon était tout doré de feuilles rousses. Dans l'atelier encore vide, Thierry avait apporté une table de bridge, quelques sièges et un grand vase qu'il avait rempli de splendides dahlias. Phanette avait préparé du thé, des galettes... Une atmosphère calme, accueillante et douce régnait dans la petite demeure. Gilbert, dès le seuil, s'était exclamé:

— Mais c'est épatant. C'est formidable! Vous avez fait des miracles, monsieur Dartnac... Vous nous avez dégotté une superbe demeure "bath", vous savez...

Thierry souriait: — Il y a un miracle que je n'ai pas su faire, mon petit Gilbert: c'est de vous apprendre à parler correctement le français. Mais je ne désespère pas d'y parvenir, avec le temps.

Tandis que l'adolescent parcourait leur nouveau domaine, le pavillon, le jardin et faisait connaissance avec Phanette, conquise par ses compliments chaleureux sur la qualité de ses crêpes, Dartnac était resté seul avec Béatrice. Appuyée contre la fenêtre, absorbée dans la contemplation du bouquet royal qui ne pouvait être là que pour elle, la jeune fille lui paraissait plus adorable que jamais: longue, élégante dans sa robe imprimée à dessins noirs et blancs, sans chapeau, ses beaux cheveux bouclés, découvrant son front pur. Béatrice avait une expression plus douce que de coutume, un peu lasse aussi et une ombre de tristesse narrant le regard de ses yeux couleur de pierre précieuse.

Comme le soir où, sur la terrasse de La Châtellerie, cet air vaincu avait tant ému Thierry, le jeune homme fut tenté de lui révéler son amour; mais sentant peser sur elle le regard intense des yeux dominateurs, Béatrice se redressa, ses traits se durcirent et c'est avec son habituel ton froid qu'elle dit au jeune homme: — Je joins mes remerciements à ceux de Gilbert, monsieur Dartnac; vous avez dû prendre beaucoup de peine pour nous découvrir ce logis. Il est parfait et vous nous rendez grand service. Je pense que

vous avez eu de nombreux frais à faire pour les nettoyages, vous voudrez bien m'en indiquer le montant.

Dartnac fronça les sourcils avec irritation. Il allait répondre lorsque Béatrice, soulevant brusquement à ce bouquet, à ce thé préparé, se reprocha ses paroles hautes et ajouta plus bas, comme gênée: — Mais je tiens surtout à vous dire ma gratitude pour ce qui ne saurait être remboursé... et qui est le plus précieux pour l'être sensible et fin qu'est Gilbert. Acceptez-vous vraiment de lui continuer vos leçons?

Oui, mademoiselle, de tout cœur, s'il ne vous est pas trop pénible de me voir ici.

La réplique avait été sèche, cassante; l'arrivée du jeune sculpteur fit diversion et permit aux jeunes gens d'interrompre une conversation mal engagée.

Les parents de Béatrice avaient eu autrefois un appartement à Paris et le mobilier se trouvait depuis leur mort dans un garde-meuble. Les jeunes Laurent-Meynial y trouvèrent tout ce qui leur était nécessaire pour orner leur logis de la façon la plus charmante. Béatrice avait un goût très sûr; elle groupa dans l'atelier et dans leurs deux chambres des meubles du XIXe siècle en acajou et en bois clair, trouva dans des caisses des perles glacées à grands bouquets aux couleurs claires et gaies, des services de vaisselle et de verrerie, venant de ses grands-parents, qui s'hormonisaient parfaitement avec l'ensemble.

Dartnac se trouvait toujours là lorsque sa présence était indispensable pour aider Gilbert à accrocher les tableaux, à décider de l'emplacement d'un meuble. Il semblait rester très indifférent vis-à-vis de Béatrice et s'adressait surtout à son élève qui avait maintenant une véritable passion pour son ancien précepteur; Thierry lui ayant demandé de l'appeler par son nom, une sorte de camaraderie s'était établie entre eux.

L'adolescent avait perdu cet air traqué et méfiant, si douloureux sur un jeune visage. Quant Béatrice rentrait de la Croix-Rouge où elle avait très vite obtenu un poste intéressant comme directrice d'un dispensaire, elle entendait souvent des éclats de rire fuser dans l'atelier où se passaient les leçons, et il n'était pas rare qu'elle reconnût le rire de Dartnac accompagnant celui de son élève.

Le jeune homme était très occupé, il avait entrepris de remonter l'affaire que son père avait en France avant 1939, annexe de son entreprise d'Amérique, et que la guerre avait entièrement arrêtée; mais, fidèle à la promesse qu'il s'était faite de ne pas révéler sa véritable situation à Béatrice, il avait seulement dit à ses amis sur un ton évasif: (à suivre)

Pour servir votre santé 11 dents cariées

(Collaboration au "Devoir" par le Dr Adrien Plouffe)

Cette maman a répondu à l'interrogatoire d'hygiène sociale qu'elle connaissait son affaire et qu'elle conduirait son enfant chez le dentiste quand ça lui plairait.

Pourtant, cette petite madame avait reçu un avis du médecin inspecteur, parce que son enfant avait onze dents cariées. C'était la quatrième fois qu'elle était avisée de cette situation désastreuse. La maman connaît peut-être son affaire quand il s'agit de son ménage et de sa cuisine mais elle a bien mauvaise grâce de méconnaître les méfaits de la carie dentaire.

On imagine que cet élève avait deux ou trois dents cariées au premier avis, mais comme la mère a négligé de voir le dentiste, la carie a continué son œuvre de destruction. On s'étonnera ensuite que des adolescents portent un dentier, quand ce n'est pas deux!

— Un tel cas de négligence, ce doit être exceptionnel!

— Peut-être, mais c'est plus fréquent qu'on pense!

Pourtant, cette maman doit savoir que son insouciance a conduit son fiston à l'âge de onze dents cariées!

— Si elle prétend connaître son affaire, c'est qu'elle est inconsciente au point de ne pas comprendre l'importance d'une bouche en bon état.

— C'est épouvantable, mais cet enfant a dû souffrir de temps à autre!

— Oui, il doit souffrir et manquer sa classe et mal digérer, car il ne peut pas mastiquer ses aliments comme il le devrait.

— Cela dépasse l'imagination!

Oui, mais les hygiénistes ne s'étonnent pas outre mesure devant ces cas d'apathie. Ils haussent les épaules et ils continuent de sermonner les gens qui s'acharnent à ne pas comprendre la valeur de la santé et l'influence d'une santé en bon état sur les études! La maman en cause aujourd'hui attend peut-être que son enfant ait douze dents gâtées pour les lui faire arracher!

La leçon à tirer de ce qui précède, c'est que certains parents devraient suivre à la lettre les instructions et recommandations du personnel médical de l'école.

La ville, c'est-à-dire les contribuables, paie pour que des médecins et des infirmières surveillent la santé de leurs enfants, mais si les parents font fi des directives autorisées qui leur sont données, comment voudra-t-on que les enfants se portent bien et qu'ils sachent profiter de leurs études?

Il y a, à Montréal et dans la province, plus de négligence que de prévoyance, plus d'insouciance que de prudence, plus d'apathie que de saine compréhension. Et cela explique que certaines mères ne s'occupent pas de contrôler leurs enfants chez le médecin, le spécialiste ou le dentiste, quand c'est nécessaire! C'est inconcevable, mais c'est la vérité et nous n'avons aucune raison de nous en réjouir! En tout cas, ces mères ne méritent pas un prix de sagesse et de bonne conduite! Et quand elles reçoivent l'infirmière hygiéniste d'une façon plutôt cavalière, c'est malheureux — pour elles et pour leurs enfants!

Cette infirmière est en service commandé. Elle arrive avec le sourire et doit arborer cette message de bonne santé: Une maman digne de ce nom devrait se rendre compte des faits tels qu'ils sont: onze dents cariées chez un enfant! N'est-ce pas un peu trop? Au lieu de se fâcher, la maman devrait remercier l'envoyée du Service de santé!

En attendant, le petit garçon aux onze dents gâtées continue de souffrir et de s'acharner vers une extraction regrettable et vers le dentier qu'il devra porter, parce que sa mère a attendu trop longtemps pour le conduire chez le dentiste, alors que l'obturation aurait été possible!

— C'est tout de même malheureux!

— Hélas, oui, madame, mais qu'y pouvons-nous?

Adrien PLOUFFE

A l'Ecole d'éducation familiale et sociale

Les cours d'initiation à l'action sociale que se donneront ce soir à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph, porteront sur les sujets suivants: à 7 h. 30, psychologie de l'enfant en groupe; à 8 h. 30, l'Assistance publique moderne.

Mme M. Paule Vinay, l'éminent professeur en charge de ce cours répondra volontiers aux questions pratiques qui pourraient lui être posées par les élèves.

COURS DU SAMEDI

Les cours du samedi après-midi à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph, font partie d'un programme d'Initiation à l'action sociale dont les cours se donnent aussi le soir et sur semaine, en fin d'après-midi. Les cours de samedi, 29 octobre, seront les suivants: à 2 h., Le rôle du capital dans la production, par Mme M.P. Vinay, lie. en droit; à 3 h., Histoire sociale, par Mlle M. Claire Daveluy, membre de la Société historique de Montréal; à 4 h., La répression et la prévention dans la société (cours sur la délinquance), par Mme M.P. Vinay, Docteur en Sc.s.p.

UN GRAIN DE PSYCHOLOGIE

Londres, 28 (C.P.). — Pour garder une femme à la maison donnez-lui toutes les occasions de la quitter. Tel est l'avis du Dr Ruby Pike, officier de santé à Portsmouth. "Je ne peux jamais comprendre pourquoi les hommes ne se rendent pas compte de ce simple fait psychologique", a-t-elle dit à une conférence à Londres.

Les visages éternels de la femme

Mme Vianney Décarie devant les membres de l'Ecole des Parents du Québec

A leur réunion de cette semaine les membres de l'Ecole des Parents du Québec ont entendu une conférence de haut ton et extrêmement intéressante donnée par Mme Vianney Décarie et intitulée: "Les visages éternels de la femme." C'est-à-dire la femme, enfant de son mari; la femme, mère de son mari; la femme, épouse, camarade ou compagne. Trois visages de la femme, trois types de personnalités féminines qui n'existent pas à l'état pur, mais qui se retrouvent, selon un dosage différent en toute femme. Ces différents types féminins ont été étudiés quant aux attitudes de la femme vis-à-vis de l'homme, de l'enfant, de la famille, de la carrière et de la société.

La femme-enfant est peut-être la plus mystérieuse, la plus masquée, dit en résumé la distinguée conférencière, car, apparemment c'est la plus féminine au sens habituel du mot. Elle aura besoin, une fois mariée, de remplacer sa petite cour d'admiration qui l'entourait, jeune fille, par des collections: collection d'artistes, collection de grands conférenciers, collection de gens célèbres, ou tout simplement de gens riches. Son désir d'être aimée et admirée est si violent que, bien qu'elle soit une épouse fidèle, elle se trouve fréquemment prise, selon ses propres mots, dans une aventure amoureuse qui ne saurait être que malheureuse, l'amour ne pouvant devenir mutuel.

Où bien cette femme s'oublie elle-même, elle n'existe plus, elle disparaît derrière l'homme, elle en devient l'ombre mais une ombre terriblement exigeante, car ce désir d'être aimée de tous, elle ne saurait y renoncer que dans la mesure où son mari le réalise pour elle. Et il faut, absolument qu'il devienne riche, ou puissant, ou savant, ou célèbre. De plus, cette femme-enfant ne sera jamais mère au sens profond du mot, elle sera tout au plus, la sœur de ses enfants. Inconsciemment, elle ressentira toujours, comme l'enfant, que l'amour et l'admiration qui sont données aux autres, on les lui vole à elle.

La femme, mère de son mari, est ce type féminin chez qui la maternité prolifère monstrueusement et qui, inconsciemment réduit son mari à jouer le rôle d'un enfant, faible, puéril, indolent qu'elle protégera et détruira, sans le savoir. La femme-enfant était jalouse de sa progéniture; elle voulait l'amour exclusif de son mari, la femme "matriarcale" sera jalouse de son mari, de la femme de son fils, du mari de sa fille: elle veut l'amour exclusif de ses enfants et provoque chez eux une dévaluation du père. N'oublions pas qu'elle, mère avant tout, symbole de fertilité, mais son sentiment maternel est faussé car elle refuse l'autonomie à l'enfant, elle en fait sa chose, son bien personnel. Ce genre de femme ne voit, dans l'amour charnel, que le moyen de procréer.

LA VRAIE FEMME EST "INTERIEURISÉE"

Helen Deutsch, psychanalyste autrichienne, a écrit que la passivité féminine est en réalité "une activité tournée vers l'intérieur." Cela signifierait-il, continue la conférencière, que toute son activité doit se dépenser à la maison dans des tâches domestiques? Je crois que la vraie femme est une "femme d'intérieur" mais je ne restreins pas ce terme à quatre murs: la vraie femme est la femme "interiorisée." Peut importe qu'une partie de sa vie se passe dans un laboratoire.

En terminant, Mme Décarie a remarqué que la femme d'aujourd'hui a une chambre d'hôpital ou une salle de cours, elle demeure féminine dans la mesure où c'est sa vie affective, intellectuelle et spirituelle qui la guide.

Et la preuve que c'est la surabondance de sa vie intérieure qui la fait agir, c'est qu'elle peut, à l'importe quel moment où la réalité l'exige, quitter le laboratoire, l'université ou l'hôpital, sans éprouver aucun sentiment de frustration sans sentir que sa vie en est restreinte, car, pour elle, ce n'est pas la carrière en soi qui est importante, mais la carrière en tant qu'elle lui permet de s'épanouir, de se donner. Si la carrière devient impossible, c'est dommage, et cette femme peut souffrir d'avoir à laisser un travail aimé, mais sa personnalité ne sera pas étouffée, détruite, parce qu'elle enlève la blouse du médecin, elle s'épanouit, elle s'exprime ailleurs, c'est tout.

Il y a toujours des issues pour le don de soi, pour la quête de la vérité scientifique ou spirituelle. Ainsi la femme vraiment maternelle est beaucoup moins frustrée, si elle est stérile, que la femme pour qui l'enfant était bien autre chose qu'un être à qui l'on se donne. La femme maternelle trouvera les moyens de manifester sa maternité. De même la femme qui a atteint la maturité au plan de l'homme sexuel, même si elle ne se marie jamais, ne deviendra pas une fille aigre et amère qui grignote sa solitude. Et je crois une de ces femmes qui a peuplé d'objets d'amours son cœur sans homme et qui est merveilleusement femme, épanouie et combien moins frustrée que nombre d'épouses.

On a peut-être trop identifié la femme et le domestique, masculin et carrière. Quant aux tâches très matérielles, dans lesquelles un élément de force physique est immédiatement impliqué, il est évident qu'elles ne peuvent convenir à la femme; mais au niveau des professions, il ne faut pas croire qu'il existe vraiment des tâches qui soient féminines et d'autres masculines, mais il existe tout simplement dans ces professions, des femmes qui sont féminines et d'autres qui sont masculines. Et une femme chimiste peut être tout aussi femme qu'une actrice de cinéma, en fait, elle l'est souvent beaucoup plus.

Bien sur, continue la conférencière, il est des carrières qui semblent mieux adaptées que d'autres à la psychologie et à la physiologie de la femme, mais il n'en demeure pas moins vrai que c'est la femme qui fait de sa carrière une tâche masculine ou pas, et non la carrière qui fait d'elle une virago. Il y a des femmes qui ne pourront jamais épanouir leur féminité, parce qu'elles ne pourront jamais faire s'épanouir les dons de Dieu, même dans une école ménagère.

La femme "interiorisée", qu'elle soit chimiste, médecin ou l'ange gardien du foyer, c'est la femme qui cherche Dieu avec et par l'homme, elle ne se limite pas aux seuls travaux domestiques, car à un certain niveau culturel, elle ne saurait trouver Dieu si elle rejette toutes les œuvres de raison. C'est la femme qui place les valeurs intellectuelles et spirituelles au-dessus de la bonne chère et de la tenue impeccable de la maison. Cette femme se refuse à ce que l'homme ne lui demande rien d'autre qu'un beau corps, de beaux enfants, une belle maison de bons repas. Elle ne limite pas ainsi le bien-aimé, elle l'emprisonne pas dans un idéal médiocre, dans un amour qui ne serait qu'humain.

En terminant, Mme Décarie a remarqué que la femme d'aujourd'hui

une chambre d'hôpital ou une salle de cours, elle demeure féminine dans la mesure où c'est sa vie affective, intellectuelle et spirituelle qui la guide.

Et la preuve que c'est la surabondance de sa vie intérieure qui la fait agir, c'est qu'elle peut, à l'importe quel moment où la réalité l'exige, quitter le laboratoire, l'université ou l'hôpital, sans éprouver aucun sentiment de frustration sans sentir que sa vie en est restreinte, car, pour elle, ce n'est pas la carrière en soi qui est importante, mais la carrière en tant qu'elle lui permet de s'épanouir, de se donner. Si la carrière devient impossible, c'est dommage, et cette femme peut souffrir d'avoir à laisser un travail aimé, mais sa personnalité ne sera pas étouffée, détruite, parce qu'elle enlève la blouse du médecin, elle s'épanouit, elle s'exprime ailleurs, c'est tout.

Il y a toujours des issues pour le don de soi, pour la quête de la vérité scientifique ou spirituelle. Ainsi la femme vraiment maternelle est beaucoup moins frustrée, si elle est stérile, que la femme pour qui l'enfant était bien autre chose qu'un être à qui l'on se donne. La femme maternelle trouvera les moyens de manifester sa maternité. De même la femme qui a atteint la maturité au plan de l'homme sexuel, même si elle ne se marie jamais, ne deviendra pas une fille aigre et amère qui grignote sa solitude. Et je crois une de ces femmes qui a peuplé d'objets d'amours son cœur sans homme et qui est merveilleusement femme, épanouie et combien moins frustrée que nombre d'épouses.

On a peut-être trop identifié la femme et le domestique, masculin et carrière. Quant aux tâches très matérielles, dans lesquelles un élément de force physique est immédiatement impliqué, il est évident qu'elles ne peuvent convenir à la femme; mais au niveau des professions, il ne faut pas croire qu'il existe vraiment des tâches qui soient féminines et d'autres masculines, mais il existe tout simplement dans ces professions, des femmes qui sont féminines et d'autres qui sont masculines. Et une femme chimiste peut être tout aussi femme qu'une actrice de cinéma, en fait, elle l'est souvent beaucoup plus.

Bien sur, continue la conférencière, il est des carrières qui semblent mieux adaptées que d'autres à la psychologie et à la physiologie de la femme, mais il n'en demeure pas moins vrai que c'est la femme qui fait de sa carrière une tâche masculine ou pas, et non la carrière qui fait d'elle une virago. Il y a des femmes qui ne pourront jamais épanouir leur féminité, parce qu'elles ne pourront jamais faire s'épanouir les dons de Dieu, même dans une école ménagère.

La femme "interiorisée", qu'elle soit chimiste, médecin ou l'ange gardien du foyer, c'est la femme qui cherche Dieu avec et par l'homme, elle ne se limite pas aux seuls travaux domestiques, car à un certain niveau culturel, elle ne saurait trouver Dieu si elle rejette toutes les œuvres de raison. C'est la femme qui place les valeurs intellectuelles et spirituelles au-dessus de la bonne chère et de la tenue impeccable de la maison. Cette femme se refuse à ce que l'homme ne lui demande rien d'autre qu'un beau corps, de beaux enfants, une belle maison de bons repas. Elle ne limite pas ainsi le bien-aimé, elle l'emprisonne pas dans un idéal médiocre, dans un amour qui ne serait qu'humain.

En terminant, Mme Décarie a remarqué que la femme d'aujourd'hui

une chambre d'hôpital ou une salle de cours, elle demeure féminine dans la mesure où c'est sa vie affective, intellectuelle et spirituelle qui la guide.

Et la preuve que c'est la surabondance de sa vie intérieure qui la fait agir, c'est qu'elle peut, à l'importe quel moment où la réalité l'exige, quitter le laboratoire, l'université ou l'hôpital, sans éprouver aucun sentiment de frustration sans sentir que sa vie en est restreinte, car, pour elle, ce n'est pas la carrière en soi qui est importante, mais la carrière en tant qu'elle lui permet de s'épanouir, de se donner. Si la carrière devient impossible, c'est dommage, et cette femme peut souffrir d'avoir à laisser un travail aimé, mais sa personnalité ne sera pas étouffée, détruite, parce qu'elle enlève la blouse du médecin, elle s'épanouit, elle s'exprime ailleurs, c'est tout.

Il y a toujours des issues pour le don de soi, pour la quête de la vérité scientifique ou spirituelle. Ainsi la femme vraiment maternelle est beaucoup moins frustrée, si elle est stérile, que la femme pour qui l'enfant était bien autre chose qu'un être à qui l'on se donne. La femme maternelle trouvera les moyens de manifester sa maternité. De même la femme qui a atteint la maturité au plan de l'homme sexuel, même si elle ne se marie jamais, ne deviendra pas une fille aigre et amère qui grignote sa solitude. Et je crois une de ces femmes qui a peuplé d'objets d'amours son cœur sans homme et qui est merveilleusement femme, épanouie et combien moins frustrée que nombre d'épouses.

On a peut-être trop identifié la femme et le domestique, masculin et carrière. Quant aux tâches très matérielles, dans lesquelles un élément de force physique est immédiatement impliqué, il est évident qu'elles ne peuvent convenir à la femme; mais au niveau des professions, il ne faut pas croire qu'il existe vraiment des tâches qui soient féminines et d'autres masculines, mais il existe tout simplement dans ces professions, des femmes qui sont féminines et d'autres qui sont masculines. Et une femme chimiste peut être tout aussi femme qu'une actrice de cinéma, en fait, elle l'est souvent beaucoup plus.

Bien sur, continue la conférencière, il est des carrières qui semblent mieux adaptées que d'autres à la psychologie et à la physiologie de la femme, mais il n'en demeure pas moins vrai que c'est la femme qui fait de sa carrière une tâche masculine ou pas, et non la carrière qui fait d'elle une virago. Il y a des femmes qui ne pourront jamais épanouir leur féminité, parce qu'elles ne pourront jamais faire s'épanouir les dons de Dieu, même dans une école ménagère.

La femme "interiorisée", qu'elle soit chimiste, médecin ou l'ange gardien du foyer, c'est la femme qui cherche Dieu avec et par l'homme, elle ne se limite pas aux seuls travaux domestiques, car à un certain niveau culturel, elle ne saurait trouver Dieu si elle rejette toutes les œuvres de raison. C'est la femme qui place les valeurs intellectuelles et spirituelles au-dessus de la bonne chère et de la tenue impeccable de la maison. Cette femme se refuse à ce que l'homme ne lui demande rien d'autre qu'un beau corps, de beaux enfants, une belle maison de bons repas. Elle ne limite pas ainsi le bien-aimé, elle l'emprisonne pas dans un idéal médiocre, dans un amour qui ne serait qu'humain.

En terminant, Mme Décarie a remarqué que la femme d'aujourd'hui

une chambre d'hôpital ou une salle de cours, elle demeure féminine dans la mesure où c'est sa vie affective, intellectuelle et spirituelle qui la guide.

Et la preuve que c'est la surabondance de sa vie intérieure qui la fait agir, c'est qu'elle peut, à l'importe quel moment où la réalité l'exige, quitter le laboratoire, l'université ou l'hôpital, sans éprouver aucun sentiment de frustration sans sentir que sa vie en est restreinte, car, pour elle, ce n'est pas la carrière en soi qui est importante, mais la carrière en tant qu'elle lui permet de s'épanouir, de se donner. Si la carrière devient impossible, c'est dommage, et cette femme peut souffrir d'avoir à laisser un travail aimé, mais sa personnalité ne sera pas étouffée, détruite, parce qu'elle enlève la blouse du médecin, elle s'épanouit, elle s'exprime ailleurs, c'est tout.

Il y a toujours des issues pour le don de soi, pour la quête de la vérité scientifique ou spirituelle. Ainsi la femme vraiment maternelle est beaucoup moins frustrée, si elle est stérile, que la femme pour qui l'enfant était bien autre chose qu'un être à qui l'on se donne. La femme maternelle trouvera les moyens de manifester sa maternité. De même la femme qui a atteint la maturité au plan de l'homme sexuel, même si elle ne se marie jamais, ne deviendra pas une fille aigre et amère qui grignote sa solitude. Et je crois une de ces femmes qui a peuplé d'objets d'amours son cœur sans homme et qui est merveilleusement femme, épanouie et combien moins frustrée que nombre d'épouses.

On a peut-être trop identifié la femme et le domestique, masculin et carrière. Quant aux tâches très matérielles, dans lesquelles un élément de force physique est immédiatement impliqué, il est évident qu'elles ne peuvent convenir à la femme; mais au niveau des professions, il ne faut pas croire qu'il existe vraiment des tâches qui soient féminines et d'autres masculines, mais il existe tout simplement dans ces professions, des femmes qui sont féminines et d'autres qui sont masculines. Et une femme chimiste peut être tout aussi femme qu'une actrice de cinéma, en fait, elle l'est souvent beaucoup plus.

Bien sur, continue la conférencière, il est des carrières qui semblent mieux adaptées que d'autres à la psychologie et à la physiologie de la femme, mais il n'en demeure pas moins vrai que c'est la femme qui fait de sa carrière une tâche masculine ou pas, et non la carrière qui fait d'elle une virago. Il y a des femmes qui ne pourront jamais épanouir leur féminité, parce qu'elles ne pourront jamais faire s'épanouir les dons de Dieu, même dans une école ménagère.

Carnet mondain

RECEPTIONS

Mme Louis de G. Beaubien a reçu ces jours derniers à sa demeure, chemin de la Côte Sainte-Catherine, à Outremont, un certain nombre de délégués à la troisième conférence régionale de radiodiffusion de l'Amérique du Nord qui se tient actuellement à l'hôtel Windsor.

Parmi les invités, mentionnons le commandant C. P. Edwards, sous-ministre des transports, M. Donald Manson, directeur général adjoint de Radio-Canada, le commissaire Rosal H. Hyde, de Washington, l'hon. Fletcher Warren, ambassadeur des Etats-Unis au Paraguay, M. Alan D. Hodgson, de Nassau, Bahama, le Dr Jose R. Gutierrez, de La Havane, Cuba, M. Francisco Martinez Alvez, de la République dominicaine et un certain nombre de délégués et représentants des gouvernements de Cuba, de l'île Bahama, du Canada, de la République dominicaine et des Etats-Unis.

LES AMIS DE L'ART

Au secrétariat des Amis de l'Art où se tient présentement une exposition de peinture réunissant des œuvres de Leslie Coppold, Stanley Cosgrove, Maurice Le Bel, Gérard Morisset, Gentile Tondino et Robin Watt, Mlle Louise Myette recevra les visiteurs samedi, le 29 octobre, de 2 à 5 h., et Mme Albert Berthiaume, dimanche après-midi, le 30 octobre.

Le public est cordialement invité.

LE CERCLE D'ART

Mme Robert Choquette, présidente du comité féminin du Cercle d'Art de Montréal, présente Didi Reusch à un prévernissage le 2 novembre, à 5 h., à sa résidence, avenue Clarke, Westmount.

RECEPTION

M. André Dussault et Paul Péleadeau ont lancé les invitations pour une réception qui aura lieu à l'hôtel Ritz-Carlton, mardi, le 15 novembre prochain, dans le salon bleu, de 6 h. à 8 h., en l'honneur de Ringnet, à l'occasion du lancement de son nouveau roman: "Le poids du jour".

VERNISSAGE

"La boutique" présente 40 dessins de Gabriel Filion, du 29 octobre au 10 novembre. Le vernissage aura lieu samedi, le 29 octobre, à 4 h., à 5523, chemin de la Côte-des-Neiges.

D



Fred McMurray et Maureen O'Hara seront les principaux interprètes du film "Father Was a Fullback" que le Capitole présentera à partir d'aujourd'hui.

Prochainement, le Requiem de Berlioz à l'église Notre-Dame

Sous la direction de sir Thomas Beecham

Aussi fin causeur que grand chef d'orchestre, sir Thomas Beecham est également reconnu parmi les musiciens contemporains comme une des plus grandes autorités sur le ballet. C'est grâce à son initiative qu'en Angleterre l'art de la chorégraphie s'est développé à un degré qui ne fut jamais surpassé que par l'école russe. C'est sir Thomas Beecham qui présente Serge Diaghilev et ses ballets à Londres en 1911, l'année suivante de la saison mémorable 1909-1910 où à Paris cette célèbre troupe créa une telle sensation qu'elle suscita une véritable révolution dans la conception de la danse chez les Occidentaux. Depuis ce moment sir Thomas Beecham demeure toujours intimement intéressé à l'art de la chorégraphie. Sa présentation de "Gods Go-A-Begging", de concert avec George Balanchine, au théâtre His Majesty de Londres, en 1928, remporta un autre triomphe qui marqua une étape en Angleterre.

Sir Thomas Beecham continue ardemment à travailler au développement du ballet anglais. Aussi est-ce à lui que la compagnie britannique Arthur Rank confia la direction musicale de la production cinématographique "Red Shoes", qui remporta un si étonnant succès de nos jours.

On sait qu'il dirigera, le 14 novembre, le "Requiem" de Berlioz, à l'église Notre-Dame.

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB

Peter Pears, ténor anglais, et Benjamin Britten, pianiste-compositeur, seront les artistes au programme du prochain concert sous les auspices du Ladies' Morning Musical Club, jeudi le 3 novembre en la salle de bal de l'Hôtel Ritz Carlton, à 3 h. de l'après-midi.

Son Excellence la Vicomtesse Alexander rebusera de sa présence ce concert du Ladies' Morning Musical Club. Les membres sont donc priés d'être à leur place 10 minutes avant l'heure du concert et sont instamment priés de ne pas la quitter avant que Son Excellence ne soit sortie de la salle de bal.

Voici le programme qu'exécuteront Peter Pears et Benjamin Britten:

I attempt from Love's sickness to fly; Turn, then, this way; I'll sail upon the Dog-Star; There's not a swain; Sweeter than roses, — Henry Purcell; arrangements de Benjamin Britten.

The Holy Sonnets of John Donne — Oh, my blacke soule; Batter my heart; O might those Sighs and Tears; Oh, to vex me; What if this present; Since she whom I loved; At the round Earth's imagined corners; Thou has made me; Death, be not proud.

Chansons de Folklore: arr. par Benjamin Britten. — Down by the Sally Gardens (irlandais); The Loughboy (anglais); The Water is wide (anglais); Sweet Polly Oliver (anglais).

Pour un nouveau cinéma dans Ahuntsic

On construira un cinéma à l'angle sud-ouest de la rue Grenet et du boulevard Gouin, si le conseil municipal, à sa séance de mercredi, approuve un rapport du comité exécutif à cette fin.

L'emplacement précité se trouve dans une zone réservée à des fins domiciliaires. Il faudrait donc modifier le règlement de zonage du quartier Ahuntsic en conséquence.

Les Beaux-Arts

J.-M. Poirier n'allait jamais au cinéma, mais gagne le Concours de Scénario de Renaissance

Journaliste et poète, M. Poirier est l'auteur de la comédie sentimentale "Le Conquérant", dont le tournage sera prochainement entrepris

La compagnie "Productions Renaissance Inc.", commencera bientôt à tourner son troisième grand film "Le Conquérant", le prix du concours de scénario de la compagnie Renaissance Films Distribution Inc., synopsis présentée sous le pseudonyme de Marc Lauzier et dont le véritable nom est Jean-Marie Poirier, journaliste, publiciste, poète (1er prix de poésie 1938-39 concours des étudiants). Les autres prix, résultat de ce concours, seront accordés au moment des productions.

En vue de cette production, la compagnie "Les Productions Renaissance Inc." a sous option actuellement les artistes suivants:

Huguette Olligny
Monique Layrac
Guy Mauffette
Paul Berval

d'autres artistes seraient ajoutés à cette liste prochainement.

Ce film ferait entendre de nombreuses chansons inédites et originales, œuvre du musicien écrivain Paul Pétel, né à Montréal en 1920, aussi bien connu sous le nom de René Pierre, prêt par l'ONF où il est employé depuis 5 ans comme directeur-auteur. On entendrait par exemple, les chansons suivantes:

Bon pied, bon oeil
Les lumières de ma ville
Marie Paule
Jardin d'automne
Mon cœur est plein de langueur

La compagnie vient de recevoir un très important équipement supplémentaire de Hollywood, comprenant une grue automatique dernière modèle, ainsi qu'une machine dite Back ground projector ou (Projecteur d'arrière plans animés). La grue et la machine de projection sont uniques au Canada, et de nombreux studios d'Hollywood

en sont dépourvus. De plus la compagnie a reçu de nombreuses lampes à arc pour le film en couleur.

Les journalistes seront bientôt invités à venir se rendre compte par eux-mêmes de l'importance de cet équipement et de son modernisme.

Interrogé sur ses impressions, l'heureux gagnant s'est déclaré "très heureux en même temps que très étonné". M. Jean-Marie Poirier, qui est actuellement publiciste de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, ne va en effet presque jamais au cinéma. Au cours des cinq dernières années, il n'a vu jouer que deux films, Monsieur Vincent, et une comédie musicale américaine. Il ajoute que probablement il se dérangera pour voir quel traitement on inflige à son scénario.

A l'Electra

"Les naufrageurs des mers du sud", film en couleurs que l'on verra dès samedi à l'Electra, groupe une distribution extraordinaire, composée de Paulette Goddard, John Wayne, Ray Milland, Raymond Massey, Susan Hayward.

Tout a fait exceptionnellement, ce film de Cecil B. de Mille comporte moins de deux mille figurants. Il n'en est pas moins réussi pour autant et comme dit l'autre, très justement: "ça bouge". Et aussi bien au-dessus qu'au-dessous du niveau de la mer où les coups de théâtre, de poings et de coups de feu se succèdent à un rythme effréné. Il s'agit d'une rivalité opposant au milieu du siècle dernier, sur la Floride, les pilliers d'épave aux armateurs des bateaux naufragés.

Le drame oppose sur le plan sentimental un marin (John Wayne) et un avocat, Ray Milland, qui se disputent le cœur d'une belle jeune femme, Paulette Goddard. Tout cela est prétexte à de forts jolis morceaux choisis de cinéma "en couleurs", notamment un sauvetage par mer déchaînée, une bagarre des plus spectaculaires sur une barque de pêcheurs d'éponges et surtout un impressionnant combat de scaphandriers contre une poulpe géant.

En un mot, un excellent film d'aventures.

L'ambassadeur du Canada en Chine se rendra à New-York

Ottawa, 28 (C.P.) — M. T. C. Davis, ambassadeur du Canada en Chine, se rendra bientôt à New-York afin de conseiller la délégation canadienne lorsque les Nations Unies étudieront la situation chinoise.

Le ministre des affaires extérieures, M. Pearson, est retourné lui-même à New-York pour reprendre son poste de président du comité politique des Nations Unies. M. Pearson n'a pas eu le temps encore de discuter avec M. Davis du problème chinois. Ils auront des entretiens à New-York.

Le gouvernement nationaliste de Chine a porté l'accusation que la Russie avait violé le pacte d'amitié de 1945.

il critiquait violemment Bing Crosby et lui reprochait, en même temps que son peu de valeur artistique, son attachement à l'argent. Les auditeurs protestèrent séance tenante et lui firent le contraire. Ce qui voyant, celui-ci changea de tactique et déclara que s'il n'appréciait pas Bing Crosby, il lui préférait de beaucoup son rival Frank Sinatra. Le conférencier n'eut pas plus de succès et fut également hué.

LES EXPOSITIONS

Un agréable miniaturiste et un bon animalier: Lemelin

Exposition de ses toiles au Brébeuf — Aussi Duprey chez Tranquille

Le libraire Henri Tranquille, qui expose présentement et jusqu'au 7 novembre en son établissement, 67 ouest, rue Ste-Catherine, des toiles de Duprey, tient sûrement à faire la part égale entre toutes les tendances de la peinture contemporaine, car c'est à un modernisme qu'il a cette fois dévoué ses cimaises. Mais, tout en appréciant l'intérêt qu'il voue à l'art sous toutes ses formes, nous croyons qu'il ne se fâchera pas si nous adressons quelques reproches à son exposant.

Ce n'est pas que Duprey manque tout à fait de talent, loin de là, dans l'emploi de la couleur; mais précisément pour cela, nous nous étonnons de voir que comme un autre il croit devoir donner dans le "tic à la mode". Si l'on veut bien admettre que le dessin n'a plus rien à voir en peinture — n'est-ce pas là en somme la seule prétention sérieuse des futuristes? — quelques huiles de cet artiste paraîtront assez, tels "Fandres", "Visiteurs de la nuit", "Saturales fossiles" mais pour pas plus de 5 minutes à la fois.

Duprey montre un sens certain de la perspective des couleurs; c'est ce qui nous fait ne pas le ménager. Quand on sait faire cela, on peut et on doit faire mieux...

Artiste autant que professeur

L'exposition des œuvres de Jean-Maurice Lemelin, qui se tient en ce moment au collège Brébeuf, 3200 chemin Ste-Catherine, et y durera jusqu'au 31 du mois courant, nous a réservé d'agréables surprises, si elle nous a aussi procuré quelques-uns des déceptions anticipées.

Un portrait de Dom Grenier, placé à l'entrée du parloir qui sert de salle d'exposition, montre que Lemelin est déjà un peu plus qu'un

simple professeur de collège. Il y a surtout une force réelle dans "L'angoisse", qui fait pendant à l'autre extrémité de la salle. Le volume manquant encore un peu dans le portrait; mais les plans sont des plus nettement et des mieux accusés dans la seconde œuvre précitée. Dans le même genre, notons une "Etude de femme", une "Dolores" et la tête de l'épouse du peintre.

Le paysage est par contre une faiblesse de Lemelin, à moins qu'il ne s'y restreigne à la miniature. Là, du coup, sa manière perd le désastreux ton de "carte postale" pour produire de véritables réussites du genre. Aurions-nous trouvé un peintre capable de le pratiquer couramment? C'est possible et réjouissant à apprendre.

L'artiste a ainsi donné une série de saisons, dont nous signalons l'été et l'hiver, peut-être avant tout ce dernier. Il est à louer d'avoir fait entrer autant de lumière dans un tableau de dimensions aussi restreintes. Le coup de pinceau est habile et précis en même temps qu'infiniment discret.

Lemelin serait-il de plus un bon animalier? Voilà un autre mérite qui nous empêchera de le confondre avec la masse. "La Piste", de lui, est excellent sous cet aspect. Ses cervidés y semblent prêts à la détente de leurs muscles dans une course; mais le fond de neige a aussi pour une fois été bien enlevé. Dans le même genre, ses "Canards sauvages" et ses "Cygnes" (un pastel) sont plus que passables.

Il se trouve ici quelques autres pastels et quelques aquarelles; nous préférons encore ces dernières dans l'ensemble. Mais Lemelin manie encore mieux l'huile; avec un peu plus de reproductions d'après la nature, nous ne doutons pas qu'il en arrive à une vision tout à fait personnelle des choses.

Incidentement, "L'ombre du rocher" nous a beaucoup appris. C'est sur l'essai de "demi-clair-obscur" qui s'y trouve que nous nous appuyons pour croire que cet artiste est capable de ne pas s'arrêter en si bon chemin.

Adrien ROBAILLE

Gazette artistique

Horaires des cinémas

CINEMA DE PARIS:

"Fabiola"

2 h. 10, 3 h. 20, 8 h. 35.

SAINT-DENIS:

"La Révolte"

2 h. 30, 3 h. 45, 6 h. 40, 10 h.

CHAMPLAIN:

"Voyage Sentimental"

12 h. 30, 3 h. 45, 6 h. 40, 7 h. 50, 9 h. 15.

ELECTRA:

"Double vie"

12 h. 30, 2 h. 40, 4 h. 50, 7 h. 15, 9 h. 15.

PALACE:

"Red Hot & Blue"

10 h. 05, 12 h. 40, 3 h. 50, 7 h. 40, 10 h.

LOEW'S:

"In The Good Old Summer Time"

10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 45, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.

CAPITOL:

"Father Was a Fullback"

10 h. 05, 12 h. 45, 3 h. 50, 7 h. 40, 9 h. 55.

PRINCESS:

"The Big Steal"

10 h. 45, 1 h. 05, 3 h. 30, 5 h. 40, 7 h. 55, 10 h. 10.

IMPERIAL:

"Make Mine Laughs"

10 h. 05, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 45.

Dim.: 12 h. 25, 3 h. 20, 6 h. 05, 8 h. 40.

"Gal Who Took The West"

10 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h. 10.

Dim.: 1 h. 40, 4 h. 35, 7 h. 15, 9 h. 55.

ORPHEUM:

"Follow Me Quietly"

10 h. 10, 12 h. 30, 3 h. 30, 6 h. 10, 8 h. 50.

"Home Of The Brave"

11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 40, 7 h. 30, 9 h. 55.

De l'inédit au Plateau

Les "Concerts trois étoiles" sont de création toute récente, et c'est à la demande même des artistes néo-canadiens qu'ils prirent naissance. Depuis quelques années, le Canada reçoit en grand nombre les immigrants de l'Europe centrale et même de l'Europe orientale. Parmi ces personnes, on rencontre toutes les professions: avocat, artiste, industriel, ingénieur, paysan et mineur. Après que le contrat de chacun est terminé, soit sur la ferme, soit dans la forêt ou au service domestique, chacun, chose normale, tente de réintégrer sa profession ou son métier.

Nous prenons sur nous de présenter au public canadien ces talents inconnus chez nous, mais dont la valeur ne pourra qu'enrichir notre patrimoine artistique. L'occasion est toute choisie pour présenter à ces nouveaux venus l'accueil chaleureux du public montréalais, qui sait si bien apprécier les choses artistiques et reconnaître les talents.

Les artistes que nous présentons, Ira Komarowska, Eleonore Kerre et Dimitri Korsawenko, Georges Lapenson, ont derrière eux une carrière artistique des plus remplies. Tandis que Mme Komarowska dirigeait son propre théâtre à Belgrade et se faisait acclamer dans "La Belle Héloïse", "La Comtesse Maritza", etc., Georges Lapenson s'illustrait à Riga, en Lettonie, et devenait le premier violoniste de l'orchestre symphonique du Conservatoire national. De leur côté, Kerre et Korsawenko, après de longues études, devenaient chacun maître de ballet, l'une à Riga et à Vienne, l'autre à Munich et à Stuttgart. C'est donc des artistes de première valeur qu'on aura l'occasion d'applaudir au Plateau le 29 octobre prochain.

Martial Singher à Saint-Laurent

Le récital de Martial Singher, à l'Auditorium de Saint-Laurent le samedi 5 novembre prochain, promet à son auditoire une dominante bien française de goût et d'originalité. Voici le programme de cette soirée que ne voudront pas rater les véritables amateurs de musique.

Alceste: air de Charon (Lully); Les Indes Galantes: Invocation et hymne au soleil (Rameau); Plaisir d'amour (Martini); Tambourin (18e s.); Voyage et L'heure exquise (Hahn); Héroïde: Vision fugitive (Massenet); Sérénade de Don Juan (Mozart); Sérénade (Schubert); Démonstration de Faust: Sérénade de Méphisto (Berlioz); Quand tu chantes (Gounod); Chants et danses de mort: Sérénade (Moussorgsky); Sérénade infantile (Brahms); Faust: air de Valentin (Gounod); Don Quichotte à Dulcinée (Ravel).

ARCADÉ

FRANCE-FILM présente le PARIS THEATRE GUILD dans

"Histoire de Rire"

d'ARMAND SALACROU
MATINEE: mardi, jeudi et dimanche
PRINCE: 50, 40 et 1.00
Soirée: 1.10 et .58 taxes incl.

LES CONCERTS SYMPHONIQUES

présentent
le célèbre chef d'orchestre tchèque
RAFAEL KUBELIK
pour la première fois en Amérique du Nord
AUDITORIUM DU PLATEAU
Mardi-Mercredi, 1-2 Novembre, à 8.30 p.m.
Prix des billets: \$3.50 - \$3.00 - \$2.50 - \$2.00
A cause de la fête religieuse il n'y aura pas de vente de billets au Plateau le mardi soir.
1476 OUEST, RUE SHERBROOKE — W1 7186

CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC. présente

un des plus fameux chœurs de l'univers
le CHOEUR D'INFANTERIE DE PAUR

35 militaires noirs dirigés par LEONARD DE PAUR du chant de très haut calibre d'un effet extrêmement saisissant. "New York Times"

Leur programme comprend des airs militaires, des chants liturgiques et des "spirituals"

DIMANCHE SOIR, 30 OCT. au HIS MAJESTY'S

billets: orch. et 1er balc.: \$2.00, \$2.50, \$3.00, 2ème balc.: \$1.00, \$1.50. En vente chez Edmond Archambault et chez C. W. Lindsay, Ste-Catherine ouest.

Commandes postales acceptées. Adressez à Canadian Concerts & Artists Inc., 817, édifice Castle, Montréal.



Ray Milland et Paulette Goddard forment le couple à la fois sentimental et aventureux de "Les Naufrageurs des Mers du Sud" que l'Electra présentera à partir de samedi en version française.

Une pièce de théâtre à Saint-Vincent-Ferrier

Le 10 novembre prochain, au sous-sol de l'église St-Vincent-Ferrier, la troupe de Jacques Laurier présentera une comédie dramatique, "Le fils du diable".

Les profits de cette soirée iront aux loisirs St-Vincent-Ferrier. La représentation pour les enfants aura lieu à 3 h. 30 de l'après-midi; pour les adultes, le même soir, à 8 h. 15.

JUDY GARLAND
VAN JOHNSON
Fall in love
"IN THE GOOD OLD SUMMERTIME"
The sweetest story ever set to SONGS in TECHNICOLOR
LOEW'S

BETTY HUTTON
VICTOR
MATURE
A L'AFFICHE
PALACE
RED HOT AND BLUE

FRED MacMURRAY - MAUREEN O'HARA
FATHER WAS A FULLBACK
20
BETTY LYNN - RUDY VALLEE
A L'AFFICHE
Capitol

"The Gal who Took the West"
COLOR BY TECHNICOLOR
CHARLES CARNO-COUBURN
JOHN SCOTT BRADY - RUSSELL
A L'AFFICHE
Imperial

ROBERT MITCHUM
JANE GREER - WILLIAM BENDIX
THE BIG STEAL
FREE PARKING
PRINCESS
Home of the Brave
FREE PARKING
ORPHEUM

ST DENIS
We return au film français
VICTOR FRANCO
JEAN D'AVY
MARTINE FOUGERE
LA REVOLTEE
JEAN D'AVY
MARTINE FOUGERE
UNE ÉTOILE AU SOLEIL
LARQUEY

CINEMA PARIS
MORGAN VIDAL
Fabiola
THE ROMAN DU CARDINAL
WISNOM
MICHEL SIMON
LOUIS SALOU

Le baiser de la mort
RONALD COLMAN
dans
"Double Vie"
avec SIGNED HASSE EDMOND O'BRIEN
A L'AFFICHE
ELECTRA

JOHN PAYNE
MAUREEN O'HARA
WILLIAM BENDIX
dans
"Voyage Sentimental"
2e SEMAINE
CHAMPLAIN
815 ST-CATHERINE E. FA. 1005

DANSE Tous les samedis soirs
JOSE DE COSTA
Son piano et son orchestre
JACKIE WESTGARTH
Chanteuse
DANSE DE 9 à 1 a.m.
Entrée \$3.00 du couple plus taxe
HOTEL RITZ-CARLTON

Statistiques révisées des résultats obtenus dans notre industrie de la pâte et du papier au cours de 1948

L'industrie de la pâte et du papier au Canada dépasse en 1948 les nombreux sommets atteints l'année précédente, c'est la neuvième année consécutive où il y a augmentation. La valeur brute à la fabrication des produits de l'industrie s'élève à \$825,858,000 en 1948, augmentation de 16.8 p.c. sur le total de \$706,972,000 l'année précédente, tandis que la valeur nette des produits se chiffre par \$412,770,000 augmentation de 18.9 p.c.

L'industrie a versé \$151,663,000 en salaires et gains à 51,924 employés, contre \$129,478,000 et 49,946 employés l'année précédente. Le coût des matières premières et fournitures s'élève à \$349,244,000 contre \$295,444,000. Les frais de combustible atteignent \$41,366,000 contre \$31,834,000 et ceux d'électricité, \$22,477,000 contre \$23,609,000.

En 1948, 117 moulins sont exploités, augmentation de 2 sur l'année précédente. Une pulperie a été fermée en Nouvelle-Écosse, tandis qu'une autre a repris ses opérations au Nouveau-Brunswick. L'Ontario compte une nouvelle pulperie, tandis que la Colombie-Britannique compte une nouvelle pulperie et une nouvelle papeterie.

En 1948, les 91 établissements qui fabriquent de la pâte en ont

produit 7,675,079 tonnes d'une valeur de \$485,966,764, comparativement à 7,253,071 tonnes d'une valeur de \$401,853,255, ce qui représente, respectivement, une augmentation, en quantité et en valeur de 5.8 pour cent et de 20.3 pour cent. À elles seules, les pulperies-papeteries ont produit 72.2 pour cent de cette pâte ou 5,542,331 tonnes d'une valeur de \$242,690,067, pour leur propre usage dans la fabrication du papier. Cela équivaut à une augmentation de 8.3 pour cent en volume et de 23.3 pour cent en valeur sur 1947. Le reste de la production, soit environ 4 pour cent du total a été fabriqué pour vente au Canada, et l'on constate une diminution de 2.8 pour cent en volume mais une augmentation de 18.3 pour cent en valeur sur l'année précédente.

La pulpe mécanique forme 57.5 pour cent de la quantité totale de pâte de bois fabriquée au Canada en 1948. La pulpe au sulfite écorce représente 18.3 pour cent, dont 4.5 environ de la qualité dite "à journal". La pulpe au sulfite blanche forme 9.5 pour cent dont la moitié de pulpe "à papier" et le reste de pulpe "dissolvante", celle dernière servant à la production de rayonne et autres soies artificielles, de cellophane et de plastique à base de pulpe de bois. La pulpe au sulfite forme 10.6 pour cent du total, les sasses mécaniques 0.9 p.c., les sasses chimiques 1.1 pour cent, la fibre défilée et éfilée 1.2 pour cent.

La province de Québec occupe le premier rang dans la fabrication de la pulpe ou pâte de bois avec 50.8 p.c. du total pour 1948 et l'Ontario vient en 2e avec 29 p.c. La Colombie canadienne, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Manitoba suivent dans cet ordre, la Colombie canadienne avec 9 p.c. et les trois autres provinces avec 11.2 p.c.

Les 88 établissements fabriquant du papier en 1948 en ont produit 6,063,646 tonnes d'une valeur de \$582,346,842, comparativement à 5,775,082 tonnes d'une valeur de \$507,101,277 en 1947, soit une augmentation de 5 p.c. en volume et de 14.8 p.c. en valeur.

La production de papier-journal représente 76.5 p.c. de tout le papier fabriqué en 1948. Elle atteint 4,640,336 tonnes d'une valeur de \$402,099,718, comparativement à 4,474,264 tonnes d'une valeur de \$354,060,669 en 1947; cela équivaut à des augmentations de 3.7 p.c. en volume et de 13.1 p.c. en valeur. La production de toutes les autres variétés de papier a aussi monté en volume et en valeur.

Moyenne des obligations à New-York

Comptées par la Presse Associée	10	10	10
Perm. hier	90.7	102.6	104.2
Ferm. ant.	90.7	102.6	104.2
Haut 1948	90.7	102.6	104.2
Haut 1947	90.7	102.6	104.2



M. Jean Lemieux, de Québec, qui vient d'être nommé surintendant des agences à la Solidarité.

Faits saillants à la Bourse

BURNETT LIMITED

Burnett Limited a avisé le Curb de Montréal qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires aura lieu à Montréal le 1er novembre 1949, à midi, pour confirmer le règlement pris par les administrateurs le 29 octobre 1948, règlement qui cédait Burnett Limited, mieux connu sous le nom de "Rand Service Stores" à M. R.E. Millett pour la somme de \$150,000.

VENTE D'UN SIEGE AU CURB

Un siège du Curb de Montréal s'est vendu aujourd'hui pour la somme de \$6,800. La vente précédente fut faite le 9 juin dernier au prix de \$6,000.

EL SOL GOLD MINES LIMITED

Le Curb de Montréal a été avisé par El Sol Gold Mines, Limited, que Federal Trading & Agency Company Limited a pris et payé pour le solde de l'engagement ferme qui consistait de 100,000 actions de capital-actions, à 7 1/2 cents l'action. Il y a encore des options en cours sur 500,000 actions à des prix variant de 10 cents à 20 cents l'action. Le capital en circulation est de 2,450,000 actions et il en reste 1,550,000 dans le trésor.

CHESTERVILLE MINES, LIMITED

Chesterville Mines, Limited, a informé le Curb de Montréal qu'un groupe de 214,441 actions de capital-actions ont été vendues pour la somme de \$245,000. Il y a maintenant 1,850,000 actions entre les mains du public et il reste 50,000 actions dans le trésor.

BARNAT MINES, LIMITED

Les actions de Barnat Mines, Limited, ont été approuvées pour être inscrites à la cote du Curb de Montréal à l'ouverture du marché, lundi, le 31 octobre 1949. L'inscription comprend 4,000,000 d'actions d'une valeur au pair de \$100. L'abréviation sur le téléscripteur sera "BARN".

THE BRITISH AMERICAN OIL CO. LTD.

Les registraires pour The British American Oil Company Ltd. ont avisé la Bourse de Montréal qu'en date du 26 octobre 1949 597,992 actions privilégiées et 2,774,850 actions ordinaires étaient en circulation.

CANADIAN LIGHT & POWER COMPANY

Canadian Light & Power Company a avisé le Curb de Montréal qu'une distribution partielle de \$20 par action sera faite immédiatement aux actionnaires, et lors que toutes les autres obligations de la compagnie seront rencontrées il y aura distribution finale de l'actif. Les actions ont été rayées de la liste du Curb de Montréal à la fermeture du marché, hier, le 29 octobre 1949.

JOUR DU SOUVENIR

La Bourse et le Curb de Montréal seront fermés vendredi le 11 novembre, "Jour du souvenir" (fête légale), et samedi le 12 novembre 1949.

Curb de Montréal

Fermeture des cours le 27 octobre

Alas Steels	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Can. Min.	81	81	81
Can. Westhouse	34	34	34
Can. Lumber	11	11	11
Can. Pulp	11	11	11
Can. Textile	11	11	11
Dom. Eng.	45	45	45
Lowell	31 1/4	31 1/4	31 1/4
Macdonald	31 1/4	31 1/4	31 1/4
Macdonald P & P	31 1/4	31 1/4	31 1/4
Macdonalds priv.	11	11	11
Orange Crush	34	34	34

MINES

Anglo Can.	470	470	470
Calg. & Edmon.	810	810	810
Home Oil	314	314	314
Pacific Pte	330	330	330

HUILLES

Anglo Can.	470	470	470
Calg. & Edmon.	810	810	810
Home Oil	314	314	314
Pacific Pte	330	330	330

Moyenne des actions à New-York

Comptées par la Presse Associée	10	10	10
Perm. hier	92.0	102.6	104.2
Ferm. ant.	92.0	102.6	104.2
Haut 1948	92.0	102.6	104.2
Haut 1947	92.0	102.6	104.2

La dévaluation des monnaies conduira à une plus grande liberté des échanges

Depuis la dévaluation des monnaies, effectuée au cours de septembre dernier, bien des économistes et des observateurs financiers ont analysé quelles seraient les conséquences d'une mesure aussi radicale. Nous reproduisons aujourd'hui les conclusions du rédacteur financier de la banque Canadienne Nationale en marge des effets possibles de la dévaluation. "La dévaluation de la livre, qui a surpris par sa soudaineté, a été encore davantage par son étendue", explique le rédacteur.

Pourquoi le chancelier de l'Echiquier britannique a-t-il ramené la valeur de la livre, en monnaie des États-Unis, de \$4.03 à \$2.92? Il s'agit d'abord, bien entendu, de stimuler les exportations de l'Angleterre vers la zone du dollar et de restreindre ses importations, afin de rétrécir l'écart que présentent ses échanges avec cette région.

Sir Stafford Cripps a pensé qu'il valait mieux établir le cours de la livre de manière que les chances de hausse fussent plus probables que les risques de baisse. "Il était essentiel, a-t-il expliqué, de fixer le nouveau taux à un niveau au quel nous puissions le maintenir; nous pourrions toujours le relever si les événements prouvent qu'il est trop bas". Peut-être a-t-il aussi voulu réserver une marge de sécurité pour le cas où l'augmentation du coût de la vie, que la hausse des prix des produits importés est de nature à provoquer, rendrait nécessaire un certain relèvement des salaires.

La dévaluation de la monnaie d'un pays a, du moins en théorie, un double effet. D'une part, elle détermine la baisse, à l'extérieur, des prix des produits de l'industrie nationale, ce qui est susceptible d'en favoriser l'exportation; d'autre part, elle entraîne la hausse des produits étrangers, ce qui est susceptible de freiner les importations. Il va sans dire toutefois que, dans la pratique, ces deux influences, selon la structure de l'économie de chaque pays, et notamment selon l'état de son commerce extérieur.

La valeur surfaite de la livre rendait inabordable, dans la zone du dollar, les prix de nombreux produits de la zone du sterling. Toutes choses égales d'ailleurs, l'abaissement du cours de la livre

devrait remédier à cette situation. Seulement, les importations anglaises de denrées alimentaires et de matières premières en provenance du Canada et des États-Unis deviendront plus onéreuses. Aussitôt après la dévaluation de la monnaie, les prix des céréales, du pétrole, de l'aluminium et du coton subissent, sur le marché anglais, une hausse équivalente. Les manipulations de change se voient réduites à leur minimum. Il n'est pas possible qu'une augmentation du coût de la vie et un alourdissement des prix de revient dans plusieurs branches de l'industrie.

Comment sera-t-il possible d'atténuer les conséquences du relèvement des prix de revient des marchandises, afin de prévenir des revendications ouvrières qui entraîneraient une hausse des prix des produits d'exportation? L'alternative sera, semble-t-il, la suivante: ou bien subventionner les importations essentielles, ce qui est une pratique courante sous le régime de l'économie dirigée, ou bien réduire les impôts. Mais l'une ou l'autre de ces mesures exigerait une si rigoureuse compression des dépenses publiques qu'elle paraît incompatible avec le maintien de la politique dite de sécurité sociale du ministère travailliste.

La dévaluation de la monnaie d'un pays a, du moins en théorie, un double effet. D'une part, elle détermine la baisse, à l'extérieur, des prix des produits de l'industrie nationale, ce qui est susceptible d'en favoriser l'exportation; d'autre part, elle entraîne la hausse des produits étrangers, ce qui est susceptible de freiner les importations. Il va sans dire toutefois que, dans la pratique, ces deux influences, selon la structure de l'économie de chaque pays, et notamment selon l'état de son commerce extérieur.

La dévaluation de la monnaie d'un pays a, du moins en théorie, un double effet. D'une part, elle détermine la baisse, à l'extérieur, des prix des produits de l'industrie nationale, ce qui est susceptible d'en favoriser l'exportation; d'autre part, elle entraîne la hausse des produits étrangers, ce qui est susceptible de freiner les importations. Il va sans dire toutefois que, dans la pratique, ces deux influences, selon la structure de l'économie de chaque pays, et notamment selon l'état de son commerce extérieur.

La dévaluation de la monnaie d'un pays a, du moins en théorie, un double effet. D'une part, elle détermine la baisse, à l'extérieur, des prix des produits de l'industrie nationale, ce qui est susceptible d'en favoriser l'exportation; d'autre part, elle entraîne la hausse des produits étrangers, ce qui est susceptible de freiner les importations. Il va sans dire toutefois que, dans la pratique, ces deux influences, selon la structure de l'économie de chaque pays, et notamment selon l'état de son commerce extérieur.

La dévaluation de la monnaie d'un pays a, du moins en théorie, un double effet. D'une part, elle détermine la baisse, à l'extérieur, des prix des produits de l'industrie nationale, ce qui est susceptible d'en favoriser l'exportation; d'autre part, elle entraîne la hausse des produits étrangers, ce qui est susceptible de freiner les importations. Il va sans dire toutefois que, dans la pratique, ces deux influences, selon la structure de l'économie de chaque pays, et notamment selon l'état de son commerce extérieur.

La dévaluation de la monnaie d'un pays a, du moins en théorie, un double effet. D'une part, elle détermine la baisse, à l'extérieur, des prix des produits de l'industrie nationale, ce qui est susceptible d'en favoriser l'exportation; d'autre part, elle entraîne la hausse des produits étrangers, ce qui est susceptible de freiner les importations. Il va sans dire toutefois que, dans la pratique, ces deux influences, selon la structure de l'économie de chaque pays, et notamment selon l'état de son commerce extérieur.

La dévaluation de la monnaie d'un pays a, du moins en théorie, un double effet. D'une part, elle détermine la baisse, à l'extérieur, des prix des produits de l'industrie nationale, ce qui est susceptible d'en favoriser l'exportation; d'autre part, elle entraîne la hausse des produits étrangers, ce qui est susceptible de freiner les importations. Il va sans dire toutefois que, dans la pratique, ces deux influences, selon la structure de l'économie de chaque pays, et notamment selon l'état de son commerce extérieur.

La dévaluation de la monnaie d'un pays a, du moins en théorie, un double effet. D'une part, elle détermine la baisse, à l'extérieur, des prix des produits de l'industrie nationale, ce qui est susceptible d'en favoriser l'exportation; d'autre part, elle entraîne la hausse des produits étrangers, ce qui est susceptible de freiner les importations. Il va sans dire toutefois que, dans la pratique, ces deux influences, selon la structure de l'économie de chaque pays, et notamment selon l'état de son commerce extérieur.

La dévaluation de la monnaie d'un pays a, du moins en théorie, un double effet. D'une part, elle détermine la baisse, à l'extérieur, des prix des produits de l'industrie nationale, ce qui est susceptible d'en favoriser l'exportation; d'autre part, elle entraîne la hausse des produits étrangers, ce qui est susceptible de freiner les importations. Il va sans dire toutefois que, dans la pratique, ces deux influences, selon la structure de l'économie de chaque pays, et notamment selon l'état de son commerce extérieur.

La dévaluation de la monnaie d'un pays a, du moins en théorie, un double effet. D'une part, elle détermine la baisse, à l'extérieur, des prix des produits de l'industrie nationale, ce qui est susceptible d'en favoriser l'exportation; d'autre part, elle entraîne la hausse des produits étrangers, ce qui est susceptible de freiner les importations. Il va sans dire toutefois que, dans la pratique, ces deux influences, selon la structure de l'économie de chaque pays, et notamment selon l'état de son commerce extérieur.

La dévaluation de la monnaie d'un pays a, du moins en théorie, un double effet. D'une part, elle détermine la baisse, à l'extérieur, des prix des produits de l'industrie nationale, ce qui est susceptible d'en favoriser l'exportation; d'autre part, elle entraîne la hausse des produits étrangers, ce qui est susceptible de freiner les importations. Il va sans dire toutefois que, dans la pratique, ces deux influences, selon la structure de l'économie de chaque pays, et notamment selon l'état de son commerce extérieur.

Forté émission de la ville de Pointe-Claire

L'émission de \$360,000 à 2 3/4 p.c., série 15 ans, de cette ville adjugée à 98.246, un loyer net de 3.134 p.c.

La ville de Pointe-Claire vient de faire la finance la plus avantageuse de l'année sur le marché des obligations municipales de la province. Cette municipalité a vendu, mardi soir, \$360,000 d'obligations, par séries quinze ans, au bas loyer de 3.134 p.c. Il faut remonter à près de deux ans en arrière pour trouver une finance à aussi bon compte. L'émission de Pointe-Claire comprenait \$182,000 à 2 3/4 p.c. 1950-59 et \$178,000 à 3 p.c. 1960-64. Elle a été adjugée au prix de 98.246 par un syndicat composé de McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon Ltd. et Gairdner & Co. Ltd. Un solde de \$102,500 formant partie de l'échéance de \$118,000 de l'année 1964 sera payé à cette date au moyen d'un emprunt de renouvellement du même montant émis pour une période additionnelle de dix ans.

La finance précédente de Pointe-Claire avait été faite en juin 1948 lors de la vente de \$122,500 de titres à 3 p.c., par séries 15 ans, au prix de 98.11, ce qui représentait alors un coût net de 3.202 p.c. Sept soumissions avaient été envoyées par deux banques et douze maisons de placement pour la présente émission. En voici la liste officielle:

McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon Ltd. et Gairdner & Co. Ltd.: \$182,000 à 2 3/4 p.c. 1950-59 et \$178,000 à 3 p.c. 1960-64; prix: 98.246 — coût net: 3.134 p.c.

Dudley Dawson Limited: \$182,000 à 2 3/4 p.c. 1950-59 et \$178,000 à 3 p.c. 1960-64; prix: 97.76 — coût net: 3.192 p.c.

Collier, Norris & Quinlan Ltd.: \$360,000 à 3 p.c. 1950-64; prix: 98.359 — coût net: 3.194 p.c.

Bell, Gouinlock & Co. Ltd. et The Dominion Securities Corp. Ltd.: \$182,000 à 2 3/4 p.c. 1950-59 et \$178,000 à 3 p.c. 1960-64; prix: 98.691 — coût net: 3.31 p.c.

Bancan, Canadiane Nationale, Casgrain & Co. Ltd. et McNeil, Manthia Inc.: \$90,000 à 2 3/4 p.c. 1950-54 et \$270,000 à 3 p.c. 1955-64; prix: 98.95 — coût net: 3.342 p.c.

The Wood Gundy Corp. Ltd. et Société de Placement Inc.: \$182,000 à 3 p.c. 1950-59 et \$178,000 à 3 3/4 p.c. 1960-64; prix: 98.532 — coût net: 3.352 p.c.

Geoffroy, Robert & Gélinas, Inc., René T. Leclerc Inc. et Banque Provinciale du Canada: \$108,000 à 2 3/4 p.c. 1950-56 et \$252,000 à 3 p.c. 1957-64; prix: 98.72 — coût net: 3.353 p.c.

Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er novembre 1950 au 1er novembre 1964 inclusivement. L'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à une banque à charte à Montréal, à Québec ou à Pointe-Claire. L'emprunt a été contracté en vertu des réglemens numéros 224, 254, 255, 257, 282, 283, 284, 272, 273, 274, 275, 280 et 284 pour des travaux d'acqueduc, d'égouts, de chemins, trottoirs, système d'éclairage de rues, etc.

L'évaluation imposable à Pointe-Claire s'élève à \$9,423,710 pour 1949. La dette consolidée nette de la municipalité était de \$413,722,32 au 31 décembre 1948. La population de la ville est de 7,300 âmes.

Fonds mutuels

Offre Dem
Conseil d'Administration
A. M. KIDDER & COMPANY.
388 avenue St-Jacques, Montréal
Fondus mutuels: 388 416
American Business Shares: 388 495
Boston Fund Inc.: 208 217
Bullcock Fund Ltd.: 1705 188
Cdn. Investment Fund: 470 615
Commonwealth Inc.: 342 374
Dividend Shares: 144 168
Eaton & Howard Bal Fund: 254 2731
Fundamental Investors: 132 1493
Group Sec. — Auto Shares: 57 589
Group Sec. — Rail Shares: 39 439
Group Sec. — Steel Shares: 430 473
Incorporated Investors: 2048 2214
Keston Custodian B-4: 887 868
M&M Investors Trust: 253 271
M&M Invest. 2nd Fund Inc.: 1122 1256
Wellington Fund Inc.: 1723 1830

Bourse de Montréal

Le total des ventes a été de 18,300 actions industrielles et de 28,500 actions minières, contre 15,500 actions industrielles et de 14,300 actions minières mercredi dernier.

Petites Annonces

CHAMBRES A LOUER

Deux belles chambres séparées, location mensuelle, beau site résidentiel, tranquillité. Références exigées. Écrire à Case 53, "Le Devoir".

DIVERS

Biphosphate de chaux (Calcium) stimulante. Solution efficace contre le rhume, le mal de gorge, la toux, le mal de tête, l'appétit, enrichit le sang, fortifie l'organisme. Recommandé pour enfants de tous âges, personnes faibles, convalescents. Facilité d'emploi. 1/2 la bouteille; 3 bouteilles \$2.50 franco. Frères Maréchal, Ierville, Qué. 31-10-49.

MAISON A VENDRE

NICOLET. Située sur le bord de la rivière Nicolet, maison en briques blanches, 8 pièces, cave en ciment. S'adresser: Pères Maréchal, 88, St-Jean-Baptiste, Nicolet, Qué. 31-10-49.

BANQUE DE MONTREAL

FONDÉE EN 1817
DIVIDENDE NO 345

AVIS est donné, par les présentes, qu'un dividende de VINGT CENTS par action sera payé aux actionnaires, entièrement en espèces, à la Banque à cet effet déclaré pour le trimestre courant, dividende qui sera payable à partir de JEUDI PREMIER DECEMBRE 1949 aux actionnaires enregistrés à l'heure de fermeture, le 31 octobre 1949.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue au Siège Social, 119 rue St-James, à Montréal, le 11 novembre 1949.

L'assemblée commencera à 11h. A.M.
Par ordre du Conseil d'Administration
Le Directeur Général,
GORDON R. BALL
Montréal, le 11 octobre 1949

Chiffres d'affaires plus élevés de la Canadian Industries Limited

Le revenu net sera sensiblement le même que celui de l'an dernier vu le taux plus élevé de l'impôt sur le revenu des corporations

Le chiffre d'affaires de la Canadian Industries Limited a marqué une hausse au cours des neuf premiers mois de 1949, par rapport à la période correspondante de l'année dernière, a annoncé aujourd'hui M. George W. Huggett, président.

Cette hausse, dit-il, constitue une preuve de plus de l'augmentation constante du chiffre d'affaires de la compagnie depuis la fin de la guerre.

Les faits saillants notés dans l'industrie chimique au Canada pendant l'année furent le retour à un marché de forte concurrence, ainsi que le rétablissement graduel de l'équilibre plus normal entre l'offre et la demande. Les mêmes facteurs, cause de cette tendance générale à la hausse du chiffre d'affaires au cours des dernières années, continuent toutefois de fonctionner.

L'un des principaux facteurs de progrès et d'expansion de la compagnie, cette année, c'est le parachèvement de nouveaux agrandissements d'usines qui lui a permis de répondre aux besoins croissants de pellicule cellulosique "Cellophane", de nylon et autres produits. De plus, le lancement sur le marché en 1949 de nouveaux produits a augmenté le chiffre d'affaires, alors que l'état général élevé des affaires permettait aux usines de fonctionner presque à plein rendement.

Dans l'industrie chimique, a déclaré M. Huggett, le développement à fond des ressources du marché offert par les produits nouvellement lancés, de même que les progrès en présence de variations de la demande, dépendent dans une forte mesure de l'habileté à maintenir un programme suivi d'expansion. La compagnie compte plusieurs projets d'agrandissement d'usines en voie de réalisation; le parachèvement de quelques-uns ne s'effectuera pas avant 1951.

De pair avec les placements plus élevés dans les moyens d'exploitation et le plus fort volume d'affaires, le revenu net de la C.I.L. en 1949 devrait indiquer une augmentation sur l'année dernière, bien que la hausse des bénéfices doive être partiellement annulée par le taux plus élevé de l'impôt sur le revenu des corporations.

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
CH. 47A, 204 Notre-Dame ouest
Tél. MARquette 233-2334

AVOCATS

Anatole Vanier, c.r., Guy Vanier, c.r.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HARbour 2841

W.-F. MERCIER

S.A. L.L.L.
AVOCAT
515, rue Cherrier
Téléphones:
Bureau: LA 6182, 1250, AT. 4261
Soir: Lundi et Mer. 730 à 930

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10c
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE ST. MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
RAYMOND A. Robic et Alfred Bastien
761 ouest, rue St-Catherine
MONTREAL

COMPTABLE

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Les Leafs ont pris leur revanche sur le Canadien

Les Torontois ont battu le Tricolore par 2 à 0

Nos avants ont été impuissants à déjouer Turk Broda — Durnan s'est surpassé dans les filets

(Par Jean d'ARCOU)

En trois parties les Canadiens ont compté un point.

Inutile de se demander alors pourquoi ils ont perdu deux de ces trois parties et n'ont pu faire mieux que d'annuler la troisième.

Hier soir, contre Toronto, Canadien n'a pu, une fois de plus, rien faire de bien. Les avants ont montés crânement à l'attaque et ils ont semblé perdus sur la glace, du commencement à la fin de la partie. Faisons exception pour Gravelle et Reardon, qui ont fait de la bonne besogne. Faisons surtout exception pour Bill Durnan, qui a joué une autre partie exceptionnelle; sans lui le compte n'eût pas été de 2 à 0 pour les Torontois.

Les visiteurs, jeunes et très agressifs, nous ont déclassés pendant au moins 50 minutes sur 60. Ils étaient pratiquement toujours dans la zone des Canadiens. Ils ont lancé sur les filets et lancé encore; toujours Durnan était là, bloquant des lancers qui auraient dû se terminer par des points. Il a tenu le coup pendant deux périodes et neuf dixièmes. Il ne restait que deux minutes de jeu quand Mosdell a attrapé une punition majeure (5 minutes) pour avoir blessé Juzda avec son bâton. Les adversaires ont envahi la zone canadienne et Mackell a fini par lancer la rondelle dans le filet, sur un lancer que Durnan ne pouvait pas humanement bloquer.

S'il était permis de blâmer un joueur en particulier pour ce but, c'est à Reardon qu'il faudrait songer. Il a "jonglé" avec la rondelle, à quelques pieds de ses propres filets, au lieu de l'envoyer en toute hâte à l'autre extrémité. Mackell a fini par lui enlever le caoutchouc... pour donner la victoire à son club.

Le Canadien a passé bien s'en d'égaler le compte... car il s'est subitement réveillé dans la dernière minute de jeu. Irvin a retiré Durnan, pour lancer cinq avant à l'attaque. Cette stratégie a presque porté des fruits et Broda a dû se surpasser pour bloquer certains lancers. Mais c'est finalement Watson qui a pris la rondelle et qui a lancé de sa propre ligne bleue, une distance d'au moins cent pieds. C'était évidemment la fin. Durnan a repris sa place dans les filets et les deux clubs ont bataillé au centre de la glace jusqu'à la fin de la période.

DEUX PARTIES

AL'AUDITORIUM

Deux joutes régulières de la Ligue de hockey Montréal seront disputées ce soir à l'Auditorium de Verdun.

Le club de hockey Northern Electric veut gagner sa première partie de la saison aux dépens du Canard, le dernier membre de la Montreal Hockey League.

Dans la seconde joute au programme, les Blues du Canadien National rencontreront les As de Canadien.

Jusqu'ici les hommes du populaire Ernie Laforce, le solide joueur de défense du Royal de la Ligue Senior, n'ont pas encore gagné, à la surprise générale. Le club Northern possède un alignement imposant. Outre Bobby Newton, un vétéran des Boston Olympics, de la Ligue Américaine et de la Ligue des Maritimes, ainsi que Jack Colby et Russ King, l'équipe compte des étoiles dans Bill Todd, Phil Laberge et Steve Alberts, tandis que les buts sont gardés par Al Bowness.

Dave Molson, le seul nouveau joueur de l'équipe, arrive d'Europe où il a connu l'an dernier une saison particulièrement fructueuse. Eddie Murphy, Donnie Maher, Les Ramsay et Jack Egan ainsi que Millie Munn portent les couleurs de Canard.

Dans les buts le rapide et acrobatique gardien Nimijean continuera le beau travail qui a permis au club de Jimmie McCurry d'annuler avec Hydro-Québec la semaine dernière.

Les As de Canadien ont perdu leur seule joute par 4-3, et ils veulent, eux aussi, commencer à gagner pour se rapprocher des meneurs. Bernie Lauzon, un joueur de hockey qui a une grande expérience et qui a joué dans plusieurs ligues américaines, portera les couleurs des As, ce soir.

site du Toronto), mais la partie a été tout simplement monotone. Les Canadiens, on se demande pourquoi, n'ont pu reprendre leur aplomb. Leurs passes allaient se perdre partout sur la patinoire... très souvent sur les bâtons de leurs adversaires.

Dubé a été déçu et Irvin ne l'a plus fait jouer après la première période. Richard paraissait incapable de démarrer et tout le club était à l'avant. Gravelle, une exception, a fait quelques rapides courses et il est venu près de compter.

Le Toronto, n'en doutez pas, sera formidable d'ici quelques semaines. Il a une équipe jeune (Mackell, Smith, Timgren, Gardner, Meener, etc.), déterminée et qui ne se lasse pas d'attaquer et d'attaquer encore. Il faut bien noter aussi qu'Erniekin et Morton n'ont pas joué hier soir. Ils étaient en uniforme, mais n'ont pas sauté sur la glace. L'équipe n'en sera que plus difficile à battre quand ils se rendront là.

Irvin a essayé plusieurs formations hier soir. Il a fait jouer Dubé, puis Dussault, puis Filion avec succès. Il a envoyé successivement Warwick, Mosdell, Riopelle (une nullité!) Carveth, avec Ray et Plamondon.

Esperons que le pilote du Canadien pourra enfin trouver deux lignes d'attaque capables de compter des buts, car autrement il va s'écouler bon nombre de semaines avant que le Canadien ne gagne de nouveau trois parties consécutives.

Alignement des équipes: TORONTO: Broda; Boesch, Juzda; aGardner; Meeker et Watson; Thompson, Morton, Bentley, Kluckay, Kennedy, Ezinicki, Lynn, Mackell, Barilko, Mathers, Timgren et Smith.

CANADIEN: Durnan; Harvey et Harmon; Reay; Carveth, Plamondon; Bouchard, Riopelle, Filion, Richard, Warwick, Gravelle, Lach, Reardon, Mosdell, Dubé, Dussault, Laycoe.

Arbitre: Georges Gravel; juges des lignes: Sam Babcock et Bill Scherr.

Sommaire: Première période: Aucun point.

Pun.: Reay, Barilko 2, Reardon, majeure; Harvey, Timgren et Boesch.

Deuxième période: Aucun point.

Punitions: Boesch 2.

Troisième période: 1. Toronto, Mackell..... 12.12

2. Toronto, Watson..... 10.42

Pun.: Juzda, Harvey, Mosdell, majeure; Kennedy, Reardon.

On s'attendait à quelque chose d'extraordinaire (songez) une vi-

site du Toronto), mais la partie a été tout simplement monotone. Les Canadiens, on se demande pourquoi, n'ont pu reprendre leur aplomb. Leurs passes allaient se perdre partout sur la patinoire... très souvent sur les bâtons de leurs adversaires.

Dubé a été déçu et Irvin ne l'a plus fait jouer après la première période. Richard paraissait incapable de démarrer et tout le club était à l'avant. Gravelle, une exception, a fait quelques rapides courses et il est venu près de compter.

Le Toronto, n'en doutez pas, sera formidable d'ici quelques semaines. Il a une équipe jeune (Mackell, Smith, Timgren, Gardner, Meener, etc.), déterminée et qui ne se lasse pas d'attaquer et d'attaquer encore. Il faut bien noter aussi qu'Erniekin et Morton n'ont pas joué hier soir. Ils étaient en uniforme, mais n'ont pas sauté sur la glace. L'équipe n'en sera que plus difficile à battre quand ils se rendront là.

Irvin a essayé plusieurs formations hier soir. Il a fait jouer Dubé, puis Dussault, puis Filion avec succès. Il a envoyé successivement Warwick, Mosdell, Riopelle (une nullité!) Carveth, avec Ray et Plamondon.

Esperons que le pilote du Canadien pourra enfin trouver deux lignes d'attaque capables de compter des buts, car autrement il va s'écouler bon nombre de semaines avant que le Canadien ne gagne de nouveau trois parties consécutives.

Alignement des équipes: TORONTO: Broda; Boesch, Juzda; aGardner; Meeker et Watson; Thompson, Morton, Bentley, Kluckay, Kennedy, Ezinicki, Lynn, Mackell, Barilko, Mathers, Timgren et Smith.

CANADIEN: Durnan; Harvey et Harmon; Reay; Carveth, Plamondon; Bouchard, Riopelle, Filion, Richard, Warwick, Gravelle, Lach, Reardon, Mosdell, Dubé, Dussault, Laycoe.

Arbitre: Georges Gravel; juges des lignes: Sam Babcock et Bill Scherr.

Sommaire: Première période: Aucun point.

Pun.: Reay, Barilko 2, Reardon, majeure; Harvey, Timgren et Boesch.

Deuxième période: Aucun point.

Punitions: Boesch 2.

Troisième période: 1. Toronto, Mackell..... 12.12

2. Toronto, Watson..... 10.42

Pun.: Juzda, Harvey, Mosdell, majeure; Kennedy, Reardon.

On s'attendait à quelque chose d'extraordinaire (songez) une vi-

site du Toronto), mais la partie a été tout simplement monotone. Les Canadiens, on se demande pourquoi, n'ont pu reprendre leur aplomb. Leurs passes allaient se perdre partout sur la patinoire... très souvent sur les bâtons de leurs adversaires.

Dubé a été déçu et Irvin ne l'a plus fait jouer après la première période. Richard paraissait incapable de démarrer et tout le club était à l'avant. Gravelle, une exception, a fait quelques rapides courses et il est venu près de compter.

Le Toronto, n'en doutez pas, sera formidable d'ici quelques semaines. Il a une équipe jeune (Mackell, Smith, Timgren, Gardner, Meener, etc.), déterminée et qui ne se lasse pas d'attaquer et d'attaquer encore. Il faut bien noter aussi qu'Erniekin et Morton n'ont pas joué hier soir. Ils étaient en uniforme, mais n'ont pas sauté sur la glace. L'équipe n'en sera que plus difficile à battre quand ils se rendront là.

Irvin a essayé plusieurs formations hier soir. Il a fait jouer Dubé, puis Dussault, puis Filion avec succès. Il a envoyé successivement Warwick, Mosdell, Riopelle (une nullité!) Carveth, avec Ray et Plamondon.

Esperons que le pilote du Canadien pourra enfin trouver deux lignes d'attaque capables de compter des buts, car autrement il va s'écouler bon nombre de semaines avant que le Canadien ne gagne de nouveau trois parties consécutives.

Alignement des équipes: TORONTO: Broda; Boesch, Juzda; aGardner; Meeker et Watson; Thompson, Morton, Bentley, Kluckay, Kennedy, Ezinicki, Lynn, Mackell, Barilko, Mathers, Timgren et Smith.

CANADIEN: Durnan; Harvey et Harmon; Reay; Carveth, Plamondon; Bouchard, Riopelle, Filion, Richard, Warwick, Gravelle, Lach, Reardon, Mosdell, Dubé, Dussault, Laycoe.

Arbitre: Georges Gravel; juges des lignes: Sam Babcock et Bill Scherr.

Sommaire: Première période: Aucun point.

Pun.: Reay, Barilko 2, Reardon, majeure; Harvey, Timgren et Boesch.

UN AUTRE ECHEC POUR LES LEAFS

LE VERDUN EST BATTU 5 A 0 PAR LE ROYAL — CANADIEN L'EMPORTE SUR LE VALLEYFIELD

Lors des deux parties jouées hier soir, à Verdun, dans les séries de la Ligue Junior du président Alphonse Thérien, les clubs Royal et Canadien sont sortis victorieux.

Dans la joute initiale, le Royal, détenteur de la coupe Memorial, a eu raison des Leafs de Verdun de Sylvio Mantha, par le compte de 5 à 0 pendant que la finale a été gagnée par le Canadien qui l'a emporté sur les Braves de Valleyfield par 7 à 1. C'était la 3e défaite consecutive du club Verdun, qui n'a pas encore gagné une seule joute depuis le début des présentes séries.

Real Jacques a dirigé l'offensive des Royals avec deux buts; Picard, Watson et Larocque ont été les autres compteurs.

Bob Comforth a brillé d'un vif éclat dans ses filets.

Le Canadien n'a pas réussi à compter dans la 1ère période, mais des buts de Dickie Moore et Rose assurèrent la victoire au club de Billy Reay dans la 2e période.

Le Canadien a compté cinq points dans la 3e période hier pour rendre leur victoire plus certaine. Le Valleyfield a évité le blanchissage dans cette engagement.

Le Canadien n'a pas encore rencontré le National ou le Royal, Mardi prochain au Forum, le Canadien fera face au National et l'on pourra alors juger de sa réelle valeur. Dimanche soir au Forum, les Citadelles de Québec visiteront le Royal.

Alignement des équipes: ROYAL — Buts, Comforth; défenses: Larocque, Dunn; centre, McIntyre; avants: Petty, Jacques, Subis, Renaud, Picard, Borden, Watson, McManaman, Borwick, Proctor, Hreniuk, McKinnie, Beaubien.

VERDUN — Buts, Cournoyer; défenses: Budd, Bertrand; centre, Lardin; avants: Hogue, Beaupré, Subis, Auger, Piché, Dorez, Morrison, Bellemare, St-Pierre, Scott, D. Labelle, Bouchard, R. Labelle.

Arbitres: Coltron et Chabot. Sommaire.

Première période: 1. Royal: Picard-Henriuk..... 9.51

2. Royal: Jacques-Picard..... 15.35

3. Royal: Jacques-Picard..... 16.00

Pun.: D. Labelle, R. Labelle, Watson.

Deuxième période: Aucun but. Aucune punition.

Troisième période: 1. Royal: Watson..... 9.11

4. Royal: Larocque..... 16.55

5. Royal: (McKinnie, Borwick) Pun.: Larocque, Dunn.

DEUXIEME PARTIE VALLEYFIELD — Buts, Morissette; défenses: Viau, Théoret; centre, Desrosiers; avants: Bisailon, Campeau, Subis, Joannette, Dubuc, Charles, Plante, Bougie, Bennett, Cuierrier, Lavoie, Villeneuve, Jeannot.

CANADIEN — Buts, Miller; défenses: Hollingsworth, Roche; centre, Gould; avants: Rose, Moore, Subis, Binning, Dawson, Rochefort, Nadon, McKay, McCready, Marshall, Summitt.

Arbitres: Shore et Perron. Sommaire.

Première période: Aucun point.

Pun.: Théoret, Moore.

Deuxième période: 1. Canadien: Moore..... 3.10

2. Canadien: Rose..... 9.04

3. Canadien: (Gould, Moore) Pun.: Jeannot, Gould, Plante, Dawson.

Troisième période: 3. Valleyfield: Bisailon..... 0.28

4. Canadien: Rose..... 5.29

5. Canadien: Rochefort..... 6.24

6. Canadien: Sinnett..... 9.49

7. Canadien: Sinnett..... 10.26

8. Canadien: Rose-Gould..... 13.03

Pun.: Rochefort, Binning, Brunet.

POIDS ET HALTERES AU NATIONAL

Au premier tournoi de la Ligue halterophile de la Palestine Nationale, le capitaine des Alouettes, Paul Renaud, a facilement conduit son équipe à la victoire.

Les membres de cette équipe ont accumulé un total de 2,945 points, 2,800 pour les Bosco Bleus. Ces derniers ont manqué le support normal de leur capitaine René Lake et cette équipe devra changer au moins un de ses membres afin de rivaliser avec les Alouettes et les Diables Rouges.

Paul Renaud, Robert Prévost et Jocelyn Lake, les trois membres des Alouettes, ont levé d'un coup remarquable.

La prochaine rencontre aura lieu le 4 novembre prochain entre les Alouettes et les Diables Rouges.

Voici les résultats complets de cette rencontre:

Deux chansons composées et écrites spécialement pour les Ice Capades, pour ce numéro extraordinaire de la "Fabrique des Jouets", semblent assurées de connaître une vogue qui durera longtemps. Elles s'intitulent "I Fell in Love with a Dream" et "Toy Shop Jamoree". Elles furent écrites par les fameux Elliott Daniel et Johnny Lang, auteurs de "Lavender Blue" et de plusieurs autres pièces populaires.

Les décors et les costumes que l'on verra dans la "Fabrique des

Le Détroit a triomphé hier des Eperviers de Chicago

Les hommes de Tommy Ivan ont gagné par 3 à 1 pour rejoindre le Canadien en première place

Chicago, 29 — Les Ailes rouges de Détroit ont réussi à triompher des Eperviers de Chicago hier soir, en l'emportant par 3 à 1. Par cette victoire, le club de Tommy Ivan est passé en 1ère position, sur un pied d'égalité avec le Canadien de Montréal qui a subi un échec chez lui au mains des Leafs de Toronto.

Come le club de Charlie Conacher n'a gagné aucune joute depuis l'inauguration de la présente saison, les amateurs semblent s'intéresser de moins en moins aux joutes des Eperviers et hier soir 12,819 personnes ont été témoins de cette rencontre, l'assistance la moins nombreuse enregistrée depuis plusieurs années.

Le cerbère Harry Lumley semblait devoir obtenir un blanchissage. Jusqu'à la moitié de la dernière période il réussit à écarter tous les coups qui parvinrent jusqu'à lui, mais Doug Bentley parvint cependant à loger la rondelle dans les filets de Detroit pour l'unique but des Eperviers. Bentley réussit ce coup avec l'aide de Mosienko, de Roy Conacher. Lumley fit 29 arrêts contre 25 exécutés par Frankie Brimsek.

Les honneurs furent également partagés dans la première période mais à la 2e les visiteurs attaquèrent sans répit et parvinrent à compter deux de leurs trois buts de la partie. Dewsbury, sur une passe de Howe, déjoua Brimsek pour la première fois puis ce fut au tour de Howe de compter après un effort individuel en s'emparant de la rondelle près des filets de club pour ensuite traverser toute la glace pour aller prendre

l'ancien gardien de buts des Bruins en défaut.

Les Ailes rouges portèrent le compte 3 à 0 au début de la dernière période lorsque Lindsay, avec le concours d'Abel, déjoua la défense et prit Brimsek en défaut. C'est après ce point que Bentley frustra Lumley d'un blanchissage.

Sur la fin de la joute le jeu devint quelque peu rude et Guidolin se vit décerner une majeure avec Steve Black pour avoir échangé des coups dans le coin de la patinoire. Bill Chadwick distribua sept punitions au cours de la partie.

Alignement des équipes: CHICAGO — Buts, Brimsek; défenses: Gadsby, Natrass; centre, Bentley; avants: Mosienko, R. Conacher, Subis, Goldham, McCall, J. Conacher, Stewart, Bodnar, Dickens, Olmstead, Hamill, Guidolin, Prystai, Brown, Bédard.

DETROIT — Buts, Lumley; défenses: Reise, Fogolin; centre, Abel; avants: Howe, Lindsay, Subis, Martin, Kelly, Geo. Peters, McNab, Babando, Pavelich, McFadden, Black, Couture, Dewsbury, Glover.

Arbitres: Chadwick, Hayes et McLean. Sommaire.

Première période: Aucun point.

Pun.: Gadsby, Pavelich.

Deuxième période: 1. Detroit: Dewsbury-Howe..... 1.36

2. Detroit: Howe..... 10.31

Pun.: Gadsby, Martin.

Troisième période: 3. Detroit: Lindsay-Abel..... 2.24

4. Chicago: Bentley (Mosienko, R. Conacher) Pun.: Gadsby, Black et Guidolin (majures).

effectuant des arrêts qui tiraient du prodige.

Ernest Laforce a joué une autre partie de toute beauté sur la défense pour le Royal. Dimanche après-midi au Forum, les deux mêmes clubs se rencontreront de nouveau.

Alignement des équipes: ROYAL — Buts, Plante; défenses: Appleby, Cox; centre, Knutson; avants: Denis, Herschfeld, Subis, Fryar, Heberton, Desaulniers, Dolbec, Morin, Laforce, Malone, St-Laurent.

SHAWINIGAN — Buts, Murphy; défenses: Galbraith, Bourassa; centre, Carthy; avants: Buchanan, Lalancette, Subis, Ouellette, Gronin, Webster, Deslongchamps, Limes, Riopelle, Trudel, Pruneau, Théberge.

Sommaire.

Première période: 1. Royal: Knutson..... 2.49

2. Royal: Desaulniers..... 14.46

3. Shawinigan: Trudel..... 15.30

4. Shawinigan: (Théberge, Pruneau) Pun.: Bourassa.

Deuxième période: Aucun but. Pun.: Cox.

Troisième période: Aucun but. Aucune punition.

Encore une fois les Ice Capades font l'impossible! Après avoir obtenu un succès monstre avec "Blanche Neige et les Sept Nains" l'an dernier, voilà que les Ice Capades offrent cette année comme principal numéro, celui de la "Fabrique des Jouets" de Walt Disney, avec ses patins, tous vos personnages favoris: Pinocchio lui-même, le fabricant de jouets; Nikki, la poupée qui prend vie; Nanette, l'assistante de Nikki; l'espion Donald Duck, le chien Pluto, l'éléphant Dumbo et les époux charmants, Mickey et Minnie Mouse. Imaginez un peu, toutes ces vedettes portant leurs costumes fameux depuis déjà plusieurs années, mais aussi sur patins et offrant tous des numéros spéciaux!

C'est une historiette complète et très intéressante que celle racontée par la "Fabrique des Jouets". Les personnages vraiment spéciaux en vedette dans ce conte charmant ont pratiqué durant de longues heures, et aussi durant plusieurs longues journées avant d'être prêts à offrir un spectacle qu'on dit parfait. Chose certaine, les milliers de gens qui l'ont vu à Pittsburgh, à Cleveland, à Philadelphie et à Buffalo, jusqu'ici, ont été unanimes à déclarer qu'ils n'avaient jamais rien vu de la sorte et qu'ils n'auraient jamais cru pouvoir assister à un numéro féerique du genre, du moins sur patins et alors que tout est réussi parfaitement.

Deux chansons composées et écrites spécialement pour les Ice Capades, pour ce numéro extraordinaire de la "Fabrique des Jouets", semblent assurées de connaître une vogue qui durera longtemps. Elles s'intitulent "I Fell in Love with a Dream" et "Toy Shop Jamoree". Elles furent écrites par les fameux Elliott Daniel et Johnny Lang, auteurs de "Lavender Blue" et de plusieurs autres pièces populaires.

Les décors et les costumes que l'on verra dans la "Fabrique des

Jouets" tiennent vraiment de l'extraordinaire, cela à tous points de vue. Ils sont d'une richesse inouïe et même si on a dû dépenser une petite fortune pour en arriver à quelque chose d'aussi beau, d'aussi unique, on est fort satisfait car on sait que les millions de gens qui verront Ice Capades durant les prochains onze mois méritent qu'on leur offre constamment ce qu'il y a de mieux et ce qu'il y a de plus nouveau.

Les costumes des soldats de bois, entre autres, sauront vous impressionner. Il a fallu tout juste 2,400 verges de galon de différentes couleurs pour décorer les costumes en question. Comme s'agit du numéro phosphorescent, il a fallu traiter ces costumes tout spécialement, ce qui a augmenté le coût. Mais cela importe peu à oha Harris, comme nous le disions ci-dessus, car Harris est de ceux qui croient que les Ice Capades ne dépenseront jamais trop pour offrir des numéros parfaits à tous les points de vue. Quant aux costumes portés par Pinocchio, Pluto, Donald Duck, Dumbo, Mickey et Minnie Mouse et les autres, ils ont été reproduits parfaitement car on a consulté les studios de Walt Disney à leur sujet, voulant une fois de plus être aussi près que possible de la perfection.

On n'a pas encore regretté cette dépense coûteuse car les critiques qui ont vu le spectacle jusqu'ici ont été unanimes à déclarer que le fameux numéro de la "Fabrique des Jouets" est certes un chef-d'œuvre à tous points de vue. C'est d'ailleurs ce succès de la perfection qui fait de l'édition 1950 des Ice Capades un spectacle à peu près sans pareil, un spectacle encore meilleur que tout ce qu'on nous a offert jusqu'ici depuis 10 ans, un spectacle à ne pas manquer, certes, au Forum de Montréal, du 12 au 20 novembre inclusivement, en soirée, ainsi qu'en matinée dimanche le 13 et samedi le 19, à 2 h. 30.

UNE ENQUETE EST INSTITUTE

LE COMMISSAIRE DE POLICE TROY VEUT SAVOIR SI LES PARIEURS ONT INFLUENCÉ LES OFFICIELS LORS D'UN RECENT COMBAT DE BOXE

Détroit, 28. — Les Gamblers ont-ils eu quelque chose à faire pour influencer la décision en faveur de Lester Felton contre Kid Gavilan? Telle est la question que se pose aujourd'hui la police de Détroit. De toute façon une enquête se poursuit actuellement et le commissaire de police, Harry S. Troy, veut absolument tirer l'affaire au clair.

Le commissaire est mécontent du fait que la Commission athlétique du Michigan s'est contentée de suspendre deux officiels pour avoir rendu une décision douteuse en faveur de Felton car il prétend que cette sanction n'était pas assez sévère.

"Si le match a été arrangé, le tout n'est pas de nature à donner un trop bon nom à la ville de Détroit et à son corps de police. Nous enquêtons, de dire Troy, pour savoir au juste ce qui s'est passé."

Les deux officiels suspendus, le juge Sammy Pearlstein et l'arbitre Morris Sherman, ont affirmé au cours de l'enquête de cinq jours de la commission, qu'ils avaient rendu une décision qu'ils considéraient très honnête.

La commission a refusé de dire si la décision serait renversée. Le tout sera discuté lors d'une prochaine assemblée de tous les membres de la commission athlétique.

Le combat a été présenté vendredi dernier et, depuis, dans tous les journaux américains on ne cesse de critiquer la décision plus que douteuse. Sam Greene du Detroit News, qualifie cette décision comme la pire qu'il ait jamais vue."

Tommy Devine du Free Press, déclare que le verdict fut tout simplement fantastique.

Se basant sur le système de points de l'Etat du Michigan, Sherman a accordé la décision à Felton avec 52 points contre 49 pour Gavilan. Pearlstein a voté 51 points pour Felton et 49 pour Gavilan. Le 2e juge, Joe Lenahan, a accordé le tout à Gavilan avec 54 points contre 46.

Lenahan n'a pas été affecté par la sanction de la commission. Gavilan était favori à trois contre un pour l'emporter. Felton, un noir, de 20 ans, de Détroit, a déjà été un partenaire d'entraînement de Gavilan.

LE HOCKEY PROFESSIONNEL

HIER

Ligue Nationale

Toronto 2, Canadien 0.

Ligue Américaine

St-Louis 5, New-Haven 4.

Ligue Québec Senior

Royal 2, Shawinigan 1.

Une formule de coopération industrielle préconisée par le ministère fédéral du Travail

Les "comités mixtes de production" — Conférence de M. Emile Lajoie devant les membres de l'Association ouvrière patronale, Inc. et des représentants des patrons

M. Emile Lajoie, du Service de coopération industrielle du ministère fédéral du Travail était hier soir le conférencier invité à la soirée de coopération ouvrière-patronale organisée en l'hôtel Windsor par l'Association ouvrière patronale, Inc., qui tient actuellement à Montréal son troisième congrès annuel.

M. Lajoie a parlé devant des représentants du patronat et des membres de l'Association de la formule de coopération industrielle préconisée par le ministère fédéral du Travail. Cette formule se traduit par des "comités mixtes de production" qui ont pour but l'adoption de mesures destinées à améliorer la production, à conserver le matériel et à assurer le bien-être moral et social des ouvriers.



M. EMILE LAJOIE

Cette soirée, qui comportait aussi un programme récréatif, était sous la présidence active de M. Paul-Emile Marquette.

Plusieurs patrons y avaient été invités. L'on remarquait des représentants des compagnies suivantes: Bell Asbestos Mines Limited, de Thetford-les-Mines; Canadian Fairbanks-Morse Company Limited, de Sherbrooke; l'Association des Manufacturiers Canadiens, Inc.; de Charbonneau Limitée, de Montréal; la Cité de St-Jean, de Thetford; la Commission Métropolitaine de Montréal, David & Frères, Limitée, de Montréal; et Saint-Joseph de Sorel, Hart Battery Company, Ltd., E. J. Maxwell Limited; l'hôtel Windsor et le Conseil supérieur du Travail. L'on remarquait aussi la présence de MM. Stanley Hayes, du conseil américain; et Fernand Guertin, ex-président de l'Association Ouvrière Canadienne.

M. le maire Camille Houde, qui assistait aussi à cette fête, a fait l'éloge du président de l'association et a demandé aux membres de bien mettre à profit les enseignements du conférencier sur la collaboration ouvrière-patronale.

M. Emile Lajoie

M. Emile Lajoie a parlé des "comités mixtes de production" préconisés par le ministère fédéral du Travail, qui ont pour but d'activer la production dans l'industrie et de maintenir de bonnes relations entre les patrons et les ouvriers.

Café The Confiance
ADOPTER LES PRODUITS **DÉSY**
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY L^{re} MONTREAL

Changements dans le service des trains

MONTREAL, ISLAND POND ET PORTLAND, MAINE

En conformité avec l'ordonnance No 843 du I.C.C., (Interstate Commerce Commission) émise à l'occasion de la grève du charbon aux Etats-Unis, des changements seront apportés, à partir du jeudi 27 octobre, au service des trains de voyageurs entre Montréal, Island Pond et Portland, Maine, comme suit:

TRAIN No 16 — DÉP. MONTREAL 9.10 A.M.
N.B. — D'ici au 30 octobre, le train No 16 quittera Montréal à 8.30 a.m. Ce train se rendra à Portland, Maine, les lundis, mercredis, vendredis et samedis.

Il circulera entre Montréal et Island Pond, Vermont, les mardis et jeudis seulement, et ne sera pas en service entre Island Pond et Portland, Maine.

TRAIN No 17 — DÉP. PORTLAND, MAINE, 8.45 A.M.
N.B. — Avant le 30 octobre, le train No 17 quittera Portland à 8.20 a.m. Ce train se rendra à Montréal les lundis, mardis, jeudis et samedis.

Il ne sera pas en service entre Portland, Maine, et Island Pond les mercredis et vendredis, mais il circulera ces jours-là entre Island Pond et Montréal.

Pour plus de renseignements, consultez les agents du

CANADIAN NATIONAL

Saint-Hyacinthe

M. Omer Bastien président de la St-Jean-Baptiste

Henryville, 28 (D.N.C.) — Plus de deux cents membres de notre société nationale ont assisté au congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Hyacinthe, à Henryville, récemment.

Ce congrès, présidé par le Dr Gérard Archambault, président diocésain, a eu lieu à la salle Saint-Georges.

L'assemblée adopta d'importantes résolutions demandant un drapeau vraiment canadien, un ambassadeur canadien auprès du Vatican, la fabrication du cidre de pommes dans la province et un hôpital antituberculeux dans le diocèse.

Me Rodolphe Fournier, directeur de la Fédération des S.S.J.B. du Québec, prononça une brève causerie par laquelle il fit voir à tous le travail à exécuter au cours de la prochaine année.

M. Lajoie, après avoir donné un court historique de l'évolution des relations industrielles et du rôle des unions ouvrières, a décrit ce que le gouvernement fédéral a fait et se propose de faire pour développer les bonnes relations entre patrons et ouvriers et stimuler la production.

Les comités mixtes de production L'initiative des "comités mixtes de production" a été prise au cours du dernier conflit mondial. C'était alors sous la forme de consultations entre patrons et ouvriers et les représentants du gouvernement. A la fin du conflit, on connaissait les moyens par lesquels on pouvait atteindre cette coopération si désirable dans l'industrie.

La consultation conjointe pour les problèmes d'intérêts mutuels avait fait ses preuves et sous le nom officiel de "comité mixte de production", la formule de coopération avait été éprouvée et acceptée.

Aujourd'hui, dit M. Lajoie, les C.M.P. ont conquis leur place dans l'industrie. Nous voyons que l'industrie fait son chemin et nous, qui sommes chargés de faire connaître cette idée et qui aidons à l'établissement des C.M.P., avons l'intime conviction de la mission importante qu'ils accomplissent et l'intense satisfaction de travailler dans l'intérêt de tous.

La formule C.M.P. est humaine, dit M. Lajoie. Elle a ses qualités et ses défauts mais c'est aussi une formule qui a pour base principale une foi inébranlable dans l'intelligence, la bonne volonté et l'ingéniosité des gens, et une conviction sincère qu'on peut s'entendre quand on le veut.

Ces comités mixtes de production se composent de représentants des ouvriers et des patrons. Ils ont pour objet d'améliorer les méthodes de production et l'efficacité des opérations par une collaboration plus intime des deux groupes. Ce sont des organismes mixtes, ils permettent aux deux groupes d'échanger leurs idées et leur expérience en ce qui concerne les problèmes de la production. Ce sont des organismes qui permettent l'adoption, dans les usines, de mesures efficaces concernant la production, la conservation du matériel, les divertissements, le bien-être, le moral, le chômage volontaire, la sécurité et un grand nombre d'autres questions importantes.

Ces comités n'ont rien à voir aux conventions collectives de travail ni aux grèves des ouvriers. Ce sont des moyens mis à la portée des patrons et des ouvriers pour atteindre leurs fins particulières, mais des organismes mixtes propres à servir les intérêts communs des deux groupes. Ils ne visent en aucune façon à favoriser quelque organisme ouvrier ou patronal que ce soit.

Pour assurer le succès de ces comités mixtes de production, le gouvernement fédéral, par son ministère du Travail, met au service des spécialistes qui aident à la formation de tels comités et qui instruisent les intéressés sur l'objet de ces comités.

M. Lajoie a terminé en disant que le gouvernement fédéral espérait beaucoup en ces comités et que le ministère du Travail était à la disposition, par son service de coopération, des patrons et des ouvriers désireux de collaborer pour assurer une meilleure production à leur industrie et ce, pour le plus grand bien de toute la population.

Il faut plus de compréhension de la part des chefs dans le Service civil

Après trois mois, 30 p.c. des employés abandonnent la partie — Salaires — Bilinguisme

"Une des tâches les plus importantes des chefs de service dans le fonctionnarisme est d'initier leur nouveau personnel au bon fonctionnement de leur bureau." C'est ce qu'a déclaré M. J. Alexandre Boudreau, commissaire du Service civil du Canada. Le conférencier s'adressait à un grand nombre de chefs de service des différents ministères fédéraux représentés à Montréal et réunis à un déjeuner à l'hôtel Queen's.

"Nous avons trop de domeptiers d'animaux qui brandissent le fouet. Mieux vaut la compréhension, de recommander le commissaire. Lorsqu'il y a réprimande, qu'il y ait également explication."

"Une enquête officieuse a démontré que 30 p.c. des employés perdent tout intérêt et abandonnent la partie moins de trois mois après leur entrée. Pourquoi? A cause de leur manque de préparation. C'est aux chefs qu'il appartient de s'occuper de ses nouveaux employés."

"Il appartient également aux chefs de service de faire connaître et apprécier leurs services du public. Loin de diminuer, les responsabilités des chefs de service dans le fonctionnarisme au Canada front en augmentant. Ces responsabilités consistent en l'administration efficace de la chose publique."

Les salaires

Sur cette question, M. Boudreau s'est contenté de dire aux chefs de service présents qu'une enquête a révélé que, en divisant les fonctionnaires en trois catégories d'après leurs salaires, le premier tiers reçoit un salaire plus élevé que l'emploi équivalent dans l'industrie; le second tiers reçoit à peu près la même chose et le troisième tiers reçoit beaucoup moins que les salariés qui occupent un emploi équivalent dans l'industrie. A ceux-là, la minorité des fonctionnaires, — nous disons qu'il leur faut se sacrifier dans l'intérêt

L'université et la diplomatie assurent la primauté spirituelle

L'Université Laval remet un doctorat d'honneur à M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie

Québec, 27 (D.N.C.) — "L'Université et la diplomatie concourent à assurer la primauté spirituelle, seul principe de paix, d'accord, d'association", a affirmé l'ambassadeur du Canada en Italie, Son Excellence M. Jean Désy, qui a précisé que "c'est en elle que les nations se profondément réunies, désaccordées, peuvent mettre quelque espérance de justice et de repos."

M. Désy a fait un magistral tour d'horizon de la carrière diplomatique dans son allocution à l'Université Laval, qui venait de lui remettre un doctorat d'honneur au cours d'une séance académique solennelle, présidée par le grand chancelier, Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec.

"Les Nations Unies", dit M. Désy, "ne seront peut-être que la préfiguration de l'union à laquelle tendent les peuples et qui ne deviendra réalité vivante qu'au moment où elle effectuera sur le plan de l'esprit ainsi que l'enseigne saint Thomas: la matière est le principe de l'union et de la division; l'esprit est le principe de rapprochement et d'unité entre les hommes."

Le doyen des diplomates canadiens, qui exprima sa joie d'être accueilli dans le collège des docteurs de la docteur des Universités françaises au Canada, établit un parallèle entre la mission de l'université et celle de la diplomatie.

"De la mission universitaire, il dit: "L'Université a pour mission de former le caractère et l'esprit, de conserver et d'accroître la somme des réalisations de l'homme dans sa lutte millénaire pour triompher de lui-même et de la matière. Elle embrasse autrefois l'université des maîtres et des étudiants à quelque nation qu'ils appartiennent. Son enseignement embrasse le patrimoine national et humain."

"Or, la diplomatie, de poursui-

vre M. Désy, se propose d'empêcher les hommes de dilapider ce patrimoine national. L'université et la diplomatie s'appuient l'une sur l'autre comme la pratique s'appuie sur la doctrine. L'une est pensée, l'autre action."

M. Désy conclut sur un souhait: "Puisse l'université et la diplomatie rendre aux hommes qu'ont troublés les révolutions et les guerres, la précieuse notion des vertus oubliées et des vérités perdues. Puisse-elles restituer à l'idéal de charité outragé par l'égoïsme, sa place souveraine dans le commerce pacifique des nations civilisées."

En accueillant M. Désy dans le collège des docteurs de Laval, Mgr Ferdinand Vandy, recteur, souligna que c'est l'ambassadeur du Canada en Italie, qui vient chercher à Québec les lauriers académiques mérités déjà par notre ambassadeur au Brésil. En effet, c'est en 1947 que l'université québécoise offrit ce doctorat d'honneur en droit à M. Désy.

Mgr Vandy rappela qu'en 1944, grâce à l'initiative de M. Désy, le Canada avait le bonheur de conclure avec le Brésil son premier accord culturel. Et il poursuivit en notant que "la position éminente qu'occupe présentement M. Désy au beau pays d'Italie manifeste de bien éloquentes façons la grande confiance que le Canada fait mettre dans l'un de ses meilleurs fils dont les qualités et le dévouement sont dignes des plus grands éloges."

Une allusion à l'espoir d'une nomination prochaine d'un ambassadeur canadien auprès du Saint-Siège a été formulée par Mgr Vandy lorsqu'il dit à M. Désy: "Nous vous sommes reconnaissants de vous acquitter avec tant de dignité et avec tant de succès de la tâche délicate qui vous est confiée de représenter le Canada auprès du gouvernement d'Italie, dans la cité des Papes, où bientôt, nous devons l'espérer, un second ambassadeur prendra place pour représenter notre pays auprès du Saint-Siège."

UNE CRITIQUE DE RADIO-CANADA ET DE L'O.N.F.

Vancouver, 28 (C.P.) — Le président de la Chambre de Commerce de Vancouver, M. T. Norris, a prononcé un discours, devant les membres de la Commission Royale aux Arts et aux Sciences, dans lequel il a déclaré que la Société Radio Canada et l'Office National du Film nuisent grandement à l'entreprise privée.

Le conférencier a ajouté que dans de nombreux cas, et notamment dans le domaine artistique, la mainmise du gouvernement se fait déplorablement sentir et annihile dans l'œuf les efforts des sociétés privées.

Après quoi, la Commission Royale a quitté la ville de Vancouver pour tenir session à Victoria.

Prévention de la fumée

C'est ce que préconisent des membres du comité sur la diminution de la fumée, réunis chez le maire Houde.

Mercredi après-midi, dans les bureaux du maire Houde, à l'hôtel de ville, une importante entrevue s'est déroulée en marge du problème que pose dans la métropole la fumée, tant des chemins de fer que des établissements industriels. On se souvient que M. Houde a proclamé la semaine du 23 au 30 octobre comme étant celle de la prévention de la fumée.

Ont pris part à l'entrevue, les conseillers municipaux Marcel Lafaille et Roy Wagar, tous deux représentants de la ville de Montréal au sein du comité de prévention de la fumée des chemins de fer constitué par la Commission fédérale des transports, de même que MM. Jean Devroede et Colombi Teodori, les délégués de l'Ouest commercial et professionnel auprès de cet organisme, ainsi que M. Jean Mercier, qui participe activement à la lutte contre le fléau de la fumée dans le quartier Saint-Henri.

En plus de prendre connaissance de la récente lettre que MM. Lafaille et Wagar ont adressée conjointement au comité exécutif de Montréal au sujet du problème de la fumée à Montréal, on a étudié, avec M. Houde, la meilleure formule à adopter en vue d'organiser un véritable bureau municipal qui serait chargé de surveiller la densité de la fumée qu'émettent les établissements industriels; ce bureau verrait également à l'application, par les compagnies de chemins de fer, de l'ordonnance promulguée dans leur cas par la Commission fédérale des transports.

On se souvient que les conseillers Lafaille et Wagar se sont plaints auprès des chefs de l'administration municipale de la situation difficile dans laquelle se place "l'inertie" de la ville relativement au problème de la fumée. Il ressort de cette discussion, selon des renseignements puisés à bonne source, que la mise sur pied d'un véritable bureau municipal pour la prévention de la fumée se révèle de plus en plus urgente. On représente qu'un tel organisme pourrait tout d'abord organiser par voie de persuasion auprès des industriels, en se réservant le privilège de recourir plus tard à des sanctions dans les cas où des propriétaires d'établissements refusent de se conformer aux règlements.

Comment j'ai préparé mon mariage!

J'ai suivi les cours par correspondance du Centre catholique de l'Université d'Ottawa

Maintenant, j'en arrive au point le plus intéressant de ma lettre, le plus intéressant pour moi comme pour vous.

Merci, je vous dois un immense merci pour tout ce que vous avez réussi à me mettre dans le cœur; car ce fut pour moi la découverte d'une grande merveille. Je la comprends et par le fait même, je suis en mesure d'en bien profiter. Je serai très heureux en ménage, j'en suis certain et c'est uniquement à vous tous du Service de Préparation au mariage que je le dois, car, si j'avais contracté mariage sans votre cours, avec les idées trop confuses que je possédais, je suis positivement certain que j'aurais eu des déboires atroces. Maintenant, ce n'est plus la même chose. Je remercie tous ceux et celles qui m'ont donné ce que j'ai reçu de mon cher cours. Je crois que c'est la meilleure récompense que je pourrais recevoir pour le temps que j'ai consacré et sacrifié au service de la J.O.C. Par ce cours j'ai retiré de la J.O.C. beaucoup plus que je ne lui avais donné.

JE ME SUIS RESPECTÉ MOI-MÊME

Si je suis si fier de moi aujourd'hui, c'est parce que j'ai atteint mes vingt-quatre ans sans jamais avoir eu honte d'une bonne conduite. Ce qui plus est... c'est que je m'en vante à tout venant. Souvent très souvent vous savez, on veut se moquer de ces gens honnêtes qui ont su faire deux des hommes... mais, pourquoi aurions-nous à rougir d'une si belle fierté? Dieu m'a beaucoup aidé et maman qui est morte m'a beaucoup aidé elle aussi, j'en suis très fier. J'aime à le dire et le dire; au début on me traitait de naïf; mais à la longue, je m'aperçois que ce sont plutôt ceux qui ont changé devant moi. Il m'est devenu très facile de faire taire autour de moi les saletés ordures qui circulent. On a du respect pour moi parce que d'abord j'en ai eu pour moi-même.

Dites-le aux jeunes, qu'ils n'ont pas à rougir de leur conscience délicate. Trop souvent, hélas! il y en a qui se valent de fautes qu'ils n'ont même pas commises, dans le seul espoir de passer comme tout le monde et de ne pas paraître plus sainte Nitouche que les autres; ceux-là pèchent car ils scandalisent leur entourage de la belle manière en allant rapporter un fait de débauche comme quelque chose de naturel. Si, au contraire, on proclamait sa joie d'appartenir au Christ, bien vite la face du monde changerait pour le mieux et y gagnerait en pureté, en grandeur, en charité.

Je termine par un nouveau merci. Je vous le devrai toute ma vie et si mon bonheur s'annonce si beau, si pur, si grand, c'est toujours à vous que je le devrai. Un jeune élève.

N.B. — Adressez toute demande de renseignements: Service de Préparation au Mariage, le Centre catholique, 1, rue Stewart, Ottawa, Ont.

NOTRE TEMPS
Hébdomadaire social et culturel
Directeur: Léopold RICHER

DUPUIS
NOUVEAU RASOIR ELECTRIQUE UNIVERSEL

PHILIPPE
chez **DUPUIS**
19.50

Nouveau rasoir électrique "Philippe" de forme arrondie et particulière (genre fusée) avec tête coupante rotative placée sur le côté... se raccorde au courant direct ou alternatif — de 25 ou 60 cycles... dispositif spécial et unique pour le nettoyage... vous n'avez qu'à souffler sur le côté et le tour est joué! Présenté dans un joli boîtier de plastique.

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président A.J. BUGALY, vice-président

L'Europe occidentale doit assurer sans délai son unité économique

(Paul G. Hoffman)

"Dans son propre intérêt, l'Europe doit effectuer sans délai cette unification économique qui fera un seul marché des 275 millions de consommateurs pour lesquels l'industrie et l'agriculture peut produire de façon économique et auxquels les manufacturiers et les fermiers peuvent vendre librement."

C'est la déclaration que faisait l'administrateur de la Coopération économique, M. Paul-G. Hoffman, de Washington, à un déjeuner-causerie de la Canadian Chamber of Commerce hier. Ce déjeuner-causerie était le dernier du congrès de la Canadian Chamber, qui s'est terminé hier après-midi.

"L'Europe, a dit M. Hoffman, a beaucoup à faire pour arriver à l'unité économique, mais elle a pris la bonne route. Récemment, j'ai pu annoncer que la Grande-Bretagne, l'Italie et la France avaient levé les restrictions à l'importation de 55 pour cent des marchandises reçues des autres pays qui participent au plan Marshall. Depuis, la Hollande et la Belgique ont agi de même. C'est là une des meilleures nouvelles à venir d'Europe depuis un siècle. Cela représente le renversement d'une tendance extrêmement nuisible."

Le communisme

Au début de sa conférence, M. Hoffman a rappelé que c'était pour bloquer le communisme dans les pays d'Europe que le plan Marshall avait été voté par le congrès.

Depuis qu'on en a commencé l'application, dit-il, les choses ont bien changé. Les habitants de l'Europe occidentale ont maintenant une diète plus substantielle, ils ont repris confiance, et la production industrielle et agricole est pour le moins aussi forte qu'avant la guerre. M. Hoffman va même jusqu'à dire que le plan Marshall est "en avance de son temps". Ce qui n'empêche pas, toutefois, que "l'Europe est encore vulnérable au communisme".

Le conférencier a insisté sur la nécessité pour l'Europe d'augmenter sa production. Mais ce n'est pas le seul moyen, dit-il, d'arriver à la stabilité économique. Il lui faut encore augmenter ses exportations, afin de gagner les dollars qui lui permettront de payer ce dont elle a besoin.

Concordia a passé à cette fin un contrat avec la maison Edouard Monette, Limitée, qui lui fournira l'antidérapant" en question au prix de \$130 la tonne.

M. Hoffman termine sur une note d'optimisme. Il croit que les institutions inhumaines de la Russie s'effondreront et que la paix pourra s'établir dans le monde. "L'âge atomique, dit-il, peut être cet âge d'or dont les hommes rêvent depuis des siècles."

Le "Queen Elizabeth" arrive à Cherbourg avec 24 heures de retard

Paris, 28 (Reuter) — Le transatlantique Queen Elizabeth est arrivé aujourd'hui à Cherbourg avec 24 heures de retard après "l'une des plus difficiles traversées de l'Atlantique depuis 40 ans", ont déclaré les vieux loups de mer de l'équipage.

La plupart des passagers ont déclaré qu'ils avaient souffert du mal de mer. Bien que l'on ne déplore pas de blessés, un grand nombre d'assiettes et différents objets ont été fracassés. Par ailleurs le service de bateaux-passeurs de la Manche a été interrompu pendant un certain laps de temps au cours de la journée d'hier par suite du mauvais état de la mer.

UN GARÇONNET DE SEPT ANS SE NOIE

Sherbrooke, 28 (D.N.C.) — M. Jean-Guy Bilodeau, 7 ans, enfant de M. et Mme Wellie Bilodeau, de Woburn, près du lac Mégantic, à 60 milles au sud de Sherbrooke, s'est noyé en revenant de la classe mercredi après-midi, quand il a glissé sur un petit pont de la rivière Arnold et est tombé à l'eau. Il pleuvait à cette heure-là. Le garçonnet était accompagné de sa petite sœur Lisette. Alertés, de nombreux chercheurs ont sondé en vain la rivière jusque dans la soirée.

La dépouille du bambin a été repêchée hier matin à quelques arpents plus bas que le lieu de la tragédie.

L'enquête du coroner a eu lieu hier après-midi à 1 h.

24,000 TONNES DE SABLE

La ville de Montréal disposera de 24,000 tonnes de sable pour empêcher les citoyens et les autos d'effectuer trop de glissades imprévues sur les trottoirs et dans les rues, au cours de l'hiver prochain.

verres optiques
lunettes
examen de la vue
DUPUIS FRÈRES
ALBANY PHILIE o.s. assisté optométriste et opticien diplômés
PLATEAU 539 LOCAL 338
OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

DUPUIS
NOUVEAU RASOIR ELECTRIQUE UNIVERSEL
OUVERTS CE SOIR JUSQU'À 9 HEURES
PHILIPPE
chez **DUPUIS**
19.50
Nouveau rasoir électrique "Philippe" de forme arrondie et particulière (genre fusée) avec tête coupante rotative placée sur le côté... se raccorde au courant direct ou alternatif — de 25 ou 60 cycles... dispositif spécial et unique pour le nettoyage... vous n'avez qu'à souffler sur le côté et le tour est joué! Présenté dans un joli boîtier de plastique.
Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président A.J. BUGALY, vice-président
Démonstration au comptoir des articles de toilette
DUPUIS — rez-de-chaussée